

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 952 114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

## Opinion

### Le sang d'Aden

*Le fracas des larmes inonde les joues burinées de cette Arabie heureuse que fut le royaume de la reine de Saba, le Yemen du Sud.*

Pauvre pays parmi les pays pauvres, le Yemen a cru venue l'heure de l'indépendance, en 1967, quand il s'est libéré de la tutelle britannique, ce n'était vraiment qu'un mirage puisque Moscou a aussitôt pris la succession de Londres.

C'était il y a bientôt vingt ans. Les Soviétiques portent donc toute la responsabilité des événements fratricides qui ensanglantent Aden.

Si on ne sait plus au juste qui fait quoi, avec qui et pourquoi, on sait au moins que ce sont deux tendances du marxisme-léninisme qui mettent leurs hommes en charpie.

Les Soviétiques et les Allemands de l'Est qui contrôlaient toute l'économie yéménite, qui encadraient étroitement l'administration et l'armée, ont été incapables, en vingt ans, d'élever tant soit peu le niveau de vie des quelque deux millions d'habitants, dont plus du quart vivent à Aden.

Le sort des populations n'intéressait pas le Kremlin au premier chef, ce qu'il visait, en établissant son protectorat sur le Yemen, c'était de s'assurer le contrôle de la route maritime du pétrole d'Arabie, du Koweït, des Emirats et d'Iran, bref, de tout ce qui était embarqué au fond du Golfe Persique et dont les pays industrialisés ont un besoin vital.

A l'entrée de la Mer Rouge, l'île Périm forme un redoutable verrou stratégique, c'est pourtant plus au sud, à la sortie du golfe d'Aden, sur l'île Socotora, qui appartient aussi au Yemen du Sud, que les Soviétiques ont installé une immense base militaire pour assurer à leur flotte l'accès aux mers chaudes.

Les Soviétiques ont longuement prospecté les sables du Yemen dans l'espoir d'y trouver du pétrole, en vain.

Las d'attendre des ressources qui pouvaient financer l'économie du pays, l'actuel président Nasser Mohamed a fait une ouverture en direction de l'Europe et les prospecteurs français et italiens n'ont pas tardé, eux, à détecter des sources probables de pétrole...

La ville d'Aden est construite dans les cratères de deux volcans éteints. La guerre que l'on vient d'y mettre en éruption n'a de tribale que le nom, ce n'est qu'un épisode de plus de l'impérialisme soviétique sur la voie et les sources du pétrole.

Gil BAILLOD

Texte du Bloc-notes économique diffusé ce matin à 7 h. 55 sur RSR1.

**PRESTIGE DES GRANDES MARQUES**  
Pour votre beauté et votre élégance  
Produits de beauté - Parfums  
Accessoires signés - Foulards  
Lunettes - Sacs  
Parapluies  
Toujours les dernières nouveautés



## HYÈNES AU YEMEN

### La carcasse du pouvoir toujours âprement disputée

Huit jours après le début des sanglants affrontements entre factions marxistes rivales convoitant le pouvoir, la situation militaire restait très confuse, hier dans la capitale sud-yéménite où, selon le quotidien koweïtien «Al-Watan» citant des sources autorisées dans le Golfe, les partisans de l'ex-président Abdel Fattah Ismail auraient pris le contrôle du bâtiment du ministère des Affaires étrangères à Aden.

Pendant que les combats continuaient à faire rage, les opérations d'évacuation des étrangers encore bloqués au Yemen du Sud ont été suspendues hier en début d'après-midi, après l'évacuation de 15 Britanniques par le yacht royal «Britannica», selon le ministère de la Défense à Londres. Des navires français, soviétiques et britanniques prêts à recueillir un nouveau contingent de réfugiés attendaient en effet une accalmie dans les combats entre forces loyalistes et rebelles pour s'approcher du rivage.

Par ailleurs, 400 ressortissants étrangers, dont 23 Britanniques, attendaient hier en début d'après-midi d'être évacués dans la ville sud-yéménite de Mukalla, à près de 500 km. à l'est d'Aden, a annoncé le Foreign Office.

De son côté, le ministère britannique de la Défense a annoncé que le yacht «Britannica» avait regagné hier les eaux territoriales sud-yéménites pour prendre part, pour la troisième fois, à l'évacuation de quelque 600 étrangers.

#### «TENDUE»

Pour sa part, l'agence soviétique Tass a indiqué hier que la situation au Yemen

du Sud «demeure dangereusement tendue», à la suite des «affrontements acharnés des groupes adverses».

Tass a ajouté que des «formations ar-

mées appartenant aux diverses tribus impliquées dans le conflit affluent vers Aden pour s'engager dans les combats». Toute la vie dans le pays - administrations, services publics, aéroport, liaisons avec le monde extérieur - demeure paralysée, a précisé l'agence, avant d'ajouter que les «nombreux appels invitant les parties belligérantes à cesser l'effusion de sang sont sans résultat».

(ats, afp, reuter)



## Voiture piégée sur une rue de Beyrouth

### 250 kilos d'explosifs au volant



Quelques instants après l'explosion. Ce que les Libanais voient quotidiennement depuis des années, nous ne l'appréhendons souvent que par le texte. Abstraitement. A tel point que l'horreur en devient totalement neutre. Il faut, parfois, oser regarder, afin de lui redonner sa véritable dimension... (Bélino AP)

Quinze personnes ont été tuées et 102 blessées dans l'explosion d'une voiture piégée, hier matin près d'une permanence du parti Kataeb (phalangistes), rue Fourn al Chebbak, une importante artère commerciale dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, selon un bilan provisoire obtenu de source policière.

Cette explosion intervient six jours après l'élimination de M. Elie Hobeika, signataire de l'accord tripartite de Damas, par les membres du parti phalangiste et les partisans du chef d'état major des Forces libanaises (FL-milices chrétiennes), M. Samir Geagea.

La voiture, une Mercedes bourrée de 250 kg d'explosif, était garée près d'un carrefour et son explosion a creusé un cratère de trois mètres de large, provoquant des incendies dans trois immeubles. L'attentat a eu lieu à 11 h. 30 locales (09 h. 30 gtm), heure de grande affluence dans cette rue où l'on compte de nombreuses boutiques. (ats, afp)

## Israël: poulets victimes d'un striptease

Les habitants de la petite ville de Kiryat Malachi, à 35 km. au sud-est de Tel Aviv, vont observer un jour de jeûne et de sacrifice à cause d'un striptease qu'un rabbin rend responsable d'une vague de décès.

Six personnes sont mortes dans la localité depuis le Nouvel An et, pour conjurer ce mauvais sort, la population locale a décidé de consulter un rabbin qui fait autorité en la matière.

L'exorciste a expliqué que tous les malheurs venaient d'un péché commis dans la ville. Et les habitants se sont souvenus que la veille du Nouvel An, un striptease avait été organisé dans un établissement de la cité, pour la première fois de son existence.

Pour expier, ils vont jeûner et assister à des services religieux. Mais les véritables victimes seront sans doute les nombreux poulets qui seront sacrifiés en ce jour de deuil. (ap)

## SPORT

### Slalom Coupe du monde de Parpan

#### Treize ans d'attente



A Parpan, le Français Didier Bouvet a mis fin à une très longue période de disette parmi les alpins de son pays. Le vainqueur (au centre) est entouré par le Suisse Thomas Bürgler (à gauche), troisième, et le Suédois Ingemar Stenmark, deuxième (à droite). (Bélino Bild + News)

• LIRE EN PAGE 10



## M

### météo

Nord des Alpes et Alpes: précipitations dans la matinée, sous forme de neige au-dessus de 800 mètres environ. Quelques éclaircies se développeront l'après-midi en plaine et la nébulosité augmentera à nouveau depuis l'ouest le soir. Les vents souffleront d'ouest, modérés à forts en montagne.

Evolution probable jusqu'à dimanche: en général très nuageux avec quelques précipitations, sous forme de neige jusqu'en plaine au nord, au-dessus de 600 mètres d'altitude au sud des Alpes. Amélioration dès vendredi au sud des Alpes, dès dimanche à l'ouest de la Suisse.

### INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Mercredi 22 janvier 1986  
4e semaine, 22e jour  
Fête à souhaiter: Vincent

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	8 h. 08	8 h. 07
Coucher du soleil	17 h. 19	17 h. 21
Lever de la lune	13 h. 46	14 h. 27
Coucher de la lune	5 h. 43	6 h. 43
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,81 m.	751,52 m.
Lac de Neuchâtel	429,15 m.	429,11 m.

## S

### sommaire

Etudes universitaires

La ruée vers l'ordinateur

SUISSE Page 4

Expression

MAGAZINE Page 6

Nouvelles technologies et syndicats

Le rose et le noir

ECONOMIE Page 9

## R

région  
2e cahier

Spéléologues bloqués au Theusseret

La délivrance

PAGE 15

# MONDE

## E

### entre autres

#### Khamenei, le joyeux drille

Les qualités humaines qu'un plénipotentiaire se doit de posséder sont nombreuses: entretient, amabilité, respect... On pourrait les résumer en parlant de «savoir vivre».

Lors d'un voyage à l'étranger, le politicien modèle est amené à faire usage de ses capacités techniques mais également, et même surtout à établir des relations personnelles chaleureuses avec ses hôtes. Le contact humain ayant heureusement encore son importance entre diplomates.

Cette belle théorie n'est pas celle du président iranien Ali Khamenei. Les convenances, il ne connaît pas. Le protocole, il s'assoit dessus!

A preuve son séjour au Zimbabwe où il s'est permis de quitter un banquet offert en son honneur et en celui des quarante personnes qui l'accompagnaient.

Pourquoi? Mais parce que les invitées n'étaient pas voilées. Quelle horreur!

Parce que la fanfare des gardiens de la paix jouait de la musique de danse. C'est immonde!

Et parce que du vin était servi. Vade retro Satanas!

Le chef de l'Etat iranien a en outre refusé de saluer trois femmes assistant à la réception. Et non des moindres: deux ministres et l'épouse du président du Zimbabwe.

En matière de muflerie, Khamenei a réalisé un exploit que le livre des records ne renierait pas.

Le président iranien déteste-t-il les femmes au point d'éviter le contact physique et visuel le plus insignifiant? A-t-il la babouche si maladroite qu'un air de danse lui donne de l'urticaire? En bon musulman il ne boit pas d'alcool, mais cette religion est-elle si austère qu'elle lui interdise la compagnie de bons vivants?

Si nous ne sommes pas habilités à juger des croyances et des coutumes des Iraniens à l'intérieur de leurs frontières, on peut avancer, en revanche qu'à l'étranger, ils gagneraient à s'armer d'un minimum de tolérance et d'indulgence. Surtout quand ils sont en visite officielle et chargés d'établir ou d'entretenir des relations diplomatiques.

Le geste de Khamenei est déplorable en ce sens qu'il témoigne du peu d'importance que le président iranien attache à ce voyage. Fier et orgueilleux, il a asséné un véritable soufflet à la face de Canaan Banana, chef d'Etat du Zimbabwe.

Si un tribunal des bonnes manières venait à siéger, cet irascible ayatollah serait virtuellement condamné au régime pinard-boudin, servi par des nymphes dénudées, sur des airs de valse!

Dommage.

Jacques HOURIET

● MADRID. - Des centaines de milliers de Madrilènes ont fait mardi des funérailles quasi nationales à leur maire, Enrique Tierno Galvan, leur «vieux professeur», en présence de M. Felipe Gonzalez et de tous les membres du gouvernement espagnol.

## Lesotho: pour les nouveaux maîtres du pays Cap sur l'Afrique du Sud

Le nouveau régime militaire lesothan a dépêché hier au Cap une délégation de haut niveau pour des entretiens avec les dirigeants sud-africains.

Selon radio-lesotho, la délégation est conduite par Evaristus Sekhonyana, ministre du plan et de l'économie dans le gouvernement renversé la veille. Les entretiens du Cap ne devraient pas durer plus d'une journée.

De source diplomatique, on estime que le choix de Sekhonyana témoigne de la volonté du général Justin Lekhanya, nouvel homme fort du Lesotho, de régler au plus tôt la crise économique provoquée par le blocus commercial imposé

depuis le 1er janvier par l'Afrique du Sud.

Quelques heures après le putsch, les Sud-Africains ont d'ailleurs allégé ce blocus, décrété pour obliger le Lesotho à empêcher les infiltrations de maquisards de l'anc.

En Afrique du Sud, la radio d'Etat ainsi que deux journaux de Johannesburg, le «Citizen» et le «Sowetan», se sont ouvertement réjouis hier du renversement du chef Leabua Jonathan, accusé d'avoir «semé la discorde en Afrique Australe» et d'avoir eu pour seul allié le camp socialiste.

### En bref

● MANILLE. - Bien que l'accès des bureaux de vote leur soit interdit, des observateurs américains seront quand même autorisés à assister aux opérations de dépouillement des élections présidentielles du 7 février aux Philippines, déclare-t-on de source diplomatique américaine.

● PRAGUE. - Plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles certains des dissidents les plus connus de Tchécoslovaquie, sont allées s'incliner mardi devant la dépouille du Prix Nobel de littérature Jaroslav Seifert qui repose au «Rudolfinom», imposante salle de concert de Prague.

● BEYROUTH. - M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a affirmé mardi mener une «médiation» entre les ravisseurs des trois fonctionnaires de l'ambassade d'Espagne à Beyrouth, enlevés vendredi dernier dans le secteur musulman de la capitale libanaise, et le gouvernement de Madrid.

● NAIROBI. - Des combats ont lieu dans l'extrême ouest de l'Ouganda entre l'Armée nationale de résistance (NRA), le principal mouvement de guérilla ougandais, et des combattants de la FUNA, qui regroupe d'anciens soldats d'Idi Amin, a-t-on indiqué mardi à Nairobi de source proche de la FUNA.

● MOSCOU. - Vladimir Souchkov, ancien vice-ministre soviétique du commerce extérieur, aurait été arrêté et inculpé de corruption, a-t-on appris de sources occidentales à Moscou.

## Pacifistes britanniques infiltrés par des agents soviétiques Cruise et «spetsnaz» s'entrecroisent

Des agents soviétiques féminins se sont infiltrés dans le camp des femmes anti-nucléaires devant la base américaine d'engins nucléaires Cruise de Greenham Common, à 80 kilomètres à l'ouest de Londres. C'est ce qu'a affirmé hier «Jane's», hebdomadaire spécialisé dans la Défense, qui cite des transfuges soviétiques et d'autres informateurs.

De trois à six agents originaires de pays d'Europe occidentale, y compris de Grande-Bretagne, ainsi que de pays de l'Est, ont été présents «en permanence» depuis que les euromissiles ont commencé à arriver sur la base en 1983. Le premier arrivage de Cruise à Greenham Common a eu lieu le 14 novembre 1983. Au total, 96 doivent arriver sur la base. Les pacifistes ont fait savoir qu'ils ne lèveraient pas le camp tant que les euromissiles resteront sur la base. Mais leur nombre, qui était de plusieurs centaines au plus fort de la campagne anti-euromissiles en 1983-84, n'est plus que d'une poignée aujourd'hui.

### ROTATION D'AGENTS

Selon les informateurs cités, les agents ne se trouvent plus actuellement dans le camp pacifiste, mais les Soviétiques

A Maseru, le couvre-feu nocturne imposé la veille a été réduit mardi de trois heures (de 19 h. à 4 h. hec).

Selon les diplomates, Jonathan, évincé après 20 ans de pouvoir sans partage, et ses ministres n'ont pas été arrêtés. Ils seraient simplement assignés à résidence à leurs domiciles.

### MINISTRE SURPRIS

Le putsch de lundi a surpris à Maseru le ministre cubain des Affaires étrangères Isidoro Malmierca, qui se trouvait en visite officielle et qui reste bloqué en raison de la fermeture de l'aéroport international.

La désignation de Sekhonyana pour se rendre au Cap tend également à indiquer que des civils pourraient être invités par la force paramilitaire à siéger au sein du futur gouvernement. (ats, reuter)

## Harare: le «couac» du président iranien Vade retro..!

Le président iranien Ali Khamenei et la délégation de 40 personnes qui l'accompagnait ont quitté lundi soir un banquet offert en leur honneur parce que du vin y était servi, que les invitées n'étaient pas voilées et que la fanfare des gardiens de la paix exécutait de la musique de danse.

Selon la presse locale, le chef de l'Etat iranien a refusé de serrer la main des trois femmes assistant à la réception: les ministres Victoria Chitepo et Naomi Nhwatiya, ainsi que l'épouse du président du Zimbabwe Canaan Banana.

Toutes les tentatives de conciliation sont demeurées vaines et le ministre des affaires étrangères M. Witness Mangwende a dû décommander le banquet. (AP)

qui seraient chargées d'attaquer les missiles.

### ORGANISER DES MANIFESTATIONS

Mais le premier objectif des agents infiltrés dans le camp des anti-nucléaires était d'inciter les pacifistes à organiser des manifestations pour étudier les temps de réaction du système de protection de la base, pour permettre de confirmer ou découvrir les dispositions de sécurité, et pour déterminer le programme de dispersion des missiles par convois quittant la base. (En période de tension, les missiles doivent être éloignés de la base et dispersés dans des caches dissimulées dans la campagne. Cette manœuvre, destinée à prévenir une destruction de tous les missiles dans une attaque de la base, est effectuée régulièrement à titre d'exercice par des équipes américaines).

L'hebdomadaire appartient à la même maison qui édite le célèbre annuaire «Jane's», qui fait généralement autorité en matière d'inventaire des moyens militaires à travers le monde. (ap)

## Epidémie et mousson en Indonésie

● Fortes pluies dans le pays. - Cinquante-trois personnes ont péri, d'après un premier bilan, victimes de glissements de terrain et d'inondations causées par les fortes pluies de la mousson à travers l'Indonésie ces deux dernières semaines, d'après le ministère des Affaires sociales. Seize personnes ont périées noyées dans le centre de Java suite à de soudaines inondations. Vingt et une autres ont été enterrées vivantes par des glissements de terrain dans les îles Siau et huit autres ont été tuées par des chutes d'arbres dans les villes de Carita (Java occidentale) et Ujung Pandang dans le Sulawesi du sud.

● Epidémie à Timor. - Une épidémie de dysenterie qui affecte l'ouest de l'île de Timor (1800 km. à l'est de Djakarta) a fait 41 morts depuis environ un mois, a indiqué hier un journal de Djakarta. Selon le quotidien *Suara Karya*, 434 cas ont été enregistrés dans l'île de Sawu, à environ 150 kilomètres à l'ouest de Kupang dans l'ouest de Timor où l'épidémie s'est déclarée à la fin du mois de décembre.

(ats, afp, reuter)

## Nouveau risque professionnel pour les policiers Melun: «J'ai le SIDA!»

Après les truands et les déséquilibrés, les policiers connaissent un nouveau risque professionnel auquel ils ne sont guère préparés: l'interpellation de délinquants porteurs du SIDA.

L'aventure est arrivée le week-end dernier à deux gardiens de la paix qui patrouillaient dans une rue de Lagny.

Apercevant deux jeunes gens en train d'escalader le mur d'une habitation, ils procédèrent à leur interpellation mais l'un des jeunes cambrioleurs en se débattant pour s'échapper griffa et mordit, heureusement assez superficiellement, les deux agents qui s'employaient à le maîtriser. Et pour intimider les représentants de l'ordre, le jeune homme lança: «J'ai le SIDA!»

Lors des vérifications d'identité les

services de police ont établi que l'auteur des morsures et griffures était un toxicomane s'adonnant aux drogues dures. Or les enquêtes sur la propagation du SIDA ont révélé que la terrible maladie sévit dans les milieux de drogues où l'on n'hésite pas à utiliser plusieurs fois la même seringue sans la désinfecter.

Par précaution les deux agents - qui n'ont pas interrompu leur service d'ailleurs - se sont rendus à l'Hôpital de Lagny pour des prélèvements qui sont analysés actuellement à l'Institut Pasteur. Dans quelques jours les résultats de ces analyses permettront de déterminer s'il y avait virus du SIDA et si les griffures et morsures ont été suffisamment profondes pour l'avoir communiqué aux gardiens de la paix.

Une contamination par griffures ou morsures ne peut être exclue à partir du moment où il y a eu épanchement de sang. Le virus peut se transmettre en effet par le sang d'où les précautions prises actuellement pour les transfusions sanguines ou pour l'administration des intraveineuses dans les hôpitaux. (ap)

● VARSOVIE. - Une pétition lancée par 77 intellectuels polonais indépendants pour la libération des prisonniers politiques en Pologne a recueilli 35.775 signatures en deux mois, indique un communiqué rendu public mardi par le professeur Edward Lipinski, un économiste polonais de renom co-fondateur du KOR (Comité d'autodéfense sociale).

## Réformes de la CEE au parlement danois Copenhague ne veut pas de cette avoine

Le parlement danois a voté hier par 80 voix contre 75 contre le projet de réformes de la CEE, qui prévoit notamment des pouvoirs étendus pour le Parlement européen.

Le vote, qui est intervenu dans la soirée après huit heures de débats houleux, n'était pas une surprise en soi. En effet, hier matin, les sociaux-démocrates (dans l'opposition depuis 1982), les radicaux, les socialistes populaires et les socialistes s'étaient mis d'accord sur un projet de résolution.

Le texte adopté, qui comporte trois points, repousse le «paquet» de réformes communautaires, demande au gouvernement d'ouvrir de nouvelles négociations avec ses partenaires européens et appelle à un nouveau

débat au parlement à la suite de ces négociations.

M. Poul Schluter, chef du gouvernement minoritaire de centre-droit, a lancé dès l'ouverture des débats un avertissement à l'assemblée: «Un non», a-t-il dit, «signifierait le premier pas vers le retrait du Marché commun. Les conséquences pour la politique et l'économie danoise seraient incalculables».

Le 14 janvier, M. Schluter avait déclaré que si le parlement rejetait le projet de réformes de la CEE, le gouvernement pourrait organiser un référendum sur ce sujet. Toutefois, le gouvernement n'envisage de recourir au référendum que si les nouvelles négociations qu'il compte ouvrir avec les partenaires européens du Danemark ne donnent aucun résultat.

(ats, afp)

## Afghanistan: représailles soviétiques sur les civils Coopération fraternelle...

L'aviation soviétique a bombardé récemment des bourgs et des villages dans diverses régions de l'Afghanistan, faisant de nombreuses victimes civiles, en représailles contre les actions de la résistance, déclarait-on hier de source diplomatique occidentale.

C'est ainsi que l'aviation soviétique a bombardé l'agglomération de Charikar dans la province de Parwan, et la ville de Kuhistan, dans la province de Kapisa dans le nord du pays. Entre le 10 et le 13 janvier, il y a eu de nombreux raids aériens sur ces deux villes et une centaine de civils ont été tués.

Le 7 janvier, l'aviation soviétique a également bombardé une zone située au sud de la ville de Ghazni (sud du pays) à la suite de l'attaque d'un convoi militaire par la résistance. Les pertes civiles seraient lourdes et des forces terrestres ont été envoyées ensuite dans le secteur pour ratisser les villages. Selon une source, il y aurait eu à cette occasion de violents combats.

On signale par ailleurs un regain d'activité militaire à Kaboul même, qui semble indiquer une intensification des opérations dans les zones proches de la capitale. Le 15 janvier, un convoi militaire soviétique de 120 camions chargés de munitions a traversé Kaboul. De même les rotations d'hélicoptères de combat ont augmenté sur la base aérienne de la capitale. Le 13 janvier, une formation de 36 hélicoptères de combat MI-24 et de transport MI-8 a survolé Kaboul, se dirigeant vers le sud-ouest. Cette formation est rentrée un peu plus tard, et d'autres vols ont suivi dans la journée. On signale au même moment des combats dans la province voisine de Wardak.

Par ailleurs, au moins 22 avions de transport IL-76 sont arrivés à Kaboul entre le 10 et le 19 janvier. Selon une autre source les arrivées étaient de trois à quatre appareils par jour. (ap)

## Kadhafi et les attentats de Rome et de Vienne «J'ai essayé de les empêcher»

Le chef de l'Etat lybyen, le colonel Moammar Kadhafi, a déclaré dans une interview publiée par le journal autrichien «Kurier» qu'il avait «essayé d'empêcher» les attentats qui ont eu lieu le 27 décembre dernier à Rome et à Vienne.

Selon le colonel Kadhafi, les terroristes ont agi indépendamment de tout gouvernement arabe. Il a laissé entendre qu'il n'avait lui-même pas d'influence sur les extrémistes arabes.

Mais le colonel Kadhafi a tout de même laissé entendre qu'il appuie certains groupes terroristes: «Je suis contre le terrorisme. Mais ceci est un principe: certains luttent pour une cause juste. Tant qu'ils font cela, je les soutiendrai».

Quoiqu'il en soit, aucun pays arabe ne peut arrêter les terroristes, selon le colonel Kadhafi. «Nous ne discutons pas de stratégie ni du détail des opérations. Ils ne demandent pas la permission aux gouvernements arabes ni même à leurs propres dirigeants. Les Palestiniens ont fait cela, ils en supportent seuls les conséquences.» (ap)

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

Privé vend à Gorgier  
**magnifique appartement**  
**3 1/2 pièces**  
très belle situation, cuisine agencée, balcon, cave, galetas, ascenseur. Prix fr. 200.000.- garage compris.  
☎ 038/55 27 44

**À VENDRE**, au centre d'un gros village du Vignoble neuchâtelois, un  
**IMMEUBLE AVEC CAFÉ-RESTAURANT**  
Ecrire sous chiffre 87-1601 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

**FIDUCIAIRE**  
**A. ANTONIETTI**  
Neuchâtel - Château 13 - (038) 24 25 26

Rue Neuve 7, La Sagne  
**logement de 3 pièces**  
avec confort. Fr. 454.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.

**À VENDRE À PORTALBAN**, 5 minutes centre localité, 10 minutes lac de Neuchâtel, tranquillité, coup d'œil sur le lac  
**très joli petit chalet confortable de 3 pièces**  
Prix: Fr. 225 000.-  
Pour traiter: Fr. 55 000 à 75 000.-  
Excellent état, living avec cheminée, grand garage, balcon-terrasse. 700 m<sup>2</sup> de terrain bien aménagé.  
Agence immobilière **CLAUDE BUTTY & CIE**, Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 24 24.

**A vendre à La Chaux-de-Fonds** (ouest de la ville)  
**3 ou 3 1/2 pièces**  
2 balcons, situations privilégiées. Bus à proximité.  
**Fr. 7 000.-** d'apport personnel suffisent.  
OU  
Location-vente possible lors de la 1re année, sans apport personnel.  
Contactez notre collaborateur sur place: ☎ 039/23 83 68

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038 / 25 94 94  
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan, CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

**À VENDRE**  
Quartier ouest de la ville  
**immeuble locatif**  
comprenant 15 appartements de 2 et 3 chambres, cuisine, vestibule. Confort, 1 atelier et 9 garages. Bon état d'entretien.  
Pour traiter: Fr. 150 000.-  
S'adresser à:  
**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

**A vendre à Saint-Blaise**  
**APPARTEMENT LUXUEUX**  
entièrement autonome avec 2 salles d'eau, cuisine habitable, salle de ménage avec machine à laver et séchoir, réduit dans l'habitation. Grandes chambres et séjour, balcon à meubler, cave.  
**4 1/2 pièces - 140 m<sup>2</sup>, Fr. 445 000.-.**  
Imarco SA, rue de la Gare 10, 2074 Marin, ☎ 038/33 44 70.

**À BÔLE, à louer**  
**VILLA**  
de 4 pièces complétées par un grand local au rez-de-chaussée, tout confort. Pavillon de jardin et dépendances.  
Ecrire sous chiffre 87-1597 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel 1.

**Cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds**  
**immeuble ou atelier** avec garages.  
Faire offre sous chiffre 91-73 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**A vendre dans le Jura neuchâtelois, à 10 min. de La Chaux-de-Fonds**  
**MAGNIFIQUE FERME**  
à rénover, avec 1 500 m<sup>2</sup> de terrain. Situation unique grâce à son isolement total. Endroit calme avec vue étendue sur le Jura français. Accès facile même en hiver. Fr. 310 000.-. Investissements de transformations estimés à Fr. 450 000.-. Objet rare et exceptionnel.  
Ecrire sous chiffre X 28-547899 à Publicitas, 2001 Neuchâtel

**À VENDRE**, près du centre, dans quartier tranquille  
**appartement de 3 1/2 pièces**  
Pour tous renseignements, s'adresser à **Agence immobilière Blanc & Bolliger, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 51 23.**

**A vendre au Locle**  
**immeuble à transformer**  
8 appartements, 2 garages et places de parc. Fr. 490 000.- à discuter.  
☎ 022/98 84 48, le soir.

**A louer à Saint-Imier** pour le 1er mai 1986  
**appartement de 2 pièces**  
mansardé, avec cuisine agencée, et tout confort. Ascenseur à disposition.  
S'adresser à: **Gianoli & Cie, Saint-Imier, ☎ 039/41 35 50 (heures de bureau)**

**A louer, près de la Grande Fontaine,**  
**bel appartement 3 pièces**  
82m<sup>2</sup>, avec cachet particulier  
soigné, poutres apparentes, tapis tendu, cuisine équipée + coin à manger, 2 salles d'eau, Coditel, cave. Situation très ensoleillée, vue panoramique, ascenseur, conciergerie. Arrêt bus devant l'immeuble. Convientrait à couple retraité ou dame soigneuse et tranquille. Libre 1er février ou mars. Fr. 898.- toutes charges comprises.  
Pour visiter ☎ 038/53 46 42

**Enseignants cherchent**  
**appartement 3-4 pièces**  
tranquille-ensoleillé d'ici fin avril.  
☎ 039/23 65 89 heures de repas

**À REMETTRE** pour date à convenir  
**MAGASIN D'ALIMENTATION**  
Ecrire sous chiffre BA 1202 au bureau de L'Impartial.

**natural**  
S'OCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

**ENFIN !**  
**Votre brochure balnéaire et voyages lointains**  
**ÉTÉ 1986**  
- vient de paraître -

Majorque - Ibiza - Andalousie - Madère - Iles Canaries - Maroc - Tunisie - Ischia/Naples - Sicile - Sardaigne - Corse - Malte - Yougoslavie - Grèce - Chypre - Egypte - USA - Antilles - Seychelles - Brésil - Kenya - Inde - Thaïlande - Philippines - Hong-Kong, etc.

Cette brochure est à votre disposition sur simple demande de votre part.  
N'hésitez pas à nous contacter !

**natural**  
Natural Voyages  
Avenue Léopold-Robert 51  
2301 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 94 24

**airtour suisse at**

**TEL. 039 / 23 94 24**

**M**  
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

désire engager pour son **MM LE LOCLE**  
**vendeuse-caissière**  
formation assurée par nos soins  
**vendeuse**  
pour le secteur non-food  
**vendeur-magasinier**  
pour le rayon colonial

Nous offrons:  
- places stables  
- semaine de 42 heures  
- nombreux avantages sociaux.

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg  
service du personnel, tél. 038 35 11 11,  
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

**A. QUINCHE & C<sup>IE</sup> S. A.**

Rue de la Serre 106  
2300 La Chaux-de-Fonds  
engage un  
**opérateur qualifié**  
sur machines électro-érosion.

Débutant serait formé.  
Entrée à convenir.  
Se présenter sur rendez-vous:  
☎ 039/23 12 73.

**CIR**

Nous cherchons pour notre atelier d'électronique  
**un contremaître**  
conscientieux, expérimenté, attiré par un travail de haute qualité sur circuits imprimés, wrapping et câblages en très petites séries et pièces uniques.

La tâche de cet employé consistera principalement à préparer et distribuer le travail et en contrôler la qualité de bienfaisance.

Si vous êtes intéressé par un travail varié sur toutes sortes de produits notamment dans le domaine spatial et désirez faire partie d'une entreprise à la pointe de la technologie et du progrès, nous vous prions d'envoyer vos offres à la Direction de la

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOELECTRIQUE - 2076 GALS**

**VENTE SPÉCIALE**  
autorisée du 15.1 au 20.1.1986 \* du 15.1 au 1.2.1986

Les prix encore à la baisse sur toutes les chaussures d'hiver.  
Réduction jusqu'à

**50%**

sur les modèles dames et messieurs.

**20%**

de réduction sur les chaussures de ski.

**V**  
**Vögele**  
LES BELLES CHAUSSURES  
La Chaux-de-Fonds: Avenue Léopold-Robert 60  
Bienne: Dufourstrasse 12  
Neuchâtel: Rue St-Honoré 10  
\* Peseux: Mini-Marché, Centre Commercial Cap 2000

# SUISSE

## Etudes universitaires: effectifs stables à moyen terme La ruée vers l'ordinateur

Au cours des prochaines années, les effectifs d'étudiants à l'Université de Neuchâtel, à l'instar des autres universités romandes, devraient stagner, voire n'augmenter que très modérément. Selon les prévisions de l'Office fédéral de l'éducation et de la science pour les années 1986-1993, les hautes écoles suisses devraient en effet enregistrer beaucoup moins d'inscriptions ces prochaines années, conséquence du recul des naissances entre 1964 et 1978. Mais les étudiants vont se ruier sur l'informatique et la gestion.

Quelles que soient les hypothèses retenues pour les années à venir, le recul des naissances des années 60 à 70 va commencer à se faire sentir dans les hautes écoles suisses, prédit l'Office fédéral de l'éducation et de la science.

Les effectifs de nouveaux étudiants diminuent à un rythme relativement rapide, mais l'effectif total des universités romandes augmentera encore, jusqu'à ce que les étudiants nés durant les années de forte natalité aient tous termi-

nés leurs études.

Ainsi, en 1993, le nombre total des étudiants suisses devrait osciller entre 75.500 et 82.900, suivant que l'on table sur une aggravation de la situation de l'emploi pour les universitaires ou, au contraire, que l'économie ait besoin de frais diplômés. Pour l'année 84-85, on avait enregistré 72.604 inscriptions.

En ce qui concerne l'Université de Neuchâtel, le nombre d'étudiants ne devrait pas dépasser 2400, dans la perspective la plus favorable (2115 actuellement). Et le nombre de nouvelles inscriptions devrait chuter de 20 à 25 pour cent. Les universités romandes connaîtront, d'une manière générale, une croissance beaucoup plus modeste que leurs homologues allemandes, en raison du recul sensible du nombre d'étudiants ayant un certificat d'études étranger.

Les branches qui seront en tête du «hit-parade» ?

L'informatique, comme leader absolu, avec une augmentation de ses effectifs de l'ordre de 200 à 280 pour cent. Suivront la construction, les sciences économiques et le droit. La médecine, les sciences de l'éducation et le brevet d'enseignement secondaire devraient reculer.

A Lausanne, par exemple, on pourrait bien voir une ruée sur l'enseignement de l'EPFL, au détriment des branches «classiques» de l'université. (yp)

## Demandeurs d'asile Berne se décharge sur les cantons

Pour accélérer la procédure d'octroi de l'asile, l'Office fédéral de la police devrait pouvoir prendre sa décision sur la base du dossier cantonal. Il n'y aurait plus, alors, d'audition personnelle du requérant par les autorités fédérales, du moins en première instance. Berne se déchargerait ainsi d'une partie du travail. C'est la proposition qu'a adoptée, par 12 voix contre 9, la commission du Conseil national chargée d'examiner la modification de la loi sur l'asile.

La «cantonalisation» du dossier, ou plus exactement la suppression de la seconde audition du requérant (après la police cantonale) par les fonctionnaires de la Division fédérale des réfugiés, constitue un des points les plus contestés de la révision de la loi d'asile.

Pour accélérer la procédure, le Conseil fédéral, rejoint désormais par la majorité de la commission, propose que l'audition au niveau fédéral ne soit plus que facultative.

Certains petits cantons, comme Neuchâtel et le Jura, s'y opposaient, craignant une surcharge de travail pour leurs fonctionnaires, déjà trop peu nombreux. Ils craignaient aussi que cette manière de faire n'accélére en rien la procédure, puisque les requérants auraient toujours la possibilité de demander une audition aux fonctionnaires fédéraux.

Les églises, les œuvres d'entraide, les partis de gauche, dont le parti socialiste, y voient une atteinte à l'état de droit et le risque d'un traite-

ment inégal des dossiers, suivant les cantons.

A l'inverse, le pss, les églises, les gouvernements du nord-ouest préconisaient l'envoi de fonctionnaires fédéraux dans les cantons pour procéder à la première audition en lieu et place des polices cantonales.

L'autre point important du dossier «asile» est la répartition des réfugiés entre les cantons, en particulier le pouvoir de décision en matière de placement attribué à la Confédération lorsque les cantons ne peuvent se mettre d'accord entre eux. Ce point ne semblait pas contesté et devrait être introduit dans la loi.

La commission a admis que le Conseil fédéral pourrait déroger à la loi en cas d'affluence extraordinaire de requérants d'asile (clause de nécessité), mais a voulu limiter son action à des «prescriptions de procédure spécifiques». Un compromis entre les pleins pouvoirs et la fidélité totale à la loi.

Yves PETIGNAT

## Faites des enfants...

Valais largement en tête, Neuchâtel et Berne dans la bonne moyenne suisse et le Jura traînant en queue avec Schaffhouse et Lucerne. C'est le classement de l'Office fédéral des assurances sociales en ce qui concerne les allocations familiales aux salariés pour 1986.

Avec 100 francs par enfant, Berne et Neuchâtel se trouvent en bonne compagnie, parmi dix autres cantons. C'est moins bien que le Valais, dont la législation cantonale prévoit une allocation mensuelle de 130 francs pour le premier enfant et de 182 francs dès le troisième. C'est également moins bien que Zoug (115 et 170), mais c'est mieux que le Jura dont l'allocation légale est de 80 francs et de 100 francs dès le troisième enfant seulement. A noter que ni le Jura, ni Berne ou Neuchâtel ne prévoient des allocations de naissance comme c'est le cas à Genève (675 francs), à Fribourg (600 francs), au Valais (600 francs), à Soleure ou à Schwytz.

L'an dernier, neuf cantons ont modifié leur législation cantonale en vue d'augmenter les prestations des allocations familiales, en y introduisant, généralement, l'allocation de naissance. (y.p.)

## Après l'incendie de St. Luzisteig L'armée pense aussi à la sécurité

Des délégations du Département militaire fédéral (DMF) et du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein se sont rencontrées lundi à Vaduz pour convenir des mesures de sécurité et de prévention des incendies sur et autour de la place d'armes de St. Luzisteig. Les délégations étaient dirigées par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et par le chef du gouvernement du Liechtenstein Hans Brulhart. Hier, un communiqué commun a rendu compte des résultats des entretiens.

Le conseiller fédéral Delamuraz a répété que le DMF tenait à ce que l'on trouve conjointement la manière d'éliminer tout danger d'incendie dans cette zone frontalière. Il faut donc insister sur les mesures de prévention. Dorénavant, les tirs seront arrêtés dès qu'il y aura danger d'incendie. Des experts définiront si, quand et comment il convient d'arrêter les tirs. Le chef de la place d'armes, qui connaît bien les conditions locales, sera présent et aura compétence d'imposer sa décision aux commandants de troupe.

Diverses modalités techniques et de construction sont au programme, révélait mardi le chef de la section places d'armes et de tirs du DMF, Walter Haab. Il est prévu notamment de construire un bassin-réservoir sur l'Alpe Guscha, au-dessus de St. Luzisteig. Sur la pente face aux tirs, des bouches à eau seront installées, et diverses voies d'accès seront améliorées ou construites. (ats)

### TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

## A propos du Sommet francophone

En première page de «L'Impartial», M. Philippe Bois a consacré un article au Sommet francophone de Paris. Je suis surpris de voir qu'il a écrit sans bien posséder son sujet.

Il fait état, en effet, de ce qu'il appelle «l'épisode récent de la désignation du secrétaire général» (candidature de M. Fillioux). Or, il s'agit, dans ce cas, du secrétariat général de l'Agence de coopération culturelle et technique; cela n'a rien à voir avec le Sommet de la francophonie prévu en février prochain.

Pour préparer ce sommet, les ambassadeurs des pays concernés se sont réunis, le 7 janvier 1986, en présence des représentants des grandes associations non gouvernementales vouées à la défense et au rayonnement de la langue française sur le plan mondial. Pour avoir participé à cette séance, je puis affirmer que les porte-parole de l'Agence de coopération, malgré le caractère officiel de cet organisme, étaient présents et se sont exprimés sur un même plan que les associations.

Il m'a été confirmé, entre-temps, que l'ordre du jour du Sommet francophone, à propos duquel chacun a pu s'exprimer, ne sera nullement l'émanation de l'Agence de coopération à laquelle la Suisse n'a pas adhéré.

Pour évincer les cantons romands, M. Philippe Bois cherche à compliquer les choses. Il prétend que le cas de la Communauté française de Belgique est différent, de même que celui du Québec. Il faut rappeler d'abord qu'en matière de langue et de culture, la compétence appartient aux Etats cantonaux. Aussi bien le Conseil fédéral que le Tribunal fédéral le répètent à tout instant. Les cantons ont aussi le droit d'intervenir sur le plan international. Ainsi la Constitution de la République et Canton du Jura, garantie par les Chambres fédérales, stipule que l'Etat jurassien «encourage la coopération entre les peuples et joue un rôle actif au sein des communautés dont il se réclame»; il est «ouvert au monde et coopère avec les peuples soucieux de solidarité».

Croit-on que les Jurassiens - et les autres cantons ont les mêmes droits - accepteraient, par conséquent, d'être tenus à l'écart du Sommet francophone? M. Bois se trompe encore lorsqu'il écrit que le Sommet «est la réunion des membres d'une organisation internationale dont la Suisse n'est pas membre», et qu'il faudrait une décision du parlement fédéral, voire du peuple lui-même. Où est-il allé chercher cela?

Le Sommet n'est pas une «organisation», mais une rencontre de représentants d'Etats dont la langue française est le commun dénominateur; il s'agit donc bien d'une conférence où les sujets traités sont abordés librement et où nulle décision contraignante ne peut être prise. Pour assurer, dans tous les domaines, la position du français en tant que langue véhiculaire mondiale, la mise en œuvre des projets, des plans et recommandations dépendra du consentement de chacun.

A-t-on jamais consulté les Chambres fédérales ou le peuple pour autoriser la Suisse à participer au DACH, lieu de rencontre des pays allemands? Les cantons ont-ils attendu la permission du pouvoir central pour mettre sur pied la Commission de travail du Jura (avec la Franche-Comté), le Conseil du Léman, ou pour passer des accords avec certains gouvernements? Allons donc! Seuls se sentent enchaînés ceux qui voudraient qu'en toutes choses, les Romands se soumettent aux volontés de la Suisse allemande majoritaire.

Mais soyons juste. En ce qui concerne le Sommet francophone, il ne s'est trouvé personne, dans la presse allemande, pour prétendre que la Suisse devrait s'abstenir. Au contraire. Ceux qui se sont exprimés ont soutenu le point de vue selon lequel elle doit être présente, à part entière, partout où se discute l'avenir d'une de ses langues nationales.

Roland Béguelin

Je persiste et signe.

Ph. B.

## Commerce illicite d'héroïne et «Tamoul connection» Ne pas trafiquer la réalité

«Le trafic d'héroïne dans le canton de Berne est entre les mains des Tamouls». L'annonce de cette nouvelle a provoqué la colère d'une partie de la population. Les personnes qui s'occupent des demandeurs d'asile politique s'inquiètent des conséquences de cette nouvelle. Elles redoutent surtout que la suspicion s'empare de la population et influence négativement toutes les discussions futures sur la politique en matière d'asile en Suisse.

Tel est l'avis de Peter Zuber, médecin à Ostermundigen qui à plusieurs reprises s'est ouvertement engagé en faveur des réfugiés et connaît environ 1000 Tamouls en Suisse. Pour lui, le commerce de drogue par les Tamouls est une conséquence directe de l'interdiction de travailler prononcée à leur encontre dans le canton de Berne. S'ils avaient pu travailler, les Tamouls n'auraient pas eu besoin du commerce de la drogue pour «gagner leur argent de poche» a-t-il déclaré.

Selon Peter Zuber, les Tamouls impliqués dans le commerce d'héroïne ont repris à leur compte le «travail effectué auparavant par les trafiquants-consommateurs pour acheter leurs doses quoti-

diennes: diviser une portion d'héroïne en doses plus petites et les revendre aux consommateurs. Pour gagner entre 30 et 40 francs par jour». Une preuve: les Tamouls ne consomment pas d'héroïne.

### «BOUC ÉMISSAIRE»

Peter Zuber estime que sur les 2800 Tamouls actuellement dans le canton de Berne, une centaine seulement sont actifs sur le marché de la drogue. La majorité de Tamouls étrangère au trafic d'héroïne craint déjà d'être prise comme «bouc émissaire». Et il est possible, selon Peter Zuber, que les leaders tamouls en Suisse, demandent des peines exemplaires pour les trafiquants, afin que l'ensemble de la communauté ne soit pas discrédité.

Theo Stettler, major à l'Armée du Salut, qui s'occupe d'environ 350

Tamouls, partage l'opinion de Peter Zuber en ce qui concerne la relation entre le commerce de drogue et l'interdiction de travailler. Il met aussi en garde contre la tendance de mettre «tous les Tamouls dans le même paquet».

### AFFIRMATION CONTESTÉE

Quant à l'affirmation de la police que le nonant pour cent de l'héroïne vendue à Berne provient de la filière tamoule, elle est contestée par Roland Stübi, responsable du Centre de conseils en matière de drogue. Pour lui, une grande partie de l'héroïne arrive sur le marché par des filières inconnues de la police. L'exemple de la «cuisine des Paccots», l'a du reste montré, d'autres groupes sont très actifs sur ce marché. Et tant que «groupe social particulièrement contrôlé, les demandeurs d'asile sont naturellement exposés» a-t-il déclaré. (ats)

● Le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'un fabricant américain qui voulait faire enregistrer la marque «Supraderm» pour des pansements et bandages.

### FAITS DIVERS

#### REGENDS DORF: LE MORS AUX DENTS

Un cheval de monte qui avait pris le mors aux dents a provoqué un grave accident de la circulation lundi à Regensdorf (ZH). Deux femmes ont été grièvement blessées et une voiture totalement détruite. L'animal a péri lors de l'accident, a indiqué hier la police cantonale zurichoise.

Le cheval, monté par une cavalière de 30 ans, s'est emballé lundi après-midi vers 15 heures lorsqu'une voiture l'a dépassé. Ayant pris le mors aux dents, il s'est jeté contre un autre véhicule.

L'animal, projeté par le choc, fut tué sur le coup. La cavalière, grièvement blessée, a été transportée par hélicoptère au centre des paraplégiques de Bâle. Une passagère de la voiture souffre aussi de graves blessures.

#### VEVEY: RÉCLUSION À VIE

Le procureur général du canton de Vaud, Jean-Marc Schwenter, a requis, hier, la réclusion à vie contre l'«assassin de Clarens». Edgar U., 30 ans, employé de garage, inculpé de meurtre d'une collégienne de Montreux, qui comparait depuis lundi devant le Tribunal criminel de Vevey.

L'inculpé, qualifié de «tueur fonctionnel, pervers et dangereux», s'est également rendu coupable de trois viols, d'attentat à la pudeur et de séquestration qualifiée, a rappelé le magistrat. Auparavant, l'expert psychiatre a assuré qu'aucun traitement n'était possible dans ce cas. Il a insisté sur la nécessité d'enfermer Edgar U. le plus longtemps possible, parce qu'il est dangereux. (ats, ap)

## Après ses premières affirmations Les nuances de Bruno Bagnoud

Qui était assis à droite (c'est à dire aux commandes) de l'hélicoptère? Qui pilotait? François-Xavier Bagnoud ou Thierry Sabine? Les questions resteront peut-être sans réponses, mais la polémique n'est pas finie. Bruno Bagnoud, qui affirmait lundi dans le «Nouveliste» du Valais que ce n'était pas son fils qui pilotait, nuancé hier ses déclarations au micro de la Radio suisse romande. L'essentiel de la polémique semble reposer sur le carnet de bord de François-Xavier Bagnoud, remis à son père à Bamako (Mali).

Bruno Bagnoud rappelle que le carnet retrouvé est celui, personnel, de son fils, que ce dernier avait minutieusement rempli (temps de vols, atterrissages). Ces éléments doivent être par la suite reportés sur le carnet de route de l'appareil. En tant que commandant responsable, on est assis à la droite. «Sur toutes les photos, tous les renseignements, je vois toujours mon fils à la gauche et M. Sabine assis à la place du commandant»,

relève Bruno Bagnoud. Les carnets sont-ils des preuves de la personne qui pilota? «Pas du tout», répond Bruno Bagnoud. «J'aimerais bien savoir qui pilotait vraiment au moment du crash» (l'hélicoptère possède des doubles commandes).

Quant à l'hypothèse d'une fusillade, évoquée également dans l'édition de lundi du «Nouveliste», hypothèse fondée sur des tirs qui auraient effectivement eu lieu à Niamey, à 1500 kilomètres du lieu de la chute de l'appareil, et plusieurs jours avant, rien pour l'instant ne vient infirmer ou confirmer une telle éventualité. Ce qu'a confirmé Michel Bosi, patron de l'équipage valaisain, et sans doute dernière personne à avoir aperçu les occupants de l'hélicoptère. Dans une interview diffusée lundi soir par la télévision suisse romande, M. Bosi rappelle en outre que Thierry Sabine ne possédait pas de licence de pilote et une expérience limitée. Que François-Xavier était un pilote extrêmement prudent. (ats)

## LPP: récalcitrants matés

La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP, 2e pilier) oblige les entreprises à assurer leurs collaborateurs auprès d'une institution de prévoyance depuis janvier 1985. Mais des récalcitrants subsistent: dès ces prochaines semaines, l'Institution supplétive LPP commencera à les affilier d'office, a-t-elle fait savoir hier à Berne.

L'Institution supplétive LPP, fondation de droit privé créée par les partenaires sociaux, a reçu du Conseil fédéral la tâche de contraindre les employeurs qui se sont tenus à l'écart - souvent «par ignorance ou négligence» - à entrer dans une institution de prévoyance. Mais elle se tient également à disposition pour des affiliations facultatives, devant accepter les personnes isolées (indépendants, salariés d'un employeur non soumis à la cotisation AVS ou au service de plusieurs employeurs). (ats)

**SOLDES CITROËN GS SOLDES**

Citroën - 1200 voitures ont été vendues sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Sur ces occasions, nous vous offrons une garantie exceptionnelle de 12 mois ou 15 000 km pour le moteur et la boîte à vitesse.

Citroën GS	5 000.-	4 200.-	
Citroën Pallas	5 600.-	4 800.-	135.-
Citroën GS-X3	5 500.-	4 700.-	132.-
Citroën GS-X3	6 200.-	5 300.-	149.-
Citroën GSA-X3	7 800.-	6 800.-	191.-
Citroën GSA	6 200.-	5 300.-	149.-
Citroën GSA Pallas	6 300.-	5 400.-	152.-
Citroën GSA Pallas	7 700.-	6 700.-	188.-
Citroën GSA Break	6 400.-	5 500.-	154.-
Citroën GSA break	6 700.-	5 800.-	163.-
Citroën GSA break	7 900.-	6 900.-	194.-
Citroën GSA break	7 600.-	6 600.-	185.-

Depuis 1970 ces voitures offrent un confort de route et de suspension exceptionnel (hydropneumatique), un moteur flat-twin refroidi par air, pas d'eau, 4 freins à disques à haute pression, un CX de 0.32

**Garage de la Ronde**  
Fritz-Courvoisier 55 - ☎ 039/28 33 33

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**A louer locaux commerciaux**

1er étage, situation place du Marché (La Chaux-de-Fonds), surface 80 m2, en rénovation. Convientrait comme bureau.  
Ecrire sous chiffre 87-1593, ASSA Annonces Suisses S.A., 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

**A vendre**  
quartier Orée-du-Bois/ Cerisier de particulier à particulier

**VILLA**  
3 chambres à coucher, salon-salle à manger, cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, buanderie, garage, etc. Situation ensoleillée et tranquille. Libre tout de suite.  
Ecrire sous chiffre RS 815 au bureau de L'Impartial.

**A vendre,**  
à proximité du centre ville

**IMMEUBLE LOCATIF**  
comprenant 9 appartements avec WC-douche.  
Descriptifs à demander à Agence immobilière Blanc & Bolliger, rue du Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 51 23.

**A vendre à Cressier villa jumelée**

dans zone tranquille, 6 pièces, 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée, cheminée de salon, garage, pergolas, galetas et grandes caves.  
Prix de vente: Fr. 440 000.-  
Hypothèques à disposition.  
Imarco S.A. rue de la Gare 10, 2074 Marin - ☎ 038/33 44 70

**A vendre à Marin pour fin 1986 beaux appartements**

Quartier tranquille à proximité de la gare et d'un arrêt des TN  
2 1/2 pièces - 58m<sup>2</sup> dès Fr. 170 000.-  
3 1/2 pièces - 107 m<sup>2</sup> dès Fr. 280 000.-  
4 1/2 pièces - 140 m<sup>2</sup> dès Fr. 340 000.-  
Avec cheminée de salon, balcon et cave  
Réalisation soignée par l'Atelier d'architecture Imarco SA, rue de la Gare 10, 2074 Marin, ☎ 038/33 44 70

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**JEUNE DAME**  
garderait enfants pendant la journée.  
S'adresser à Mme F. Palumbo, Jardinière 81, rez-de-chaussée gauche.

**DAME SEULE**  
cherche emploi à mi-temps. Ouverte à toutes propositions.  
☎ 039/26 69 07.

**COLLABORATRICE**  
cherche emploi, correspondance - SAV - achats, facturations-exportations fournitures. Région: La Chaux-de-Fonds.  
Ecrire sous chiffre KO 1664 au bureau de L'Impartial.

**LA CHAUX-DE-FONDS**, avenue Léopold-Robert 65 (ancienne Chambre Suisse de l'Horlogerie), près de la poste et de la gare  
**À LOUER** tout de suite ou pour date à convenir

**LOCAUX ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX**  
Surfaces 96 m<sup>2</sup> ou 44 m<sup>2</sup>.  
Pour tout renseignement, s'adresser à:  
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA  
Avenue Léopold-Robert 67  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 63 68

**MOTS CROISÉS**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**HORIZONTALEMENT.** - 1. Une des deux orthographes, tirant son nom d'une province française, d'une maçonnerie faite de moellons réunis par du mortier. 2. Ils critiquent avec malveillance. 3. Note; Sur la Loire. 4. Admises dans une élite à titres. 5. Vingt mille frontaliers espagnols; Victoire de Napoléon. 6. Mit ailleurs; Se prend pour être jeté. 7. Grand nombre d'êtres vivants; Maintenant. 8. Entrera au paradis; Reçoit toutes les opinions. 9. Ne travaille pas à l'œil. 10. Sont deux; Rivières.  
**VERTICALEMENT.** - 1. Près de; Certains en partent pour la conquête de la Toison d'or. 2. Ecrivit des fables et des comédies espagnoles; Démonstratif. 3. Pronom personnel; Vague. 4. Commune des Deux-Sèvres; Vilaine est son but. 5. Admire ce qui est en vogue; Monnaie d'or. 6. Européen. 7. Anciens chants funèbres; Américain des USA. 8. Comptent au moyen d'une ancienne mesure de longueur; Une corde y passe. 9. Polit avec un instrument de vitrier; Pronom. 10. Après docteur; Dans la main.  
(Copyright by Cosmopress 5236)

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**Oswald Quincaillette Outillage**  
AEG Makita Metabo  
Avenue Léopold-Robert 104a  
☎ 039/23 86 24  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Boucherie W. Montandon**  
Stand 8  
☎ 039/28 34 87  
Service à domicile

**P.-A. Nicolet SA**  
**Vins et liqueurs en gros**  
Charrière 82,  
2300 La Chaux-de-Fonds

**GARAGE SPOROTO SA**  
**A. Crosilla** Maîtrise fédérale  
**et G. Avanzi** vendeur  
**Agence Fiat**  
Rue de la Fiaz 40  
☎ 039/26 08 08  
La Chaux-de-Fonds

**INTER MEUBLES** ☎ 039/28 52 81  
Meubles, tapis, rideaux  
Livraison de meubles gratis  
Pose de tapis et rideaux soignée  
Place du Marché 2-4  
2300 La Chaux-de-Fonds

**FC ETOILE SPORTING**

**LOTO FC ETOILE**

**Ce soir mercredi 22 janvier**

**Ancien-Stand dès 20 heures précises**

**4 cartons Bons d'achats Valeur Fr. 1000.-**

**1er tour gratuit**

**Abonnement 40 tours: Fr. 16.- cartes 50 ct.**

C'est le dernier moment pour souhaiter à chacun une année 1986 heureuse et prospère. C'est aussi le moment de reprendre activement la vie de la société, après les fêtes de Noël, pour les jeunes et les moins jeunes.

Merci encore de tout coeur aux participants et aux organisateurs et à tous les généreux donateurs qui ont permis de récompenser nos juniors et les participants à la fête de Noël. Il s'agit maintenant de faire face aux frais que va occasionner le 2e tour de championnat.

Aussi, les comitards et les joueurs vous attendent-ils tous avec joie à leur match au loto.

**La réputation des lotos de l'Etoile ne sera pas démentie. Qu'on se le dise.**

**N'oublions pas nos annonceurs et remercions-les pour leur soutien.**

**GABARIN SCOTCH CLUB**  
La Chaux-de-Fonds

**GRUNDER**  
Boucherie-Charcuterie  
Neuve 2  
☎ 039/28 35 40  
Paix 81  
☎ 039/23 17 41  
Viandes de premier choix  
Service à domicile

**Ferblanterie**  
**Schaub & Mühlemann SA**  
Installations sanitaires  
Progrès 84-88  
☎ 039/23 33 73

**Restaurant-Snack**  
**au britchon**  
Serre 68, ☎ 039/23 10 88  
Spécialités flambées, carte de saison, menu du jour.  
Salles pour sociétés - Banquets

**Le plus grand choix de la place**  
**ducommun sa**  
Léopold-Robert 53  
La Chaux-de-Fonds  
**Milieux, berbères, moquettes**

**OUTILLAGE TOULLEFER**  
Place de l'Hôtel-de-Ville  
La Chx-de-Fds  
(039) 28 62 55

**AU COQ D'OR**  
Comestibles von Kaenel  
Service traiteur  
Place du Marché 8, ☎ 039/28 43 43  
Av. L.-Robert 66, ☎ 039/23 20 33  
Saint-Imier, ☎ 039/41 44 86

Unique en Suisse romande

## Le Salon littéraire du Locle

Des hommes de lettre des Montagnes neuchâtelaises, les écrivains et poète Claude Darbellay de La Chaux-de-Fonds, Francis Dindeleux, du Locle, la revue littéraire (VWA) Marcelino Palomo et Pascal Antonietti, ont réuni le 8 octobre dernier, les gens liés, de manière diverse, au monde de la création artistique ou littéraire dans le but de créer et d'assurer l'animation d'un «Salon littéraire».

Le projet a été agréé par les personnes présentes. Les rencontres sont depuis lors périodiques, elles ont lieu en principe deux fois par mois au Cellier de Marianne. Y ont pris part Edmond Charrière, Carlo Baratelli, Jean-Pierre Brossard, Paul Mathey, Emile de Ceuninck, des personnalités du monde politique. Si le siège est au Locle, le Salon ne se veut pas du Locle, il est lieu de débat pour l'ensemble de la région, Montagnes neuchâtelaises, Littoral, France voisine. Nous avons demandé à Claude Darbellay de rappeler les buts et principes de ce Salon.

**D. de C. - Tout d'abord, qu'était un Salon au XVII<sup>e</sup> siècle en France, Angleterre, Allemagne, en Italie vers le XIX<sup>e</sup>, puis en Espagne, et pourquoi littéraire ?**

**Cl. D. -** Littéraire, parce que la littérature était phénomène culturel, était perçue au sens large. C'était le lieu où se retrouvait l'ensemble des créateurs, artistes peintres, musiciens, hommes de religion, de politique et gens de la finance. Mme Récamier, qui tenait salon, était elle-même femme de banquier. C'est là qu'étaient présentées les œuvres nouvelles, exposées à la critique. En fait c'était un lieu d'évolution culturelle et de débat.

**D. de C. - Quels étaient les critères d'admission ?**

**Cl. D. -** Il fallait être homme de culture, c'est-à-dire avoir un esprit ouvert à la culture, s'intéresser aux idées nouvelles. Le deuxième critère était de politesse. Etre admis dans un salon sous-entendait respecter les diverses opinions, tout en les critiquant.

**D. de C. - Qu'entendez-vous faire d'un Salon littéraire aujourd'hui ?**

**Cl. D. -** Briser l'isolement. Isolement des créateurs devant leur création, alors qu'existe le besoin de la confrontation avec d'autres, ne serait-ce que pour vérifier que l'on fait ce que l'on entend faire, mais plus généralement parce que se pose le problème, pour chacun, du rapport entre la production artistique dans son domaine, les recherches en cours, l'histoire de ce domaine et sa création personnelle.

Isolement triple. On se rencontre certes entre gens d'un même domaine, mais il n'y a jamais de débat de fond. On se rend compte, que les problèmes des écrivains, peintres, musiciens sont assez proches, mais surtout isolement entre ceux qui s'intéressent à la culture, ceux qui la font, et les responsables de sa politique.

Le Salon entend proposer aux autorités politiques, mais aussi faire avec les autorités politiques, la production et la diffusion, tout est relié. Un embryon de relation, déjà, s'amorce au Salon, les rencontres se succèdent, les gens s'expriment, sont présents.

**D. de C. - Quelle politique culturelle préconisez-vous ?**

**Cl. D. -** Force nous est de constater qu'il n'existe pas de véritable politique culturelle dans la région. Quelques récentes affaires tendent à le confirmer. De telles carences doivent être réfléchies, ensemble, par ceux qui font la culture, et tous ceux qui s'y intéressent. Une réflexion sur l'esthétique ne peut être séparée de la définition d'une politique culturelle.

**D. de C. - Quels sont les critères d'admission au Salon littéraire du Cellier de Marianne ?**

**Cl. D. -** Le Salon n'est pas un cercle. Il ne promet pas un type d'esthétique, ou des personnes, peu importe ce qu'elles font. On peut donc venir au Salon sans y être expressément invité, mais parce qu'on s'intéresse à ses activités, qu'on désire en proposer, suggérer des activités culturelles dans la

région et de la région vers d'autres lieux. Afin de ne pas devenir un club de discussion, il nous semble nécessaire de tisser des liens avec d'autres lieux, avec des invités de cette région et d'ailleurs, ce qui permettra de montrer ce qui se réalise dans la région et de recevoir ce qui se fait ailleurs.

**D. de C. - Comment fonctionne le Salon ?**

**Cl. D. -** Chaque réunion a une unité, un thème central, on peut donc y venir régulièrement, ou épisodiquement, mais tout s'inscrit dans une visée à plus long terme. Une personne présente dit ce qu'elle trouve d'intéressant, aujourd'hui, à la fois dans l'histoire de son art et dans la recherche actuelle, comment elle s'y situe. Elle ne fait pas une conférence, elle introduit une discussion, les participants posent des questions, proposent des thèmes de réflexion, on bavarde. Par bavarder, nous entendons que les interrogations soient mises en commun librement par chacun, interrogations prises aussi bien sur les problèmes de fond touchant l'esthétique que sur l'actualité artistique. Cela postule, aussi, et l'écoute et la critique du discours de l'autre.

**D. de C. - Les thèmes des prochains salons sont-ils définis ?**

**Cl. D. -** Le 28 janvier, - les rencontres ont lieu le mardi, - Hugues Wülser, écrivain, tentera - exercice de haute voltige - une définition de la culture. Lors d'une prochaine réunion, Jean-Claude Blanc, dramaturge au Théâtre populaire romand, parlera de son expérience, de celle du comédien, cerner le vocable «populaire» dans le domaine théâtral.

La culture Kurde sera l'objet d'une soirée et, par extension, toute culture empêchée d'exister sur le lieu de ses racines. Le statut du danseur sera abordé ultérieurement, la création cinématographique. Lucie Vergriete, déléguée culturelle, a été invitée. Le Salon littéraire se veut lieu de discussion et de création, où l'on reçoit et d'où l'on propose. Toutes suggestions seront les bienvenues.

D. de C.

Philippe Wyser à la Galerie du Manoir

## Renouveler le langage



«Auto-portrait» (photo Marcel Gerber)

Il est heureux que, pour cette exposition personnelle attendue, Philippe Wyser ait pu disposer de cimaises assez vastes. Ainsi, c'est un parcours que l'on entreprend, une marche mesurée dans ce que l'on imagine avoir été ses préoccupations de création et de réflexion.

«J'aime avoir beaucoup d'ouvertures, dit-il, renouveler le langage». Langage: le mot est lâché. Pourtant, il s'agit de peinture, de dessin, soulignés certes de titres, d'annotations, de dates.

Des mots qui se mêlent au trait, et dans l'approche du regardeur apparaissent comme inhérents au sujet. Alors perçoit l'idée, la conviction même qu'au-delà d'un langage pictural, plus loin qu'une simple forme d'expression plastique, c'est d'écriture qu'il s'agit.

Comment écrit un peintre, un plasticien ? Avec des formes certes, une représentation proche ou lointaine de la réalité. Mais dans les travaux de Philippe Wyser, c'est plus la démarche qui s'apparente à l'écriture.

On pressent qu'il a beaucoup dessiné - beaucoup écrit par le trait - et comme pour l'écriture, qu'il a tâtonné, cherché, cerné l'essentiel. Parfois avec précision, surabondance, détournant la forme par trop picturale par le titre anodin: Photopasseport, Carte postale; par le poids référentiel: Heimat, Valse viennoise, etc.

Ce sont alors des portraits apparemment réalistes, mais porteurs d'une dimension toute autre que l'art figuratif, par le traitement, par une volonté de distance.

Cernant encore l'essentiel, et toujours comme on peut le faire par l'écriture abrégée, il en a d'autres pages, en d'autres tableaux, usé du minimalisme. Il ne reste plus que la trace de la recherche, la précision s'effaçant pour un final succinct, la simplicité devenant riche d'un arrière-fond fortement pressenti, réellement présent.

Mais ces étapes ne peuvent se comprendre qu'en une visualisation globale de sa manière de cheminer, de sa

manière de chercher sans cesse. En cela, il est artiste exigeant; en cela il demande un public disponible, ouvert lui-même à embrasser cette voie.

Souhaitons que les visiteurs de la Galerie du Manoir se laissent intriguer et séduire ensuite. Au-delà des apparences, c'est à une expression totale, sans compromissions, que les intéressés sont conviés. (ib)

● Galerie du Manoir, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 13 février, tous les après-midi, de 15 à 19 h, sauf lundi et dimanche. Mercredi de 15 à 22 h, dimanche de 10 à 12 h.

### livre

## La nuit la source 1940-1950, Antoine Dousse

Antoine Dousse est né à Fribourg en 1924. Enfance et première scolarité à la campagne, Le Mouret et Praroman. Baccalauréat latin-grec au Collège St-Michel de Fribourg. Etudes de lettres à l'Université de la même ville. Séjour d'études à Paris en 1947. Reprend en 1953 la librairie de l'Université de Fribourg. Depuis 1970 enseigne à Lausanne et à Genève.

«La nuit la source», ce sont des extraits de ses carnets de seize à vingt-six ans. L'auteur eut, vers l'âge de quinze ans, la certitude de n'avoir pas été appelé à la vie pour autre chose que pour reprendre de ses aînés le chant interrompu, certitude accompagnée de la conscience, presque désespérée, de ne posséder encore aucun moyen, expérience, ni langage. Banal ? Ce qui, peut-être l'est moins, c'est la grave fidélité de l'adolescent à répondre, à s'instrumenter en secret pour créer, de sa substance, d'abord, celui qui créerait l'œuvre qu'il avait mission de produire.

Au-delà de la nuit et du mystère, ces cahiers sont aussi ceux d'une aurore, d'une jeune vie ardemment vouée à la recherche de la vérité et de la beauté, à l'étude des lettres, à la création, vie que la souffrance ni le deuil n'ont épargné.

Ce livre, sorti de presse en novembre 1985, fut couronné du prix «Alexis Peiry». (DdC)

● 215 pages, éditions de l'Aire.

### à l'agenda

## Zaline expose à Genève

Le peintre Pierre Zaline expose ses œuvres récentes à la galerie des Platanes, rue Vautier 37-39 à Carouge-Genève. Du mardi au vendredi de 14 à 18 h. Samedi de 10 à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février. (DdC)

## Romain Didier à Bienne

Soirée de bonne chanson française ce soir, mercredi 22 janvier, à 21 h., à l'aula du Gymnase de Bienne, avec Romain Didier. Des textes pleins d'émotion, hors des critères du show-bizz. (dn)

Pari tenu dans le commerce du livre

## La librairie indépendante

Le commerce du livre a connu, ces dernières années de profondes mutations. Cet objet culturel a trouvé place dans les grandes surfaces et les super-marchés. Ailleurs de grands groupes dominent le marché. Ils se font rares les librairies ne se consacrant qu'à la vente de livres, en indépendants. A La Chaux-de-Fonds, il existe une librairie de ce type, créée il y a 10 ans par Mme Matter-Grau. La librairie La Plume doit son existence à la fermeture de la cité du livre où travaillaient Mme Matter et une de ses amies. Toutes deux aimant bien ce domaine, elles ont décidé de fonder leur propre librairie, aidées par un prêt de la SAFFA (Service de cautionnement des femmes) et avec l'argent réuni auprès d'amis. Installée à la rue de la Balance, La Plume a déjà agrandi ses locaux et aujourd'hui, Anne Matter est seule à la tête de l'entreprise.



Anne Matter-Grau: une passion toute simple, le livre et la lecture.

Un dixième anniversaire peut être l'occasion d'un premier bilan.

**A. M.-G. -** Le temps en tout cas de faire quelques expériences et d'amasser quelques soucis. Au niveau du travail, étant grande lectrice moi-même, le plus difficile fut d'apprendre à percevoir la demande des autres, de se mettre à leur écoute. C'est indispensable aujourd'hui où la production de livres est gigantesque.

**Q. -** Que penser de cette profusion et la qualité y gagne-t-elle ?

**A. M.-G. -** Sur la quantité, il restera bien quelque chose et depuis trois ans, j'ai l'impression que la qualité remonte. C'est aussi, pourtant, le signe d'une fuite en avant de l'éditeur qui édite 50 titres en espérant que 10 seront des succès. Il y a pléthore dans le nombre de titres et dans les tirages avec réserves prévues.

Obligatoirement, quelques livres restent en rade. Leur «durée de vie» est aussi raccourcie. Chez nous, nous avons pour principe de les garder huit mois; sans preneurs passé ce délai, c'est qu'ils ne s'adressent pas à nos lecteurs. Mais il faut être attentif aux secondes vagues d'intérêt, quand le deuxième livre d'un auteur relance un premier ouvrage, quand une orchestration des médias le remet d'actualité, quand a fonctionné la bouche à oreille, etc. Nous pouvons toujours bien sûr obtenir sur demande les ouvrages qui ne sont plus à l'étalage.

Dans ce commerce, le libraire indépendant a-t-il un rôle particulier ?

**A. M.-G. -** Oui et à différents niveaux. Par exemple, je n'aime pas le principe des envois d'office qui est souvent la règle. Submergée, j'ai l'impression de jouer au banquier du diffuseur ou de l'éditeur. Me référant au bulletin des

parutions francophones je préfère choisir et trier, me trompant parfois, ou laissant échapper des livres intéressants, mais j'évite l'envahissement.

Pour un libraire indépendant, la situation matérielle est-elle difficile ?

**A. M.-G. -** Souvent oui et pour mieux résoudre les difficultés, nous nous sommes regroupés en une association «Les librairies du Temps présent». (Voir ci-contre.) Car, même en refusant l'envahissement, il faut posséder un fonds qui augmente sans cesse; la librairie est faite de roulement bien sûr, mais aussi d'un stock permanent que nous définissons peu à peu selon les demandes. Sans parler de la concurrence extérieure dans ce commerce en pleine mutation.

L'avenir peut-il être encore très souriant ?

**A. M.-G. -** Il faudra compter avec une évolution qu'on ne cerne pas vraiment. Le livre a perdu son statut de divertissement face à la TV; il perdra son rôle d'information avec l'informatique. La littérature, la vraie, ne trouvera pas d'autres supports mais cela restreint l'horizon.

L'un des secteurs chéris de ma librairie et auquel je crois beaucoup, c'est le livre pour la jeunesse. Domaine trop souvent délaissé, il a retrouvé un certain respect chez les éditeurs aussi et je veux encore le développer.

Et puis, avec des collègues, nous nous battons pour une politique de marché plus saine, avec prix fixes. C'est en dérogation de la loi contre les cartels, mais le livre n'est pas une marchandise comme une autre. A long terme, seuls des prix pareils partout, dans les commerces spécialisés s'entend, garantiront le choix et la qualité. Si l'on sait que des ouvrages importants à tirages limités se vendent à perte et sont compensés par d'autres éditions, on devine que sans une rigueur sur ce marché c'est la culture entière qui s'appauvrira. Espérons que le lecteur-consommateur en soit conscient.

La Plume, c'est le dernier salon où l'on cause ?

**A. M.-G. -** J'aime bien si c'est ainsi. Dans le domaine du livre, il est indispensable que demeurent des lieux où l'on peut satisfaire des besoins précis et être conseillé. Si c'est sympathique, en plus...

•Propos recueillis par Irène Brossard

## Les Librairies du Présent

Ce groupement est né en janvier 84, créé par des libraires las de se retrouver seuls face aux problèmes de leur profession. Plate-forme informelle, pour onze librairies de Suisse romande, indépendante les unes des autres et de groupes financiers, d'édition ou de distribution. Ses critères: exigence et qualité, soit fourniture rapide des livres demandés, choix présenté dans de bonnes conditions, qualité dans les contacts, et dans l'ambiance apportée aux librairies.

La volonté encore de pratiquer la profession sans passivisme, ni illusions mais dans le présent.

On y trouve quatre librairies de notre région, soit:

Amherdt, Colombier, La Bannet, Neuchâtel, La Plume, La Chaux-de-Fonds, Soleil d'Encre, Fleurier.

Un bulletin sera édité trois à quatre fois par an, et le Bulletin No 1 est sorti en novembre 85. Pas une nomenclature des best-sellers mais le recensement de quelques coups au cœur, signalant des auteurs mal connus, des petits éditeurs, et les spécialités de chacun, avec petit commentaire à l'appui. Un guide non négligeable dans le dédale actuel de l'édition et disponible dans les librairies. (ib)

# SKIS alpin

..... les prix chutent

## Oui, à MIGROS

MM La Chaux-de-Fonds, Le Locle  
et magasins de Tramelan, St-Imier

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations



**Vous savez ce que vous achetez.**



186.4.1.f

### Jetta. Tête de série.

Chapeau! Elle a vraiment de quoi plaire, cette Jetta: sportive confirmée, elle joint une remarquable puissance de jeu à une silhouette attrayante; à l'aise dans toutes les situations, elle a de quoi remporter toutes les parties.

Sa force, toutefois, réside aussi dans la discrétion de son moteur. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des démarrages fulgurants et des accélérations fougueuses. Elle a du répondant et du mordant. Bref, elle a du chien.

En fait, elle est capable de damer le pion à passablement de concurrentes classées bien plus haut dans la hiérarchie des prix: par son équipement, par son allant et par ses performances sur tous les terrains.

La Jetta existe en de nombreuses versions dotées des moteurs les plus divers, à catalyseur et à boîte automatique, diesel ou turbo diesel, en fringante GT à injection ou en luxueuse Carat, ainsi qu'en attrayante série spéciale TX.

La Jetta a tout ce qui fait d'une voiture une VW, toutes les qualités qui valent sa renommée à la marque: longévité, fiabilité, économie. Elle est en outre assortie d'un ensemble de garanties difficiles à battre, dont 6 ans contre la perforation de la carrosserie par la corrosion.

Jetta: déjà pour fr. 15'200.-



Importateur officiel des véhicules  
Audi et VW  
5116 Schinznach-Bad  
et les 575 partenaires V.A.G

**VW. Une européenne.**

**2300 La Chaux-de-Fonds  
Sporting-Garage-Carosserie  
J.-F. Stich 039 26 44 26**

**2400 Le Locle  
2333 La Ferrière  
2877 Le Bémont  
2610 Saint-Imier**

**Garage A. Pandolfo & Cie  
Garage du Jura  
Garage du Bémont, P. Kröll  
Garage Touring-Carosserie**

**039/31 40 30  
039/61 12 14  
039/51 17 15  
039/41 41 71**

**GRAND BAZAR**

Pulls  
dès 19.-  
Jeans  
dès 39.-  
Blousons  
dès 49.-

*prix imbattables*

BALANCE 12  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

**Autolocation**  
**Hertz No.1**  
Utilitaires

Garage René Gogniat  
15, rue de la Charrière  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

**Atelier d'architecture J.-C. Enderlin**  
rue du Sablon 17 - 1110 Morges

offre pour début avril ou date à convenir 2 postes pour des jeunes professionnels crocheurs et dynamiques

**1 dessinateur qualifié**  
- mise au point projets et plans d'exécution  
- éventuellement soumissions

**1 employé(e) de commerce**  
(CFC gestion ou secrétariat)  
comme responsable du secrétariat

Qualifications demandées pour les deux postes:  
- quelques années de pratique (min. 1 année)  
- aptitude à travailler en petite équipe  
- connaissances en micro-informatique souhaitées mais pas exigées.

Faire offres par écrit à l'atelier avec pièces usuelles.

**DEPARTEMENT DE JUSTICE**

Par suite de la démission honorable de la titulaire nous cherchons un(e)

**employé(e) d'administration**

pour le bureau du registre foncier du Val-de-Travers, à Môtiers.

**Exigences:**  
- formation commerciale complète (CFC d'employé(e) de commerce),  
- bonne dactylographie et sténographie  
- langue maternelle française.

**Obligations et traitement:** légaux.

**Entrée en fonction:** 1er février 1986 ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 29 janvier 1986.

**PETITES ANNONCES**  
Perdus - trouvés

**CHATTE** adulte tigrée grise, égarée, quartier Hôpital Le Locle.  
☎ 039/31 75 30.

**A vendre**

**CONGÉLATEUR BOSCH GT. 408** litres. Très belle occasion. Prix Fr. 650.-.  
☎ 039/31 79 07.

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE**, 4 plaques, frigo avec compartiment congélateur.  
☎ 039/26 89 64.

**BUREAU DOUBLE CORPS** prix à discuter. ☎ 039/23 86 34 12 h à 14 h.

**MANTEAU CASTOR DU CANADA.** Pour connaisseur, superbe occasion. Etat de neuf, taille 40-42. Valeur achat Fr. 4 500.-. Cédé Fr. 2 000.-.  
☎ 039/28 73 23.

**POUSSETTE** avec garniture. En parfait état. ☎ 039/37 18 04

**Chambres à louer**

**CHAMBRE INDÉPENDANTE.** Bas prix. Au Locle. ☎ 039/31 27 72.

Tarif réduit  
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)  
annonces commerciales  
exclues

**POMPES FUNÈRES**  
**Arnold Wälti**  
Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64  
La Chaux-de-Fonds  
Toutes formalités  
Transports Suisse et étranger  
92030

**Nous skions à**  
**La Braye**

Château d'Oex près Gstaad  
Haut-Pays blanc

Grand parking à Gérignoz,  
25 km de pistes

**et ... ça débite !!!**

**hip hip hip**  
**HYPMAT**

Lavage HP, place chauffée, 2 aspirateurs. Eau totalement déminéralisée par OSMOSE au dernier rinçage.  
**GARAGE DE LA RONDE**  
Collège 66

**ANNONCES CLASSÉES «Offres d'emplois» Parution les: mardi, jeudi, samedi**

**RTSR**

La **RADIO SUISSE ROMANDE** cherche un(e)

**secrétaire qualifié(e)**

pour son chef de la «Planification des Programmes».

**Activité:**  
Après une période de formation, ce(tte) collaborateur (trice) assumera les travaux de secrétariat concernant:  
- les affaires générales du programme;  
- les relations avec les trois chaînes de la Radio;  
- les relations avec les différentes instances de la SSR;  
- les relations avec l'auditoire;  
- les statistiques de programme (contrôle du contenu et de la durée des émissions);  
- Les échanges d'émissions avec les organismes de Radiodiffusion étrangers;  
- le secteur «Archives et Documentation».

**Exigences:**  
- certificat fédéral de capacité de secrétaire ou diplôme de l'Ecole supérieure de commerce ou titre jugé équivalent;  
- bonne culture générale (niveau secondaire), intérêt pour les programmes de Radio;  
- habile sténodactylographe, maîtrise de la langue française;  
- précision, goût pour les chiffres (statistiques);  
- intérêt pour les développements informatiques;  
- connaissances pratiques de l'allemand et de l'anglais;  
- entretient et diplomatie;  
- rapidité, sens des responsabilités et capacité d'autonomie.

Préférence sera donnée à une personne pouvant justifier de quelques années d'expérience.

**Entrée en fonction:** 1er avril 1986 ou à convenir.

**Délai d'inscription:** 31 janvier 1986.

Les candidats(es) de nationalité suisse voudront bien adresser leur offre détaillée avec prétentions de salaire, photographie et mention du poste au:  
**Service du personnel de la Radio Suisse Romande**  
40, avenue du Temple 1010 Lausanne

**Ensemble „Jogging“**

pur coton imprimé en turquoise ou jaune

Gr. 74 - 98

**14.-**

Langes-culottes „MILETTE“ le paquet de 40 pièces **1450**

9-18 kg

**Milette**  
Coton élastique  
**MAXIPLUS**

**Oui, à MIGROS**  
dans les Marchés MIGROS et principaux libres-services  
Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

**Provisoirement à court d'argent? Peu importe! Nous vous aiderons.**

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui, j'aimerais un crédit de** \_\_\_\_\_ **Mensualité désirée** \_\_\_\_\_ **env. Fr.** \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ 3/D/383

Rue/No \_\_\_\_\_ NPA/Lieu \_\_\_\_\_  
domiciale \_\_\_\_\_  
si depuis \_\_\_\_\_ domicile \_\_\_\_\_  
régionale \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_  
lieu \_\_\_\_\_

employeur \_\_\_\_\_ depuis? \_\_\_\_\_  
salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_ revenu \_\_\_\_\_  
comptes Fr. \_\_\_\_\_  
loyer mensuel Fr. \_\_\_\_\_  
nombre d'enfants mineurs \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_

**Banque Rohner**  
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Serre 90 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 00 55 Serre 90 La Chaux-de-Fonds

890.-  
Machine à laver 5 kg

(moins R.A.R.)  
Loc. vente dès 30.- par mois

**PIERROT MÉNAGER**

Serre 90 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 00 55 Serre 90 La Chaux-de-Fonds

**Profiter d'une bonne occasion.**

**Avec l'argent de la Banque ORCA.**

Téléphonez-nous: 038/25 44 25.  
Ou passez nous voir: Ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller. Prêt personnel de la Banque ORCA - rapidité, simplicité et discrétion.

**Banque ORCA**  
Société affiliée de l'UBS

# ECONOMIE

## Nouvelles technologies et syndicats: le rose et le noir

# « Casser les discours de l'illusion »

L'objectif n'était pas d'illustrer des thèses syndicales formulées à l'avance mais bien de chercher à comprendre ce qui se passe autour des nouvelles technologies. Si c'est une révolution, on ne peut se contenter de s'intéresser à la couleur des écrans et à la forme des chaises... Une approche plus fondamentale se révélait nécessaire. Avant de répondre des slogans et proposer des revendications en petit comité, il fallait connaître l'opinion des premiers intéressés: les travailleurs. On ne savait pas ce qu'il fallait penser ou faire, face aux nouvelles technologies. Sensibiliser les salariés assez peu conscients des enjeux, les mobiliser, afin de renforcer dans les entreprises une forme de résistance. Poser les bonnes questions: tel est l'axe général du travail à la base de l'ouvrage intitulé: «Les nouvelles technologies vues par les travailleurs» présenté hier à Lausanne au cours d'une conférence de presse convoquée par la Commission syndicale: «Action et solidarité», qui regroupe la Confédération romande du travail, le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs de Genève, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux, la Fédération fribourgeoise des syndicats chrétiens et la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens. L'ouvrage a été réalisé en coopération avec le groupe de recherche et d'intervention sociologiques (Grisoc).

Quant à l'enquête elle-même, elle révèle d'un côté une forme de répercussion d'idées reçues avec éléments «peints en rose»: progrès, compétitivité des entreprises, compétences accrues pour tout le monde. Tandis que par ailleurs, les réponses sont inquiétantes quant aux responsabilités, aux compétences, aux

connaissances qu'elles laissent entrevoir aux postes de travail!

On pourrait classer les attitudes individuelles en : modernistes, ringards, fatalistes ou carrément innocentes. Elles expliquent cependant toute une forme de désarroi. On n'a pas de réponse à formuler pour savoir ce que peuvent faire les

travailleurs et les syndicats pour obtenir suffisamment d'information et surtout de formation dans les entreprises.

D'où les propositions du groupe de travail ayant édité l'ouvrage ci-dessus riche en chiffres de tous genres, afin, à moyen terme, explique-t-il, de «casser les discours de l'illusion».

sans nuire à la souplesse et à la rapidité d'adaptation des entreprises.

En résumé, l'ouvrage est davantage un manuel d'action syndicale qu'une simple enquête chiffrée. Cette présentation a démontré que le livre lui-même est conçu d'abord comme un outil de formation et d'information syndicale. C'est pourquoi

l'enquête elle-même est enveloppée de ces autres éléments.

L'originalité de ce livre est de s'intéresser pour la première fois en Suisse sinon en Europe puisqu'il existe un précédent en Belgique, à ce que pensent les salariés des nouvelles technologies et comment ils les ressentent.

Rubrique économique:  
Roland CARRERA

L'analyse se termine donc par des revendications qui exigent, en contrepartie des innovations technologiques, des innovations sociales qui soient à leur hauteur, à savoir:

- que toute introduction de nouvelles technologies soit accompagnée de l'obligation de négocier, son principe, ses modalités et ses effets
  - que les gains en productivité soient répartis aussi au bénéfice des travailleurs
  - qu'une formation de base et un recyclage soient garantis aux salariés en dégageant 5% des heures travaillées et 2% de la masse salariale des entreprises à cette effet.
- Encore faudra-t-il savoir comment traduire ces exigences dans la pratique,

## Alusuisse: le roque confirmé Celio, Jucker, Arnold

C'est désormais officiel: MM. Emmanuel R. Meyer et Bruno Sorat se retirent des instances dirigeantes d'Alusuisse.

La présidence de la direction générale est reprise, avec effet immédiat, par M. Hans Jucker, jusqu'ici délégué du conseil d'administration de Lonza SA. L'ancien conseiller fédéral Nello Celio succède pour sa part à M. Meyer à la présidence du Conseil d'administration. Il conservera ce poste jusqu'à l'assemblée générale de 1987, ont déclaré les responsables d'Alusuisse SA au cours d'une

conférence de presse organisée hier à Zurich. A noter par ailleurs que les actionnaires d'Alusuisse auront à se prononcer, lors de l'assemblée générale du 23 avril prochain, sur l'entrée au conseil d'administration de MM. Max D. Amstutz, délégué du Conseil d'administration de la société Holderbank Financière Glaris SA et Pierre Arnold, ancien président de la délégation de l'Administration Migros et actuel délégué du Conseil d'Administration de la Société de Microélectronique et horlogerie SA (SMH). (ats)

## Dix-huit mois d'enquête

Cette publication recense les résultats d'une enquête sur la perception des nouvelles technologies par les salariés de Suisse romande, menée pendant 18 mois selon les principes de la recherche-action auprès de 500 travailleurs de Suisse romande. Le dépouillement des 220 réponses de chacun des 438 questionnaires valides fournit une masse d'informations intéressantes (50 pages de résultats analysés), notamment sur:

1. les attitudes générales des salariés face aux nouvelles technologies (44% pensent qu'elles ne permettront pas de surmonter la crise contre 28,5% et 27,5% sans avis, par exemple),
2. les modifications du travail qu'elles entraînent (on notera ainsi que les cadences, la tension nerveuse et le contrôle de la quantité de travail ont augmenté respectivement pour 46%, 44% et 39% des salariés avec l'introduction des nouvelles technologies),
3. la manière dont les travailleurs sont informés, consultés,

formés (seulement 38% du personnel est informé, 24% consulté et 17% associé lorsque l'entreprise, projette l'introduction de nouvelles technologies; 75% des salariés reçoivent pour tout recyclage une formation sur le tas au moment de l'arrivée des machines).

### LE TEMPS DES CONTRE-PARTIES

Au vu de ces résultats et après analyse des données récentes sur la pénétration de l'informatique dans les entreprises suisses (qui a doublé en deux ans), la Commission syndicale Action et Solidarité constate pour l'essentiel que:

1. les décisions concernant l'introduction et l'utilisation des nouvelles technologies sont aujourd'hui un monopole patronal,
2. tous les bénéfices qui en résultent reviennent aux entreprises à l'exclusion des travailleurs,
3. cette «révolution technique» ne s'accompagne pas d'une requilibration adéquate des salariés.

## Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	13.01.86	20.01.86
Gasoil	229.—	202.—
Super	244.—	232.—
Bâle (F.S./T)		
Gasoil	505.—	425.—
Super	535.—	510.—
Produits pétroliers au détail		
(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.25	1.21
Sans plomb 95	1.20	1.16
Diesel	1.26	1.22
Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	57.50 % lit.	53.25 % lit.
2000 à 5000 l.	61.50 % kg	48.— % kg
5000 à 8000 l.	60.— % kg	46.75 % kg
8000 à 11000 l.	59.— % kg	45.90 % kg
Bois de cheminée	18.50 le sac	18.50 le sac
Briquettes (pq 25 kg)	65.70 % kg	65.70 % kg
Anthracite	83.70 % kg	83.70 % kg
CICA + Groupement des marchands		

## En deux mots et trois chiffres

• Les 40 principales banques ouest-allemandes, réunies à Francfort au siège de la première d'entre elles, la Deutsche Bank, ont donné leur accord de principe à une participation «au cas par cas» au plan Baker, destiné à empêcher une crise majeure de la dette internationale, mais sans préciser le montant de cette participation.

• La production mondiale d'acier brut a augmenté de 10 millions de tonnes en 1985, malgré un recul au Japon et aux Etats-Unis, révèlent les chiffres de l'Institut international du fer et de l'acier.

• Au cours de la deuxième période du mois de janvier, les réserves de devises ont diminué de 1,4 milliard de francs, les crédits croisés arrivés à échéance n'ayant été que partiellement renouvelés; Les billets en circulation et les autres engagements à vue ont enregistré un recul de 0,7 milliard de francs, indique la Banque Nationale Suisse (BNS) dans un communiqué

publié mardi. A la suite de ces mouvements, les avoirs en compte de virements des banques et sociétés financières en Suisse ont fléchi légèrement pour s'inscrire à 7,9 milliards de francs.

## Eschler - Urania à Zurich

### Faillite: rebelote

Eschler Urania (EU), une entreprise zurichoise spécialisée dans les accessoires pour voitures, n'a pas fini de faire parler d'elle. La faillite menace en effet une fois de plus cette société. Une telle procédure a été entamée le 16 janvier dernier, contre laquelle un recours peut être déposé dans les dix jours, indique le quotidien zurichois «Tages-Anzeiger» dans son édition de hier. L'Office des faillites chargé de l'affaire a pris des premières mesures pour préserver les actifs de la société. (ats)

# BOURSE

### HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jcc	138250.—	136000.—
Roche 1/10	13600.—	13600.—
SMH p.(ASUAG)	133.—	131.—
SMH n.(ASUAG)	560.—	550.—
Crossair p.	1550.—	1075.—
Kuoni	23900.—	22000.—
SGS	6675.—	6525.—

### ACTIONS SUISSES

	A	B
Crédit Fonc. Neuch.	870.—	875.—
B. Centr. Coop.	1055.—	1040.—
Swissair p.	1800.—	1830.—
Swissair n.	1500.—	1525.—
Bank Leu p.	4700.—	—
UBS p.	5190.—	5190.—
UBS n.	945.—	965.—
UBS b.p.	203.—	204.—
SBS p.	578.—	580.—
SBS n.	455.—	454.—
SBS b.p.	515.—	516.—
C.S. p.	3700.—	3685.—
C.S. n.	695.—	710.—
BPS	2630.—	2650.—
BPS b.p.	263.—	262.—
Adia Int.	4455.—	4775.—
Elektrowatt	3550.—	3365.—
Forbo p.	3050.—	3025.—
Galenica b.p.	730.—	740.—
Holder p.	4175.—	4250.—
Jac Suchard	7550.—	7500.—
Landis B	2345.—	2330.—
Motor col.	1125.—	1125.—
Moeven p.	5550.—	5475.—
Buerhle p.	1630.—	1695.—
Buerhle n.	370.—	380.—
Buerhle b.p.	420.—	440.—
Schindler p.	4500.—	4500.—
Sibra p.	660.—	660.—
Sibra n.	450.—	460.—
La Neuchâteloise	890.—	900.—
Rueckv p.	15600.—	15550.—
Rueckv n.	6000.—	5950.—

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	139.—	139.50
Aetna LF cas	111.—	110.50
Alcan alu	64.75	64.—
Amx	31.—	31.—
Am Cyanamid	119.—	122.50
ATT	47.75	47.75
Amoco corp	125.50	126.—
ATL Richif	124.50	123.50
Baker Intl. C	33.25	34.—
Baxter	33.50	33.50
Boeing	99.50	101.50
Burroughs	128.50	131.50
Caterpillar	89.75	89.50
Citicorp	107.50	105.50
Coca Cola	167.50	166.50
Control Data	43.75	43.75
Du Pont	131.50	129.—
Eastm Kodak	99.75	99.50
Exxon	109.50	108.—
Gen. elec	146.—	144.—
Gen. Motors	149.—	148.50
Gulf West	107.50	104.50
Halliburton	54.75	55.50
Homestake	56.—	56.50
Honeywell	160.—	156.—

### BILLETTS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	2.04	2.12
1 \$ canadien	1.44	1.54
1 £ sterling	2.83	3.08
100 fr. français	26.75	28.75
100 liras	0.1155	0.1305
100 DM	84.—	86.—
100 fl. hollandais	74.50	76.50
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.23	1.48
100 schilling autr.	11.95	12.25
100 escudos	1.05	1.55

### DEVICES

	A	B
1 \$ US	2.07	2.10
1 \$ canadien	1.4725	1.5025
1 £ sterling	2.9350	2.9850
100 fr. français	27.30	28.—
100 liras	0.1235	0.1260
100 DM	84.50	85.30
100 yens	1.0250	1.0370
100 fl. hollandais	74.95	75.75
100 fr. belges	4.10	4.20
100 pesetas	1.34	1.38
100 schilling autr.	12.—	12.12
100 escudos	1.30	1.34

### MÉTAUX PRÉCIEUX

	A	B
\$ Once	354.—	357.—
Lingot	23.700.—	23.950.—
Vreneli	164.—	176.—
Napoléon	154.—	166.—
Souverain	188.—	202.—
Argent	6.10	6.25
\$ Once	405.—	420.—
Lingot	24.800.—	25.300.—

### CONVENTION OR

	A	B
22.01.86	—	—
Plage or	24.300.—	—
Achat	23.840.—	—
Base argent	460.—	—

### NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	53%	53.—
Alcan	30%	30%
Alcoa	39.—	38%
Amx	14%	14%
Asarco	20%	20%
Att	22%	22%
Amoco	60%	50.—
Atl Richld	59%	57%
Baker Intl	16%	15%
Boeing Co	48%	48%
Burroughs	63%	64%
Canpac	12%	12%
Caterpillar	43.—	43%
Citicorp	51.—	49%
Coca Cola	79%	78%
Crown Zeller	40%	40%
Dow chem.	42%	41%
Du Pont	62%	61%
Eastm. Kodak	47%	47%
Exxon	52.—	50%
Fluor corp	15%	15%
Gen. dynamics	67.—	67.—
Gen. elec.	68%	68%
Gen. Motors	70%	69%
Genstar	25.—	25.—
Halliburton	26%	26%
Homestake	26%	26%
Honeywell	75.—	74%
Inco ltd	14.—	13%
IBM	149%	149%
ITT	37%	37%

### CANADA

	A	B
Bell Can	39.75	39.375
Cominco	13.375	13.25
Genstar	34.875	35.25
Gulf cda Ltd	20.625	20.625
Imp. Oil A	49.125	47.875
Noranda min	17.—	16.625
Nthn Telecom	45.125	44.50
Royal Bk cda	32.50	32.—
Seagram co	64.875	64.25
Shell cda A	23.125	22.625
Texaco cda I	29.125	28.375
TRS Pipe	20.625	20.375

### TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1170.—	1170.—
Canon	1130.—	1100.—
Daiwa House	890.—	884.—
Eisai	1340.—	1340.—

Achat 100 DM Devise  
84.50

Achat 100 FF Devise  
27.30

Achat 1 \$ US Devise  
2.07

LINGOT D'OR  
23.700 - 23.950

INVEST DIAMANT  
Janvier 1986: 218

(A = cours du 20.01.86) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1529.13 - Nouveau: 1514.45

# SPORTS

**La Société de Banque Suisse**  
votre banque

**Concours hebdomadaire de pronostics**  
**FACE À FACE**

	Les hockeyeurs chaud-fonniers sont meilleurs sur la glace que dans les concours de pronostics. Comme Philippe Mouche, Laurent Stehlin a perdu dès sa première apparition par 10 à 9 face à M. Roland Stocco. Ce dernier se mesure cette semaine à un autre hockeyeur qu'il connaît bien à savoir Jean-Michel Messerli du CP Fleurier mais aussi défenseur du FC Le Locle.	
Derby grison à l'avantage des visiteurs. 2	1. Arosa - Davos	Davos est favori. 2
Fribourg est en forme mais attention à Kloten. 1, 2	2. Fribourg - Kloten	Les équipes se valent. 1, X, 2
Pas de problème pour le chef de file. 1	3. Lugano - Sierre	Lugano est intouchable. 1
Même au dehors, 2 points pour les Tessinois. 2	4. Olten - Ambri-Piotta	Olten a besoin de points. 1
Bienne vise les play-offs. 2	5. Zurich - Bienne	Les deux cherchent des points. 1, 2
Avantage aux Milanais. 2	6. Avellino - Milan	Avellino est en reprise. 1
Sur leur lancée de dimanche passé... 1	7. Como - Bari	Avantage à l'équipe qui reçoit. 1
L'Inter doit absolument se reprendre. 1	8. Internazionale - Udinese	L'Inter est en perte de vitesse. X
Deux faux-pas, c'est trop ! 1	9. Juventus - Verona	Parce que... Michel Platini. 1
Encore une défaite pour la lanterne rouge. 2	10. Lecce - Fiorentina	Lecce à domicile. 1
Pisa sur sa lancée de ce dernier week-end. 1	11. Pisa - Atalanta	Pisa plus forte sur le papier. 1
Tout est possible. 1, X, 2	12. Roma - Napoli	Roma a les faveurs de la cote. 1
Un match à l'italienne. X	13. Sampdoria - Torino	Le besoin de gagner. 1

**Rencontres régionales**

Avantage à l'équipe en forme. 1	14. BC Chx-de-Fds - BC Wetzikon	Je soutiens les Neuchâteloises. 1
Le soutien du public fera la différence. 1	15. HC Saint-Imier - Tramelan	Saint-Imier veut faire les finales. 1

14 = LNB féminin basketball  
15 = 2e ligue hockey sur glace

Notre concours «Face à face» a pris un excellent départ. Les lecteurs se sont pris au jeu de la photo-mystère paraissant tous les vendredis. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort prévu à fin décembre destiné à récompenser la fidélité des participants.

Pour ce qui concerne le concours «Face à face» proprement dit, le vainqueur sera désigné à l'issue du concours du sport-toto des 8-9 février 1986. Le ou la secourante ayant totalisé le nombre de points le plus élevé (cumul des semaines entrant en ligne de compte) gagnera cette première édition. Un voyage tous frais payés à l'une des finales de Coupe d'Europe de football le récompensera.

Classement des quidams		Classement des sportifs	
1. Jean-René Schlichtig	62 pts	1. Bernard Challandes	43 pts
2. Magalie Chopard	35 pts	2. Michel Poffet	39 pts
3. Pascal Quéloz	19 pts	3. Roger Läubli	24 pts

**OCCASION DU LION**  
Garantie expertisée  
**ENTILLES SA**  
Garage et carrosserie  
La Chaux-de-Fonds Le Locle  
039/26 42 42 31 37 37  
Ouvert le samedi jusqu'à 17 h.

*Profitez de nos soldes*

## Dans le slalom spécial Coupe du monde de Parpan La fin d'une longue attente

Sous le soleil de Parpan, Didier Bouvet a enfin remporté cette victoire que la France attendait depuis bientôt treize ans. Si l'on excepte le succès sans grande signification de Michel Vion dans le combiné du Lauberhorn l'an dernier, les skieurs français n'avaient plus triomphé dans une épreuve masculine de Coupe du monde depuis 1973, lorsque Jean-Noël Augert s'était imposé à Heavenly Valley.

Dans les Grisons, Didier Bouvet a bénéficié de l'élimination du Liechtensteinois Paul Frommelt, vainqueur dimanche à Kitzbühel, qui aurait dû logiquement l'emporter sans une faute à quelques mètres de l'arrivée. Meilleur temps de la première manche avec une marge de 67 centièmes sur Bouvet, Frommelt avait course gagnée lorsqu'il enfourcha l'une des dernières portes du parcours. Bouvet devance Ingemar Stenmark de 51 centièmes et Thomas Bürgler de 68 centièmes.



Le Suisse Thomas Bürgler a terminé au troisième rang du slalom de Coupe du monde de Parpan. C'est le meilleur résultat de sa carrière. (Bélino Bild + News)

Médaillé de bronze aux Jeux de Sarajevo en 1984, Didier Bouvet, né à Thonon le 6 mars 1961, a confirmé de brillante manière le redressement des slalomeurs français amorcé cette saison. Après la troisième place de Daniel Mougel à Berchtesgaden, cette victoire de Bouvet vient récompenser à point nommé le labeur du Valaisan Roland Francey, responsable des skieurs «tricolores».

### Haltérophilie

### Trois records de Suisse à seize ans!

Le Thurgovien Simon Spatharis, âgé de 16 ans seulement, a établi trois nouveaux records de Suisse, dans la catégorie des légers, lors d'un huitième de finale de la Coupe qui opposait Bienne à Sirmach, les Seelandais l'emportant par 627,275 points à 484,745.

Spatharis a d'abord amélioré de 2,5 kg. le record de l'épaulé-jeté, détenu depuis 1964 par le Chaux-de-Fonnier Philippe Lab, en soulevant 142,5 kg.; puis, avec la même marge, celui de l'arraché, propriété de Dimitri Lab (Moutier), avec 117,5 kg.; enfin, il a mis à mal le total aux deux mouvements, également détenu depuis 1964 par Philippe Lab, le portant à 260 kg. (+ 7,5 kg.). (si)

### Coupe de Suisse Tramelan qualifié

C'est samedi dans son local d'entraînement et à huis clos (?) que se disputait à Tramelan une manche qualificative pour la Coupe de Suisse.

Tramelan était opposé à Plainpalais et c'est dans une rencontre qui n'aura pas soulevé les passions que Tramelan s'est qualifié par 530 points Muttoni à 426 pour les quarts de finale.

Tramelan avait aligné les athlètes suivants: Daniel et Michel Tchan, Robert Stolz et Marco Vettori, alors que Plainpalais s'était déplacé à Tramelan avec l'ex-Tramelot Christian Heimberg et un athlète âgé de 66 ans, Georges Torney qui soulevait 60 kg. à l'arraché, 80 kg. à l'épaulé-jeté soit 140 kg. au biathlon. (comm, vu)

### LE CLASSEMENT

- Didier Bouvet (Fra) 1'33"03;
  - Ingemar Stenmark (Sue) à 0"51;
  - Thomas Bürgler (Sui) à 0"68;
  - Jozé Kuralt (You) à 1"18;
  - Jonas Nilsson (Sue) à 1"19;
  - Marco Tonazzi (Ita) à 1"28;
  - Dietmar Köhlbichler (Aut) à 1"36;
  - Ivano Edalini (Ita) à 1"50;
  - Mathias Berthold (Aut) à 1"55;
  - Petar Popangelov (Bul) et Robert Zoller (Aut) à 1"60;
  - Joël Gaspoz (Sui) à 1"64;
  - Oswald Tötsch (Ita) à 1"67;
  - Roland Pfeiffer (Aut) à 1"71;
  - Daniel Mougel (Fra) à 1"77.
- Puis les autres Suisses: 20. Max Julen à 2"21; 21. Pirmin Zurbriggen à 2"32. - 69 participants, 36 classés.

### Vite dit

**Didier Bouvet:** Je suis doublement heureux car, avec cette victoire, j'ai enfin confirmé ma médaille de bronze de Sarajevo. Psychologiquement, cette médaille m'avait handicapé. Je n'arrivais jamais à me libérer. Je faisais toujours une bonne manche, mais jamais les deux. Cela faisait tellement longtemps qu'on attendait une victoire française. On savait tous que nous étions capables de faire de bons résultats. Roland Francey nous a appris à prendre conscience de nos moyens et surtout à nous faire mieux skier.

**Ingemar Stenmark:** Cette deuxième place me satisfait pleinement. Bouvet a vraiment très bien skié dans les manches. Après le premier parcours, je ne croyais plus pouvoir gagner et j'ai simplement fait aussi bien que j'ai pu.

**Thomas Bürgler:** Je suis très heureux d'être vraiment à part entière dans le premier groupe des slalomeurs. Cette place, qui est ma meilleure dans cette spécialité, confirme ma bonne forme de Sestrières. Je regrette seulement d'avoir, en disputant les descentes, perdu ma souplesse en slalom. (si)

### POSITIONS EN COUPE DU MONDE

- Messieurs. - Général:** 1. Peter Wirnsberger (Aut) 130 points; 2. Marc Girardelli (Lux) 109; 3. Ingemar Stenmark (Sue) 102; 4. Peter Müller (Sui) 99; 5. Pirmin Zurbriggen (Sui) 84; 6. Bojan Krizaj (You) 75; 7. Jonas Nilsson (Sue) et Rok Petrovic (You) 68; 9. Erwin Resch (Aut) 67; 10. Hubert Strolz (Aut) et Andreas Wenzel (Lie) 66.
- Slalom:** 1. Nilsson 68; 2. Stenmark, Paul Frommelt (Lie) et Krizaj 60; 5. Petrovic 50; 6. Köhlbichler 42.
- Par nations:** 1. Suisse 1248 (messieurs 582, dames 846); 2. Autriche 1064 (633 et 431); 3. RFA 517 (112 et 405); 4. Italie 462 (355 et 107); 5. Suède 266 (247 et 19); 6. Yougoslavie 241 (172 et 69). (si)

### Epreuves de Crans-Montana Programme définitif

A la demande de la FIS et du comité de la Coupe du monde, les organisateurs de Crans-Montana ont accepté de reprendre deux épreuves de Coupe de monde annulées en raison du manque de neige ou de mauvaises conditions atmosphériques: slalom géant dames de Leysin et super-géant messieurs de Garmisch.

Le calendrier des épreuves qui se dérouleront sur le Haut-Plateau valaisan se présente désormais ainsi:

**Lundi 27 janvier:** slalom spécial messieurs FIS (stade de la Nationale, 9 h. 30, 11 h. 30).

**Vendredi 31 janvier:** descente dames de Coupe du monde (piste nationale, premier départ à 12 h. à Cry d'Err).

**Samedi 1er février:** slalom géant dames de Coupe du monde (remplacement de Leysin, 10 h. et 13 h.).

**Lundi 3 février:** super-géant messieurs de Coupe du monde (remplacement de Garmisch, 12 h.).

**Mardi 4 février:** super-géant messieurs (12 h.).

Le slalom géant dames et les deux super-géants messieurs se disputent sur la deuxième moitié de la Piste nationale avec départ à Oulès et arrivée au stade de la Nationale. (si)

# SPORTS

## Lors des 24 Heures des neiges de Montbenoit Un exploit et un succès franco-suisse

Les 24 Heures des neiges de Montbenoit sont décidément une épreuve à part dans le monde du ski de fond. La pari pris en 1982 d'organiser une course de ski de fond sur 24 heures paraissait insensé voir même utopique pour beaucoup. L'opiniâtreté, le sérieux et la compétence de près de 500 bénévoles réunis autour de l'équipe dirigeante a permis le classement de l'épreuve au calendrier international de ski et cette sixième édition a rassemblé un nombre record de participants avec 102 équipes de quatre coureurs (cinq équipes féminines) et 37 coureurs individuels dont cinq femmes.



Pierre-Eric Rey (à gauche) et Claudy Rosat (à droite) ont largement contribué à la victoire de leur équipe franco-suisse dans les 24 Heures de Montbenoit. (Photo archives)

Ce «jour le plus long» du ski de fond a été marqué par des conditions météo très défavorables qui rendent d'autant plus impressionnant le formidable exploit de J.-L. Girod (de Chapelle des Bois dans le Haut-Doubs) qui, en 24 heures et sur une piste très difficile, a parcouru 305,280 km. à la moyenne de 12,718 km./h. Le pays Saugeais a également pu assister à la très nette domination de l'équipe de P.-E. Rey et C. Rosat associés aux Français D. Grolambert et G. Belina qui en parcourant 393 km. a laissé leurs seconds à plus de 24 km.

### EXPLOIT DE J.-L. GIROD

Après un départ ultra-rapide (20 km. dans la première heure) le coureur de Chapelle des Bois maintenant un rythme très élevé et tenait même la tête devant les coureurs des équipes qui se relayaient. Pendant 24 heures, ne s'arrêtant que pour se ravitailler, Girod faisait une formidable impression.

Adeptes du pas des patineurs, il ne l'abandonna que durant trois tours de circuit (9 km.) vers 2 heures du matin pour se décontracter les muscles douloureux avant de reprendre sa folle avancée. A l'issue des 24 heures de course, les chiffres étaient éloquentes: 305,280 km. par

cours soit quatre kilomètres de mieux que l'ancien record établi l'année précédente mais dans de bien meilleurs conditions.

P.-E. Rey qui le félicitait pour son exploit n'hésitait pas à déclarer: Si Girod avait eu des conditions de neige favorable, il aurait aujourd'hui en poche le record du monde de distance en 24 heures et il aurait approché les 360 km. G. Carrez de Lamoura qui n'est pourtant pas le premier venu finissait second à plus de 60 km. de Girod. Il faut également noter l'excellente septième place du sociétaire du Ski-Club des Breuleux Georges Frey qui a parcouru 167,811 km.

### UNE ÉQUIPE FRANCO-SUISSE SUR LA PLUS HAUTE MARCHÉ

La course par équipe a, quant à elle, vu la très belle victoire de l'équipe franco-suisse, composée de P.-E. Rey, C. Rosat, D. Grolambert et G. Belina, qui a parcouru 393,651 km soit une moyenne de 16,4 km. à l'heure.

Après un départ prudent, et adoptant le principe d'un relais tous les six tours, l'équipe de Rey a pris le commandement vers 19 heures samedi soir pour ne plus le quitter. L'équipe des Fourgs et celle de

la MJC Morteau qui se relayaient tous les deux tours a manqué de récupération et n'a rien pu faire devant la progression de l'équipe franco-suisse. La pluie de la nuit et les mauvaises conditions de neige les privaient d'ailleurs du record de distance établi par une équipe suisse en 1983 avec 430,5 km.

P.-E. Rey et C. Rosat analysaient leur course ainsi: Tout s'est bien passé, nous étions parfaitement organisés et cela compte beaucoup car nous avons pu dormir un peu. La course a été rendue très dure car la neige, au matin ne glissait vraiment plus. Il faut tout de même tirer un coup de chapeau aux organisateurs qui ont permis à la course de se terminer. Nous tenons également à souligner la valeur symbolique que nous attachons à la formation de notre équipe: que ce soit du côté de La Brévine, de Pontarlier ou vers Charquemont, la frontière n'existe pas pour les fondeurs...

En ce qui concerne la suite du palmarès il faut noter les résultats des féminines avec Mlle Dornier, de Pontarlier, qui a parcouru seule 171 km. et l'équipe féminine de Chamonix qui a parcouru 241,8 km.

### LES RÉSULTATS

Par équipes: 1. Equipe franco-suisse (Rey, Rosat, Grolambert, Belina) 393,651 km.; 2. Les Fourgs (Tissot, Tissot, Mesnier, Robbe) 368,880 km.; 3. MJC Morteau (Chopard, Dague, Vieille-Blanchard, Rognon) 349,8 km.; 4. ESS Montbenoit 336,255 km.; 5. AS Oye et Pallet 333,9 km.; 6. Penarala (Espagne) 324,360 km.; 7. ESS Montbenoit I 314,362 km. - 102 équipes classées.

Individuels: 1. J.-L. Girod (SC Mont-Noir) 305,280 km.; 2. Carrez (Lamoura) 244,8 km.; 3. Painy (Lyon) 203,502 km.; 4. Dornier (Pontarlier) 198,250 km.

R. V.

## Ce week-end aux Verrières et à La Robella 9e triathlon national

Jean-Louis Burnier, champion suisse en titre, s'est blessé à Montana. Il pourrait faire sa rentrée samedi et dimanche aux Verrières et à La Robella où se déroulera le 9e triathlon national. L'équipe suisse y participera mais les non-licenciés seront aussi admis. Ils courront un biathlon (fond et tir en stand).

Le triathlon commencera à La Robella samedi matin vers 10 h. 45. Le slalom géant sera tracé sur la piste de compétition des Chamois. Les tirs se feront au stand des Verrières durant l'après-midi. Enfin, les courses de ski de fond auront lieu aux Cernets dimanche matin. Le premier départ est annoncé pour 9 h. 30.

### NOUVELLE FORMULE

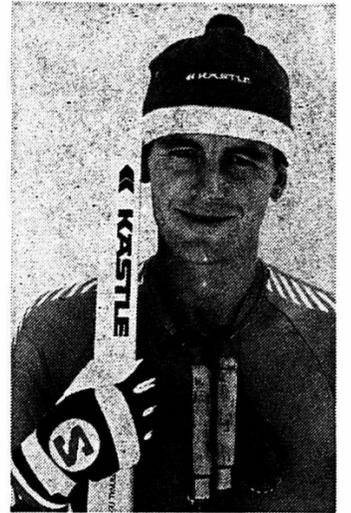
Cette année, les membres de l'équipe nationale feront le parcours avec leur carabine au dos. En chemin, dans la région de Divois, ils devront tirer dans des cibles. Cinq coups en position couchée après 2,5 km., 5 coups en position debout après 7,5 km. Tir au petit calibre, à 50 mètres.

Nouvelle formule: pour chaque coup raté, les nationaux devront accomplir une boucle de 150 mètres avant de reprendre leur parcours. Auparavant, ils étaient pénalisés en temps. Ce qui compliquait passablement l'établissement des classements.

### OUVERT À TOUS

Le triathlon des Verrières n'est pas seulement réservé aux champions de l'équipe nationale. Chacun peut y participer. Dans les catégories seniors (20 ans et plus, parcours de 12 km.); juniors (16 à 20 ans, parcours de 8 km.); jeunesse nordique ou alpine (12 à 15 ans, parcours de 4 km.).

Une catégorie biathlon, ski de fond et tir en stand, est ouverte cette année au non-licenciés.



Jean-Louis Burnier sera-t-il présent aux Verrières et à La Robella? (Photo Maeder)

Si les tirs se dérouleront à l'envers pour 300 mètres, les juniors et les participants des jeunes alpine et nordique, accompliront leurs tirs obligatoires avec des carabines à air comprimé au stand de la Côte-aux-Fées.

Les organisateurs verrisans, président Hermann Schneider en tête sont, pour l'instant, sûrs de pouvoir tracer la piste de fond. L'enneigement est excellent.

Par contre, c'est encore l'incertitude avec la piste de slalom géant. La couche est plutôt mince au bas de La Robella. (jjc)

● Triathlon des Verrières, 25 et 26 janvier. Inscriptions: M. Roland Cand. ☎ (038) 66 16 13

## Course éliminatoire du Grand Prix Ovo aux Mosses Talents du Giron en verve

Les courses éliminatoires du Grand Prix OVO se succèdent à un rythme accéléré. La parfaite organisation assurée par le club de ski local et par l'équipe du Grand Prix OVO a contribué au succès de l'épreuve, au même titre que les conditions météorologiques favorables et les performances brillantes accomplies par plus de 400 filles et garçons. Parmi tous ces concurrents, ce sont les représentants de la classe d'âge supérieure qui ont remporté les meilleurs résultats.

Chez les filles, Céline Dätwyler de Villars-sur-Ollon et Corinne Vaudroz de Leysin se sont imposées. Déjà plusieurs

fois mises en vedette, ces deux concurrentes ont de qui tenir en ce qui concerne le ski: le père de Céline a figuré pendant des années parmi l'élite mondiale et René, le père de Corinne, a longtemps entraîné avec grand succès l'équipe nationale féminine suisse de ski. Céline a dominé avec bravoure les concurrentes des classes d'âge plus élevées et elle a été la seule fille à réaliser un temps inférieur à une minute sur la grande piste comptant 30 portes. Sur la piste courte de 18 portes réservée aux concurrents plus jeunes, Floriane Boss du Jura bernois a devancé tous ses concurrents en réalisant un temps exceptionnellement bon. Elle a devancé la seconde fille de 3 secondes et le garçon le plus rapide de une seconde.

Chez les garçons nés en 1973, la course a été particulièrement palpitante. Le classement s'est modifié sans cesse. Quoique déjà abîmée, la piste magnifiquement préparée a permis d'accomplir des temps toujours meilleurs. Pour se qualifier en vue de la finale nationale des 1er et 2 mars à Wildhaus, il fallait parvenir à l'arrivée en moins d'une minute. Cinq concurrents l'ont fait. Les deux meilleurs ont été Charles Triponez, un gaillard venu du Locle, et Didier Plaschy de Loèche-les-Bains qui a mené pendant longtemps.

### CLASSEMENTS

1977. - Filles: 1. Stéphanie Oppliger, Saint-Prex, 46"36. Garçons: 1. Sébastien Gaidon, Troistorrens, 42"89.

1976. - Filles: 1. Floriane Boss, Courtelary, 41"76; 2. Catherine Borghi, Les Diablerets, 44"60. Garçons: 1. Bryce Lovell, Saanen, 43"75.

1975. - Filles: 1. Corinne Vaudroz, Leysin, 1'02"11. Garçons: 1. Martin Lauber, Gstaad, 1'00"38.

1974. - Filles: 1. Céline Corminboeuf, Genève, 1'01"24. Garçons: 1. Bruno Gurtner, Zweisimmen, 1'00"39.

1973. - Filles: 1. Céline Dätwyler, Villars-sur-Ollon, 59"89. Garçons: 1. Charles Triponez, Le Locle, 57"72; 2. Didier Plaschy, Leukerbad, 57"87. (sp)

## Course militaire La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel L'avenir assuré

Sensiblement renouvelé, le comité d'organisation de la course militaire La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel s'était

préoccupé l'an dernier d'assurer la continuité de la manifestation.

Présidé par le major André Ledermann, il s'emploie dès à présent à en garantir l'avenir. Diverses mesures sont à l'étude pour insuffler un nouvel esprit à cette épreuve commémorant la Révolution neuchâteloise de 1848, en prévision de son quarantième anniversaire.

Pour l'heure, pas de changement spectaculaire pour la 38e édition qui se déroulera le 6 avril 1986, soit juste après les fêtes de Pâques.

Quelque 500 à 550 coureurs venus de tous les horizons helvétiques sont attendus à cette occasion, notamment de Suisse alémanique, mais aussi du pays romand en moindre nombre il est vrai.

A cet effet, les organisateurs vont s'efforcer dans un proche avenir de faire mieux connaître cette seule course militaire exclusivement romande, afin de recruter bien plus de coureurs francophones que par le passé. (comm)

**AUTO-MOTO.** - L'avant-dernière spéciale du Rallye Paris - Dakar n'a pas provoqué de bouleversement en tête du classement général. Les Porsche de Metzge et Ickx pour les voitures et les Honda de Neveu et Lalay sont solidement installés aux avant-postes.

**FOOTBALL.** - Au tournoi de Dacca, le FC Vevey-Sports a battu les Nord-Coréens de Wolmida (2-0), le Bengladesh (3-1) et partagé l'enjeu avec les espoirs du Bengladesh (1-1).

## Pour la sixième Sibérienne Rendez-vous à La Brévine

Cette année, les organisateurs de la sixième Sibérienne, représentés par l'Association de développement du Cerneux-Péquignot, la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu et le Ski-Club de La Brévine, sont fermement décidés à faire cette course populaire de ski de fond qui aura lieu dimanche prochain 26 janvier.

«Nous ne pouvons pas nous permettre d'annuler une nouvelle fois cette manifestation sportive. Si les conditions d'enneigement ne sont pas favorables dans la vallée, nous modifierons et déplacerons le parcours sur les hauteurs de La Brévine, emplacement où la neige est plus abondante», a affirmé Frédy Huguenin, président du Ski-Club de La Brévine.

Rappelons effectivement qu'en 1985, il avait fallu par deux fois renvoyer, puis annuler définitivement la cinquième édition. Cependant, les récentes précipitations portent à croire que, cette fois-ci, la course, qui réunit généralement plus de 300 participants, pourra se dérouler dans les meilleures conditions.

### EN STYLE CLASSIQUE

Quatre distances sont proposées aux fondeurs. Six kilomètres pour des handicapés, 12, 22 ou 35 kilomètres pour les dames et messieurs populaires âgés de seize ans au moins. Les inscriptions et la remise des dossards se font le dimanche

matin dès 7 heures au nouveau collège de La Brévine.

Le départ en ligne de tous les coureurs est donné à 10 heures. Il faut relever que le pas Siitonen est interdit sur les premiers 200 mètres. Par ailleurs, pour satisfaire chacun, il est prévu de tracer deux pistes; l'une pour le pas de patineur, l'autre pour le pas alternatif.

### PATRONAGE L'IMPARTIAL



Cinq postes de ravitaillement et plusieurs postes sanitaires se trouvent le long du parcours, ceci pour assurer la sécurité de tous les sportifs. A l'heure actuelle, il ne nous est pas encore possible de révéler qui prendra part à ce concours.

Au palmarès des années précédentes, Jean-Philippe Marchon des Reussilles, André Rey des Cernets-Verrières, Daniel Sandoz de La Chaux-du-Milieu, Steve Maillardet de La Côte-aux-Fées et Roland Mercier du Locle ex-aequo, ont successivement remporté le challenge. Quel sera le nouvel élu de l'édition 1986? L'avenir nous le dira! (paf)

● Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de Frédy Huguenin, président du Ski-Club de La Brévine, téléphone (039) 23 31 49.

### Football sans frontières Espagne

#### 21e JOURNÉE

Athletic Bilbao - Hercules	.....	1-0
Osasuna - Barcelone	.....	0-1
Athletic Madrid - Cadix	.....	2-1
Saragosse - Valladolid	.....	1-0
Santander - Real Madrid	.....	1-1
Espanol - Celta Vigo	.....	1-0
Valencia - Gijon	.....	1-1
Bétis Séville - Real Sociedad	.....	1-3
Las Palmas - FC Séville	.....	2-5

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Real Madrid	21	15	4	2	51-17	34
2. Barcelone	21	13	5	3	36-16	31
3. Athl. Madrid	21	11	5	5	37-24	27
4. Athl. Bilbao	21	10	7	4	29-19	27
5. Gijon	21	8	10	3	21-15	26
6. Séville	21	8	8	5	25-17	24
7. Real Socied.	21	10	3	8	29-29	23
8. Saragosse	21	6	10	5	25-25	22
9. Valladolid	21	8	5	8	35-30	21
10. Bétis Séville	21	6	8	7	26-29	20
11. Espanol Barc.	21	7	5	9	23-23	19
12. Cadix	21	7	4	10	21-34	18
13. Valence	21	5	7	9	27-39	17
14. Herc. Alicante	21	6	4	11	22-30	16
15. Santander	21	5	5	11	18-25	15
16. Las Palmas	21	5	4	12	23-46	14
17. Osasuna	21	4	5	12	11-20	13
18. Celta Vigo	21	4	3	14	21-42	11



Les deux vainqueurs rayonnants de la course éliminatoire du Grand Prix OVO au Col des Mosses: Céline Dätwyler de Villars-sur-Ollon et Charles Triponez du Locle.

# PLUS DE CIVIC QUE JAMAIS SUR LE HAUT-PLATEAU.

**CAR LA HONDA CIVIC  
SHUTTLE 4WD RAFFOLE DES  
WEEK-ENDS SPORTIFS.**

Point de rencontre de la jet society, le Haut-Plateau répond aux exigences les plus rigoureuses, tant sur le plan de l'élégance que du sport. Est-ce pour cette raison que l'on y rencontre plus de Civic que jamais? Toujours est-il que l'exclusivité du look, la richesse de l'équipement, le raffinement de la finition et la générosité de l'habitacle constituent les titres de noblesse de la Civic Shuttle. Sans oublier la technologie sophistiquée qui se porte garante d'une conduite sans problèmes.

**F-1 HIGH TECH**

La technologie Civic, résultat de l'expérience Honda en FI.



Seller Zürich BSW



Honda Civic Shuttle 4WD:  
5 portes, 1,5 l, 12 soupapes,  
63 kW/85 ch DIN, traction  
intégrale sur presse-bouton.

5 vitesses + 1 super-lente,  
habitacle modulable,  
installation HiFi. Déjà à  
partir de 17 990.-

Honda Civic Shuttle:  
1,5 l, 63 kW/85 ch DIN,  
5 vitesses, traction avant.  
Déjà à partir de 16 890.-

Honda Civic,  
avec ou sans cata-  
lyseur, de 14 690.-  
à 19 690.-

**HONDA  
AUTOMOBILES**  
Des automobiles exceptionnelles.

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, Téléphone 022/8211 82



**PRÊT PERSONNEL**

(jusqu'à Fr. 30 000.-)

pour salariés, dans les 48 heures, formalités rapides, sans caution, sans garantie. Discretion absolue.

Renseignements: ☎ 039/28 74 27.

Ing. Dipl.

**FUST**

Attention

**SOLDES**

autorisés  
du 15. janvier  
au 4. février

**Nous continuons à vendre plus de 1000**

appareils électroménager allant de la machine à café jusqu'au lave-linge, en passant par les cuisines agencées et les meubles de salles de bains aux

**prix Fust imbattables**

de toutes les marques, par exemple: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Jura, Kenwood, Miele, Moulinex, Novamatic, Philips, Schulthess, Thermo, Turmix, Verzekerei Zug etc.

- livraison gratuite
- grand rabais à l'emporter
- location, possibilité d'achat

**Garantie de prix: votre argent est remboursé si vous trouvez le même appareil officiellement meilleur marché**

**Electroménagers cuisines et salles de bains**

Durée de location minimum 3 mois

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65.
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg,	
Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Verdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

**H** *Ars Willmann Automobiles La Chaux-de-Fonds* Serre 110 ☎ 039/234-681 **H**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

4

ANDRÉ BESSON

## Julie la chance

Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Elle y rêvait une fois encore cet après-midi là, en accomplissant mécaniquement sa tâche fastidieuse, sans se préoccuper de son entourage. Elle était tellement absorbée par ses songes qu'elle ne vit pas s'approcher Paul Calame, le contremaître. Elle sursauta, comme prise en faute, lorsqu'il s'adressa à elle, de sa grosse voix bourrue:

- Jeanneret, on te demande en haut, au bureau. Chez Monsieur Maurice. Allez! Grouille-toi!

Julie était toujours un peu choquée de s'entendre interpeller par son nom patronymique. Calame n'était pourtant pas un mauvais type. Mais c'était un ancien adjudant de la coloniale. Il menait son monde comme il le faisait autrefois

dans les chambrées, sans se soucier beaucoup des convenances, avec un langage de troupier.

Jiji se leva, vaguement inquiète. Qu'est-ce que signifiait cette convocation? Jusque-là, depuis un mois et demi qu'elle travaillait dans l'usine, elle n'avait jamais eu l'occasion de parler à l'un des patrons. Aucun d'eux n'était venu depuis la mi-octobre dans l'atelier d'emballage. C'est à peine si elle les connaissait car elle ne les apercevait que de loin lorsqu'ils arrivaient dans la cour au volant de leurs grosses voitures. Lorsqu'elle avait été embauchée, elle n'avait eu affaire qu'à M. Graber, le chef comptable.

Comme elle s'apprêtait à demander des explications au contremaître, la jeune fille constata que celui-ci s'éloignait déjà en direction des entrepôts d'expédition. Elle fut sur le point d'ôter sa blouse - toutes les ouvrières portaient la même blouse de travail en tissu synthétique - mais elle se ravisa.

Elle se dirigea alors vers la porte donnant sur le couloir intérieur. Elle y fut rejointe par Elisabeth Boillat, laquelle fit semblant de se rendre aux toilettes pour pouvoir lui parler:

- J'ai entendu que Calame te disait de monter chez Monsieur Maurice...

- Oui, c'est ça.

L'ouvrière se retourna pour voir si personne ne les écoutait, puis elle dit tout bas à Julie:

- Méfie-toi de lui Jiji. Il va te promettre des tas de choses. Surtout, ne te laisse pas embobiner pas ce gros porc. Il n'a qu'une idée en tête, c'est de coucher avec toutes les jolies filles de l'usine!

Puis, très vite, comme si elle craignait d'en avoir trop dit, Elisabeth Boillat rentra dans les toilettes réservées aux femmes, laissant son interlocutrice toute décontenancée.

### CHAPITRE II

La SA Ducastel et Cie était dirigée par un triumvirat. A sa tête se trouvait le fondateur de la maison. Charles Ducastel, 67 ans. Au début de l'entreprise, dans les années 50, ce n'était encore qu'un artisan. Il travaillait avec un compagnon menuisier et une ouvrière. Jeanne, son épouse, trop tôt décédée, tenait les comptes et aidait aussi souvent à l'atelier lorsque les commandes l'exigeaient. La petite fabrique s'était spécialisée dans les jouets en bois inspirés par les personnages de Walt Disney dont elle exploitait la licence.

Issu d'un milieu ouvrier, Charles Ducastel s'était fait lui-même. Dur à la tâche, il n'avait

pas ménagé ses peines pour développer son affaire. Il avait aussi exigé que ses deux fils fassent de solides études. Philippe, l'aîné, âgé de 37 ans, s'était orienté dans la partie commerciale. Il était sorti major d'une promotion de H.E.C. (Ecole des Hautes Etudes Commerciales). Maurice, son cadet de deux ans avait choisi à la fois une carrière artistique et technique. Tout en suivant des cours aux Beaux-Arts, il avait obtenu un diplôme d'ingénieur.

Une fois nantis de leurs parchemins, les deux fils Ducastel s'étaient intégrés à l'entreprise familiale, laquelle avait pris d'emblée, aux alentours des années 70 une formidable expansion.

De ses stages de perfectionnement aux Etats-Unis, Philippe avait rapporté une conception commerciale nouvelle et des marchés fructueux. Quant à Maurice, ses talents combinés de designer et de technicien s'étaient matérialisés dans la création de nouveaux produits performants. En moins d'une décennie, grâce à leurs qualités complémentaires en matière inventive et commerciale, les fils Ducastel avaient fait passer l'affaire paternelle du stade artisanal au stade industriel pour le plus grand bien de leurs intérêts, mais également ceux de la région du Revermont où ils recrutaient leur personnel. (à suivre)

# SPORTS

## Bel exploit du HC Bienne au Stade de Glace Volonté et engagement récompensés

● BIENNE - LUGANO 5-0 (2-0 1-0 2-0)

Si par aventure le HC Bienne participe aux play off, ce sera entièrement mérité. Face au leader Lugano, ils ont fait preuve d'une volonté admirable et d'un engagement méritoire. La victoire biennoise ne souffre d'aucune discussion et elle fut acquise avec beaucoup de panache.

Pendant les quinze premières minutes, les visiteurs n'ont pas existé. Imposant un rythme élevé, les locaux se sont créés un nombre important de réelles chances de buts. Si le score n'a pas pris une ampleur plus importante, c'est avant tout par manque de réussite. Mais logiquement Poulin et Kohler permettaient au HC Bienne de concrétiser sa nette supériorité.

Dans les cinq dernières minutes de la première période, Lugano essaya de sortir de sa torpeur mais sans succès. Les deuxième et troisième tiers-temps

furent identiques au premier. Certes Lugano ne s'avoua jamais vaincu, mais le HC Bienne de hier soir était imbattable; surtout avec un Olivier Anken qui se montra intraitable en réalisant quelques arrêts miraculeux. Avec le portier biennois il faut une fois de plus relever la performance de Dupont qui, avec trois buts et un assist, fut la bête noire de Molina.

Si lors des sept dernières rencontres avant les play off le HC Bienne continue à jouer de cette façon, il va au-devant d'une belle fin de saison.

La troisième ligne formée de Dubois, Aeschlimann et Egli a plu par sa vélocité. L'entraîneur national Simon Schenk relevait avec justesse l'avenir prometteur de ces jeunes joueurs.

### DECEPTION TOUT DE MÊME

Le président biennois M. Winkler se demande avec raison comment faire pour que les Biennois retrouvent le chemin du Stade de glace. Une rencontre de cette qualité aurait mérité une patinoire comble.

Quant à Lugano, il a déçu. On ne comprend pas pourquoi l'entraîneur a fait jouer Mc Namara âgé de 37 ans et qui manque de compétition. Les absences de Johansson et d'Eberle ont certainement influencé la prestation des visiteurs. Molina qui disputait son premier match de la saison n'a rien à se reprocher. A 38 ans il a eu l'occasion de prouver sa valeur tout au long des soixante minutes; mais le HC Bienne était tout simplement meilleur.

Bienne: Anken; Poulin, Koller; Cataruzza, Zigerli; Kohler, Dupont, Leuenberger; Lautenschlager, Niederer; Wist; Dubois, Aeschlimann, Egli.

Lugano: Molina; Waltin, Bauer; Rogger, Domeniconi; Lütthy, Lötscher, Conte; Fohrer, Graf, Ton; Kaufmann, Triolizi, Max Mc Namara.

Arbitres: M. Götze assisté de MM. Moreno et Konz.

Buts: 9e Poulin (Dupont) 1-0, 10e Kohler (Niederer) 2-0, 40e Dupont 3-0, 41e Dupont (Leuenberger) 4-0, 51e Dupont (Kohler) 5-0.

Notes: Stade de glace, 4196 spectateurs. Lugano sans Eberle et Johansson, tous deux blessés.

Richard Siggen

## En championnat de deuxième ligue Sans grand piment

● LE LOCLE - UNTERSTADT 5-2 (1-0 1-2 3-0)

Rencontre sans grand piment hier soir sur le Communal où Le Locle a reçu Unterstadt. Une suprématie logique des locaux si l'on en croit le classement et qui s'est concrétisée non sans difficultés. L'équipe fribourgeoise, qui lutte contre la relégation, a fait preuve durant les deux premiers tiers, d'une volonté de fer.

Il a fallu attendre la 10e minute pour voir les maîtres de céans, pourtant en infériorité numérique, creuser la marque d'une unité. Un résultat intermédiaire mal payé au vu d'un jeu bien construit et d'action collective. Les Loclois ont joué avec la malchance.

Le tiers médian s'est révélé peu passionnant, malgré une égalisation des visiteurs à deux reprises.

De par ce score très serré, les antagonistes se sont montrés très tendus dans l'ultime période. Pourtant, le match a tourné court dès la 47e minute où, profitant d'une pénalité de 5 minutes infligée à Pelletier, les Neuchâtelois ont pris le large en faisant mouche à trois occasions. Les Fribourgeois se sont littéralement effondrés, découragement certainement dû à une trop forte tension.

Cette victoire est de bon augure pour

le moral des joueurs de l'entraîneur David Huggler qui recevront samedi le leader du groupe 5. Ils devront toutefois être attentifs à déployer plus de stratégie qu'ils ne l'ont fait hier soir.

Le Locle: Perrenoud; Kaufmann, Pilorget; Kohli, Boiteux; Leimgruber, Borel, Girard; Juvet, Vuillemez, Bergamo; Barbezat, Raval, Coedevex; Noirjean.

Unterstadt: P. Riedo; Jonin, Jenny; Lehmann, Pelletier; Roschy, Mauron, Bress; Muelhauser, G. Henguely, Hofstetter; Gobet, R. Riedo, Gauch; H. Henguely.

Buts: 10' Girard 1-0; 25' Muelhauser 1-1; 37' Vuillemez (Bergamo) 1-2; 39' R. Riedo (Gauch) 2-2; 47' Kaufmann (Juvet) 3-2; 53' Girard (Juvet) 4-2; 54' Vuillemez 5-2.

Arbitres: MM. B. Vallat et T. Leuenberger.

Notes: patinoire du Locle, 50 spectateurs. Temps frais, vent léger. Glace en bon état. Le Locle joue sans Dumas (suspendu) et Durni (raisons professionnelles). Unterstadt sans P. Henguely et Burgisser (blessés).

Pénalités: 3 x 2 minutes contre Le Locle et 4 x 2 minutes plus 5 minutes (Pelletier) contre Unterstadt. (paf)

## Bob à quatre

### Championnat d'Europe Pichler en évidence

Ralph Pichler, champion suisse en titre, a réussi les deux meilleurs temps lors de la première journée des entraînements du championnat d'Europe de bob à quatre, qui se dérouleront ce week-end à Igls.

Dans l'optique des éliminatoires internes de jeudi dans le camp suisse, Hiltebrand s'est montré plus rapide que Schärer et Kreis. (si)

Richard Siggen

## Sur les patinoires de ligue nationale A Ruée vers les play-offs

Trois jours après l'avertissement de la Resega face à Kloten (victoire arrachée par un sursaut dans le dernier tiers-temps), Lugano a mordu la poussière à Bienne. Le leader s'est en effet incliné par 5 à 0 face aux Seelandais, lors de la 29e journée du championnat de LNA, Dupont (3 buts, 1 assist) se faisait le bourreau des Tessinois. Davos, au bénéfice d'un large succès contre Gottéron (11 à 3) en profite pour revenir à un longueur. A noter qu'il s'agit pour les Grisons du 30e match consécutif à domicile sans défaite.

Kloten va-t-il avoir sa place dans les play-offs remise en question? On peut sérieusement se le demander à la suite de la nouvelle défaite des Zurichois, battus sur leur patinoire par Sierre (4 à 3). Les «Aviateurs» occupent toujours la troisième place, mais avec un point d'avance sur Bienne et deux sur Sierre et Gottéron. Un retournement de situation n'est donc pas à exclure, d'autant qu'Ambri et Arosa, qui ont partagé l'enjeu à la Valascia (2 à 2), ne sont pas totalement hors du coup.

Dans la lutte contre la relégation, la tâche de Zurich devient de plus en plus difficile: battus à Olten (4 à 3) dans le match de la peur, les Zurichois comptent désormais quatre longueurs de retard sur les Soleurois, qui pourraient avoir fait un pas décisif vers le maintien.

● DAVOS - FRIBOURG-GOTTÉRON 11-3 (3-0 5-2 3-1)

Patinoire de Davos: 3100 spectateurs.

Arbitres: MM. Begert, Hugentobler, Wyss.

Buts: 1' Nethery (Jacques Soguel) 1-0; 11' Batt (Sergio Soguel, Mazzoleni) 2-0; 16' Nethery (Jacques Soguel) 3-0; 25' Jost (Sergio Soguel) 4-0; 26' Wilson 5-0; 32' Mauron (Jaquier) 5-1; 34' Jacques Soguel (Marco Müller, Wilson) 6-1; 39' Wilson (Gross, Paganini) 7-1; 40' Wilson 8-1; 40' Gagnon (Gosselin) 8-2; 43' Batt (Sergio Soguel) 9-2; 51' Marco Müller (Sergio Soguel) 10-2; 57'

Pleschberger 10-3; 58' Jacques Soguel 11-3.

Pénalités: 3 x 2' contre Davos; 5 x 2' contre Fribourg-Gottéron.

Notes: 51' Buriola pour Bucher dans le but davosien.

● AMBRI-PIOTTA - AROSA 2-2 (1-1 0-0 1-1)

Valascia: 3900 spectateurs. Arbitres: MM. Ehrensperger, Burri, Kaul.

Buts: 1' McCourt (Manuele Celio) 1-0; 19' Dekumbis 1-1; 27' Heiningger (Dekumbis) 1-2; 51' McCourt 2-2.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Notes: Ambri sans Kaszycki, Filippo Celio, Fritsche, de nouveau avec le Canadien Baron dans le but. Arosa sans Ritsch, Rieffel et Kramer.

● KLOTEN - SIERRE 3-4 (0-2 2-1 1-1)

Schluefweg: 2600 spectateurs. Arbitres: MM. Riby, Hugentobler, Brügger.

Buts: 3' Mathier (Juonen) 0-1; 11' Robert (Locher) 0-2; 27' Schlagenhaut (Richter) 1-2; 39' Glowa 1-3; 40' Wick (Richter) 2-3; 42' Mongrain 3-3; 55' Glowa (Baldinger) 3-4.

Pénalités: 2 x 2' + 1 x 5' contre Kloten; 7 x 2' contre Sierre.

● OLTEN - CP ZURICH 4-3 (0-2 2-0 2-1)

Kleinholz: 7200 spectateurs. Arbitres: MM. Stauffer, Hirter, Schneider.

Buts: 3' Dürst (Weber) 0-1; 11' Horak (Plumb) 0-2; 21' Eggmann (Benacka) 1-2; 22' Hugi (Stampfli, Kühnackl) 2-2; 45' Müller (Benacka) 3-2; 50' Kühnackl (Lavoie) 4-2; 55' Faic (Schmid) 4-3.

● BIENNE - LUGANO 5-0 (2-0 1-0 2-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt	
1. Lugano*	29	21	3	5	157	89	45
2. Davos*	29	20	4	5	165	100	44
3. Kloten	29	13	3	13	168	114	29
4. Bienne	29	12	4	13	148	151	28
5. Sierre	29	11	5	13	115	135	27
6. Fribourg	29	12	3	14	115	138	27
7. Ambri-P.	29	11	3	15	127	149	25
8. Arosa	29	10	5	14	125	147	25
9. Olten	29	10	2	17	101	162	22
10. CP Zurich	29	9	0	20	102	138	18

\* Qualifiés pour les play-offs. (si)

## Le Rallye de Monte-Carlo tient ses promesses Passionnant mano a mano en tête

Henri Toivonen (Lancia) est toujours là. Et bien là puisque hier soir, en dépit d'un spectaculaire accident survenu le matin, le pilote finlandais de la Lancia Delta S4 occupait la tête du classement général du 54e Rallye Monte-Carlo. Il précédait son compatriote Timo Salonen (Peugeot 205 Turbo 16) de 1'28" et un autre Finlandais, son coéquipier Markku Alen, de 1'34".

Rien n'est donc joué dans cette 54e édition du «Monte», qui tient toutes ses promesses. Les Lancia, qui avaient dominé lors des premières spéciales disputées sur neige, se sont vu contester leur suprématie, d'abord par Audi puis par Peugeot, le Français Bruno Saby (205 Turbo 16) ayant enlevé les trois épreuves spéciales de la journée.

### DÉBUTS PÉNIBLES

En revanche, après les Citroën BX 4TC, c'était au tour des Austin Rover Metro de disparaître, l'Anglais Malcolm Wilson, dernier survivant des voitures britanniques, abandonnant dans la spé-

ciale du Burzet sur ennus de transmission. Ainsi, le peloton des voitures à transmission intégrale s'est sensiblement amenuisé au fil des kilomètres.

La journée avait fort mal débuté pour bon nombre de concurrents, Salonen étant le premier pénalisé (30") pour avoir poussé sa voiture dans le parc fermé des Grospierres. Peu après, Wilson s'arrêta définitivement dans la première spéciale, celle du Burzet. De son côté, l'Allemand Walter Röhl (Audi Sport Quattro), 2e la veille au soir, perdit plus de cinq minutes en raison d'une crevaillon.

Peu après avoir quitté le Burzet, Toivonen était victime d'un accident, la voiture d'un spectateur inconscient coupant la route de la Lancia. Aussitôt, les mécaniciens arrivaient sur les lieux et changeaient le radiateur et toute la suspension avant. Le Finnois repartait et, malgré une pénalité d'une minute pour avoir pointé en retard, conservait la première place du classement général.

Un peu plus tard, on apprenait que le Finlandais souffrait d'une luxation de la hanche! Quant à son coéquipier italien Sergio Cresto, il souffrait d'un hématome au genou qui enflait de plus en plus. Les deux hommes devaient être examinés par le médecin de l'équipe Lancia, qui devait décider si l'équipage pouvait reprendre la route.

### MALCHANCE

De la malchance également pour la Française Michèle Mouton, contrainte à l'abandon à la suite de la rupture de la courroie de la pompe à huile de sa Peugeot 205 Turbo 16 lors de la 15e spéciale. Elle occupait à ce moment la 8e place du général, à 10'35" de Toivonen.

Le classement après 15 spéciales: 1. Henri Toivonen-Sergio Cresto (Fin-I) Lancia Delta S4, 3 h. 41'41"; 2. Timo Salonen-Seppo Harjanen (Fin) Peugeot 205 Turbo 16 à 1'28"; 3. Markku Alen-Iikka Kivimaki (Fin) Lancia Delta S4 à 1'34"; 4. Massimo Biasion-Tiziano Siviero (I) Lancia Delta S4 à 1'38"; 5. Hannu Mikkola-Arne Hertz (Fin-Suè) Audi Sport Quattro à 2'42"; 6. Walter Röhl-Christian Geistdorfer (RFA) Audi Sport Quattro à 5'53". (si)

## Chez les sans-grade du basketball neuchâtelois Tous derrière et eux devant

Décidément en 2e ligue cantonale, chacun est à la portée de l'autre derrière le leader La Chau-de-Fonds I. Ainsi Peseux (6e), prend la mesure de Fleurier (2e), qui lui, bat le champion sortant (4e), qui sur un score sans équivoque. Actuellement le Fleurisain Jacot est en forme et emmène ses coéquipiers à la victoire et bat également Marin.

Deux résultats opposés pour Val-de-Ruz, défaite contre Fleurier, victoire sur Corcelles après un match très viril, mais correct, les Vallonniers devront être plus constants s'ils veulent se mêler au groupe de tête.

En queue de classement, la situation devient toujours plus critique pour Auvernier II et La Chau-de-Fonds II.

### RÉSULTATS

Marin I - Fleurier I ..... 68-86  
Fleurier I - Val-de-Ruz I ..... 81-60  
Corcelles - Auvernier II ..... 84-41  
Val-de-Ruz I - Corcelles ..... 85-79

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pts	Paniers
1. Chx-de-Fds I	9	8	1	0	17	855-540
2. Fleurier I	10	6	0	4	12	731-712
3. Université	9	6	0	3	12	517-447
4. Val-de-Ruz I	10	5	0	5	10	785-746
5. Corcelles	10	4	2	4	10	750-717
6. Peseux I	8	4	0	4	8	536-548
7. Marin I	9	3	1	5	7	555-665
8. Auvernier II	10	2	0	8	4	622-864
9. Chx-de-Fds II	8	2	0	6	4	452-574

Classement tenant compte des confrontations directes.

### 3e ligue

#### SENSATION, LE LEADER RENTRE DANS LE RANG

Neuchâtel 50 est à la peine, car il vient de perdre coup sur coup Mamin et Walder sur blessures. Il enregistre une défaite contre Saint-Imier I et s'impose avec difficulté face à la lanterne rouge Fleurier II.

Union II perd de sa superbe. Deux raisons à cela, d'abord une erreur adminis-

trative, puis l'absence de Bucher, rappelé en première équipe afin de donner plus de poids sous les paniers. Val-de-Ruz II en profite et gagne la confrontation directe assez facilement. Auvernier III surprend Cortaillod.

### RÉSULTATS

Val-de-Ruz II - Union NE II ..... 73-59  
Neuchâtel 50 - Saint-Imier I ..... 63-67  
Fleurier II - Neuchâtel 50 ..... 49-59  
Auvernier III - Cortaillod ..... 47-44

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pts	Paniers
1. Val-de-Ruz II	10	9	0	1	18	746-490
2. Union II	10	8	0	2	16	717-443
3. St-Imier I	10	7	0	3	14	608-465
4. Neuchâtel 50	9	6	0	3	12	569-543
5. Cortaillod	10	5	5	5	10	571-514
6. St-Imier II	9	4	0	5	8	561-618
7. Auvernier III	11	3	1	7	7	527-702
8. Marin II	8	2	1	5	5	374-597
9. Peseux II	9	2	0	7	4	418-562
10. Fleurier	8	0	0	0	0	374-546

### Juniors élite

#### UNION NE SUR SA LANCÉE

Union NE a décidément le vent en poupe en ce début de second tour. Il prend la mesure de Pully contre lequel il avait perdu de 20 points au match aller.

Les premières minutes furent à l'avantage des Vaudois, c'est entre la sixième et la 15e minutes que les Neuchâtelois ont construit leur victoire. Siviero, 12 points dans cette période, affiche actuellement une forme éblouissante et est la locomotive de son équipe. Le début de la seconde période permit à Union NE d'asseoir sa victoire en prenant 20 points d'avance et c'est Lambelet qui se mit, à son tour, en évidence. L'entraîneur Fernandez fit même jouer tout son effectif, ce qui permit à Pully de revenir quelque peu au score. A Pully, Groth, petit gabarit, mais diablement efficace, passa 39 points à la défense neuchâteloise. Il

s'agit maintenant de garder ce rythme contre les prochains adversaires que sont Vernier et SF Lausanne afin de se maintenir au milieu du classement.

### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts	Paniers
1. Birsfelden	12	10	2	20	1098-915
2. Vevey	12	9	3	18	1042-889
3. Fribourg Ol.	13	9	4	18	1073-924
4. Lugano	12	8	4	16	914-882
5. Monthey	11	8	3	16	864-798
6. Vernier	13	7	6	14	986-953
7. Union NE	12	5	7	10	899-924
8. Pully	12	4	8	8	1038-1103
9. Lucerne	11	2	9	4	789-924
10. Massagno	12	2	10	4	836-985
11. SF Lausanne	12	2	10	4	896-1107
12. Chêne BC					Retrait d'équipe

### Scolaires

#### LE LEADER BATTU

Surprise ici aussi où Université perd son match contre Fleurier de deux points. Incomplets, Muster pris par le doute, les Fleurisains, bien emmenés par Jeanneret arrachent une victoire importante. Les prochains tours des 23 février 1986 et 6 mars 1986 équilibreront le classement. La Chau-de-Fonds est dorénavant très placée dans le décompte des points perdus.

### RÉSULTATS

Université - Fleurier ..... 36-38  
Union - Val-de-Ruz ..... 53-44  
Union - Université ..... 26-60  
Fleurier - Val-de-Ruz ..... 63-20

### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts	Paniers
1. Université	10	9	0	18	612-350
2. Fleurier	10	7	3	14	455-325
3. Chx-de-Fds	6	5	1	10	336-260
4. Marin	6	3	3	6	306-277
5. Rapid Bienne	6	3	3	6	275-239
6. Union NE	10	3	7	6	392-462
7. Val-de-Ruz	10	1	9	2	423-555
8. Auvernier	6	0	6	0	106-443

## Pôle-mêlé

**BASKETBALL.** - Coupe des Coupes, poules quarts de finale, 2e tour-retour. Poule B: Vevey - CSKA Moscou 75-85 (40-42); Joventud Badalona - Stade Français 113-90 (64-45). Classement: 1. Joventud Badalona 5-8; 2. CSKA Moscou 5-6; 3. Stade Français 5-4; 4. Vevey 5-2.

**HANDBALL.** - Malgré l'absence, pour des raisons diverses, d'une demi-douzaine de titulaires, la Suisse a facilement remporté, à Bischofszell, le premier de ses trois matchs contre la Hollande. Elle s'est imposée par 21-14 (11-6).

**AUTOMOBILISME.** - L'Autrichien Niki Lauda a signé un contrat de trois ans comme conseiller du département sportif de BMW.

**FOOTBALL.** - L'arbitre suisse André Daina sera notre seul représentant à officier lors de la prochaine Coupe du monde au Mexique. La FIFA a désigné trente-six directeurs de jeu.

# SPORTS

## En championnat suisse de première ligue aux Mélèzes Soirée tranquille pour l'équipe de Jan Soukup

### ● LA CHAUX-DE-FONDS - MOUTIER 9-2 (4-0 2-0 3-2)

Les Prévôtois ont changé d'entraîneur. Constantin Dumitras, l'ancien gardien international roumain, a pris la succession d'Hugo Lehmann. Au vu de ce qu'ont présenté les visiteurs hier soir aux Mélèzes, on peut très sérieusement douter de la thérapie utilisée. Le HC Moutier s'est donné de la peine, mais il en a eu... tout autant. Très tôt, la différence des forces en présence est apparue de manière criarde. Le HC La Chaux-de-Fonds a passé l'obstacle sans encombre.

On peut regretter toutefois que seule la première ligne d'attaque chaux-de-fonnière et les défenseurs Héche et Gobat soient parvenus à tromper la vigilance de l'excellent gardien Unternährer. La domination des recevants fut totale, constante, et ce ne fut qu'à la faveur d'un relâchement de leur part en fin de match que les Prévôtois parvinrent à corriger quelque peu un verdict sans appel.

#### EFFICACITÉ

Mettant d'emblée à profit la supériorité numérique, l'équipe de Jan Soukup, grâce à sa première ligne d'attaque qui

s'offrit un vrai festival ne tarda point à prendre le large. De belles triangulations, une rapidité d'exécution de bon aloi firent voler le système défensif du

- par Georges KURTH -

HC Moutier en éclat. Au cours d'un premier tiers à sens unique, Stehlin, Mouche puis Rettenmund permirent aux leurs de prendre le large sans problème.

A cinq secondes de la première pause, Héche compléta l'option d'un tir puisant pris de la ligne bleue.



Philippe Mouche ouvre la marque. La première ligne d'attaque chaux-de-fonnière récidivera à six reprises encore. (Photo Schneider)

Après vingt minutes, tout était déjà consommé. Amez-Droz avait été alerté à trois reprises seulement, par une contre-attaque de Cléménçon tout d'abord et par deux essais de Léchenne et Houmard ensuite.

#### STAGNATION

Durant le tiers intermédiaire, les Chaux-de-Fonnières se mirent à faire joujou. Trop peut-être, au détriment de l'efficacité. Mouche scora par deux fois encore, concrétisant les bonnes dispositions de toute la triplette majeure. Patinage plus rapide, vitesse d'exécution supérieure auraient pu permettre à la formation neuchâtoise de prendre plus largement ses distances encore. Beaucoup d'imprécision à la conclusion, un certain manque de réussite, un jeu trop personnel des recevants parfois et les très belles dispositions affichées par le

gardien Unternährer évitèrent alors l'humiliation aux Prévôtois.

A l'actif de ces derniers, des actions de contre menées principalement par Wälchi et Guex. C'était bien peu pour maintenir un temps encore l'illusion face au leader bien inspiré dans l'élaboration, mais approximatif à la conclusion.

Par Stehlin à deux reprises, par Gobat enfin, le HCC porta l'avantage à neuf unités lors du troisième tiers. A relever que le huitième but des locaux fut obtenu alors que les visiteurs évoluaient en supériorité numérique.

Un marquage un peu moins précis et un relâchement bien compréhensible des maître de céans en fin de partie donnèrent l'occasion aux Prévôtois de corriger quelque peu l'ardoise avant le terme. Ils le méritaient bien, eu égard l'esprit positif qu'ils avaient manifesté jusqu'alors.

**La Chaux-de-Fonds: Amez-Droz; Héche, Gobat; Mouche, Rettenmund, Stehlin; D. Dubois, Seydoux; Vuille, Lengacher, Guerry; L. Dubois, Bourquin; Caporosso, Marti, Guichard; Siegrist, Birrer.**

**Moutier: Unternährer; Houmard, Jeanrenaud; Wälchi, Guex, Gartner; Frei, V. Siegenthaler; O. Siegenthaler, Charmillot, Léchenne; Daneluzi, Cléménçon, Flury; Schnyder.**

**Buts: 4' Stehlin (Mouche) 1-0; 6' Mouche (Rettenmund) 2-0; 17' Rettenmund (Gobat) 3-0; 20' Héche (Stehlin) 4-0; 29' Mouche ((Stehlin) 5-0; 36' Mouche (Stehlin) 6-0; 48' Stehlin (Mouche) 7-0; 51' Stehlin (Seydoux) 8-0; 53' Gobat 9-0; 54' O. Siegenthaler (Léchenne) 9-1; 57' Daneluzzi (Flury) 9-2.**

**Arbitres: MM. Baumann - Walder.**

**Pénalités: 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds. 6 x 2' contre Moutier.**

**Notes: 1000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds sans Dubé et Baragano (blessés).**

## Ce soir sur la patinoire d'Yverdon Fleurier: quitte ou double

Pour Fleurier en déplacement ce soir à Yverdon, la victoire est obligatoire s'il entend conserver une chance de sauver sa place en première ligue. L'équipe nord vaudoise ne compte que deux points d'avance sur les Vallonniers. Elle doit encore rencontrer d'autres formations en danger de relégation.

Yverdon compte dans ses rangs d'excellents éléments. En particulier les anciens Fleurisans Rippstein et Tschanz. Sans compter que Bernard Stalder, le portier, vient de céder sa place à Zindel dans les buts vaudois.

Après la malencontreuse défaite concédée face à Champéry, Fleurier est en sursis. La question "que" se

posait le président Walter Rutz en début de saison «Fleurier a-t-il les moyens d'assurer son avenir?» sera plus que jamais d'actualité ce soir.

Avec le retour d'Hirschy au sein de l'attaque fleurisane (deux buts samedi passé) les «jaunes et noirs» ne se rendront pas battus dans le Nord vaudois. Pour le coach Michel Wehrli, le choix des lignes sera sans doute décisif. C'est dire que quelques jeunes joueurs pourraient bien cirer le banc.

Avec les deux blocs constitués en fin de partie samedi dernier, les Vallonniers conservent toutes leurs chances de remporter l'enjeu. (jp)

## Pour le HC Ajoie en ligue nationale B

# Un point bêtement galvaudé!

### ● AJOIE - ZOUG 3-3 (1-0 2-1 2-0)

S'il y avait une rencontre que les Ajoiolots ne devaient pas perdre c'était bien celle-là. Même dominés, dans l'ensemble ils ont dominé le débat. Ajoie devait logiquement avoir trois à quatre buts d'écart en sa faveur après une quarantaine de minutes de jeu. Quand Zoug rétablit la distance les Jurassiens perdirent leur self-contrôle. A preuve, combien de fois les attaquants ajoiolots lors du dernier tiers ont eu des pucks de but? Une multitude, et cela leur coûta un point. Certes à leur décharge il leur manquait des arguments sur la glace, mais tout de même! S'ils avaient su garder leur self-contrôle... c'était deux points absolument garantis.

L'enjeu était tel que tant Ajoie que Zoug se sont donnés à 100 à l'heure dans cette rencontre. Résolument prise en mains par des Ajoiolots décidés, Zoug eut une peine énorme à contenir les assauts jurassiens

#### DOMINATION ÉCRASANTE

Pendant près de sept minutes, les Alémaniques subirent une domination écrasante dans tous les domaines. Patinage, jeu de passes et technique individuelle par exemple. Simmen le très bon portier zougais eut du travail plein les bras, devant se surpasser à moultes reprises.

En effet les attaquants du lieu s'en donnaient à cœur joie, pendant que le nouveau Canadien de Zoug Rioux passait quasiment inaperçu. Simmen, qui paraît au plus pressé - car ce fut un déluge sur ses buts - eut plusieurs fois une chance incroyable.

Si les attaquants ajoiolots avaient su profiter de ses pucks relâchés, le score, ouvert par Bencic à la douzième minute, aurait été plus conséquent.

A la reprise Zoug fit un début fracassant, se créant des occasions très dangereuses. Comme souvent dans chaque reprise de période, Ajoie avait un passage à vide. Zoug s'essaya sur les buts de Siegenthaler deux fois sans réussite. Mais lors d'un cafouillage le gardien ajoiot perdit de vue le puck. Pas le Zougais Neuenschwander qui égalisa.

Les Alémaniques firent alors le forcing. Cela dura une dizaine de minutes: Le temps qu'il fallut aux Ajoiolots pour reprendre leurs esprits. Ce fut bien long. On attendit donc le moment où Steudler, piqué au vif, fit un fameux déboulé et fusilla d'un tir ras-glace le portier Simmen superbement. Trottier au terme d'un brillant dribbling augmentait la marque deux minutes après.

#### CROC-EN-JAMBE

La domination ajoiotle reprit de plus belle. Le rythme qui avait baissé augmenta lors de la dernière reprise. Ajoie

cependant trébucha à la quarante-huitième minute sur un but zougais de raccroc. Il encaissa très mal le coup et sa machine s'enraya.

Pression terrible de Zoug et les maîtres de céans accusèrent le coup. Dur, dur! L'égalisation survenait sur un changement de ligne ajoiolote hasardeux. Ce qui fit que Zoug y crut de toutes ses forces; ce qui fit aussi que le suspense augmenta terriblement.

Domination de part et d'autre, mais les Ajoiolots manquèrent des occasions grosses comme des maisons. Tout cela par nervosité excessive et une veine sans pareille pour Simmen. Une fin de match pleine de folie et les Ajoiolots concédèrent le nul... en ayant galvaudé d'innombrables occasions. C'est véritablement un point de perdu. Bertrand Voisard

## P Patinage artistique

### CS juniors Des Lausannois en verve

Leslie et Cédric Monod, âgés respectivement de 9 et 11 ans, ont laissé la meilleure impression lors des championnats suisses juniors, qui se sont déroulés à Bâle. Ces deux Lausannois ont remporté l'épreuve du couple avec un réel panache.

La Genevoise Laurence Jenner et le Luganais Fabrizio Poretti ont remporté les deux titres individuels. En danse, la victoire est revenue aux Tessinois Annalisa Beltrami et Victor Kraatz.

**Filles:** 1. Laurence Jenner (Genève) 3,6; 2. Dominique Pousaz (Genève); 3. Lea Wehrli (Zurich) 11,8; 4. Barbara Hunger (Coire) 14,2.

**Garçons:** 1. Fabrizio Poretti (Lugano) 3,4; 2. Pierre-Daniel Liaudat (Lausanne) 3,4; 3. Sandro Bosshard (Illnau Effretikon) 4,2.

**Couple:** 1. Leslie Monod et Cédric Monod (Lausanne) 1,4; 2. Anne Bourgeois et Marc Bourgeois (Winterthour) 2,8.

**Danse:** 1. Annalisa Beltrami et Victor Kraatz (Ascona) 3,0; 2. Béatrice Vogt et Jörg Kienzle (Bâle) 3,0. (si)

## S Ski de fond

### Nocturne à Zermatt Victoire de Guidon

En tête durant trois des quatre tours des 10 kilomètres de Zermatt, une épreuve disputée de nuit, Andy Grünenfelder a dû finalement laisser la victoire à son camarade de l'équipe nationale Giachem Guidon, à la suite d'une chute survenue peu avant l'arrivée.

L'épreuve féminine, sur 5 kilomètres, est revenue à Karin Thomas.

#### RÉSULTATS

**Messieurs (10 km., 4 t.):** 1. Giachem Guidon (Bever) 25'35"40; 2. Joos Ambühl (Davos) 25'35"70; 3. Andy Grünenfelder (Champfer) 25'41"50; 4. Daniel Sandoz (La Chaux-du-Milieu) 25'51"20; 5. Konrad Hallenbarter (Obergesteln) 26'02"60; 6. Hans-Luzi Kindschi (Davos) 26'07"70; 7. Markus Fähndrich (Horw) 26'15"30; 8. Orion Blomqvist (Sue) 26'22"50; 9. Hans Persson (Sue) 26'30"70; 10. Battista Bovisi (Sangernboden) 26'34"10.

**Dames (5 km., 2 t.):** 1. Karin Thomas (Pontresina) 14'19"10; 2. Martina Schönbächler (Einsiedeln) 14'43"30; 3. Margrit Ruhstaller (Trachselau) 15'16"70. (si)

## G Gymnastique

### Championnats suisses Juniors à Saint-Imier

Depuis plusieurs mois, un comité placé sous la présidence de M. Pierre Leuthold, est à l'œuvre pour organiser les championnats suisses juniors et jeunesse à l'artistique, qui auront lieu les 10 et 11 mai.

Cette importante manifestation nationale, à laquelle participeront plus de 250 sélectionnés de toutes les régions du pays, aura pour cadre la patinoire couverte.

De plus, le samedi 10 mai, en soirée, un match international opposera la Suisse à la RFA. (sp)

**HC Ajoie:** Anton Siegenthaler; Baechler, Dietlin; Martin Siegenthaler, Christophe Berdat, Trottier; Terrier, Forster; Stéphane Berdat, Bergamo, Steudler; Volejniecek, Bencic, Jolidon; Blanchard.

**Zoug:** Simmen; Casalini, Bolli; Tschanz, Burkard, Bolli; Caduff, Hager; Rioux, Mohan, Morandi; Fäh; Friscknecht, Bachmann, Staedler; Neuenschwander, Tapeder, Muller.

**Arbitres:** M. Weilenmann, Wolfensberger, Eigenmann.

**Marqueurs:** 12' Bencic 1-0; 23' Neuenschwander 1-1; 32' Steudler 2-1; 34' Trottier 3-1; 48' Bolli 3-2; 52' Hager 3-3.

**Pénalités:** 3 x 2' contre Ajoie, 6 x 2' contre Zoug.

# R

## résultats

### Ligue nationale B

Ajoie - Zoug	3-3
(1-0, 2-1, 0-2)	
Coire - GE Servette	6-4
(3-2, 1-1, 2-1)	
Langnau - Bâle	7-2
(1-1, 4-0, 2-1)	
Lausanne - Berne	5-6
(0-4, 2-1, 3-1)	
Rapperswil - Dübendorf	3-4
(0-1, 0-2, 3-1)	

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	28	18	6	4	132- 82	42
2. Berne	28	19	3	6	150- 82	41
3. Dübendorf	28	14	7	7	139-111	35
4. Rapperswil	28	13	5	10	136-125	31
5. Bâle	28	13	3	12	132-110	29
6. Ajoie	28	11	5	12	108-131	27
7. Langnau	28	11	4	13	120-131	26
8. Lausanne	28	11	1	16	108-145	23
9. Zoug	28	9	3	16	95-112	21
10. GE Servette	28	2	1	25	89-184	5

Genève Servette est relégué en première ligue.

### Ire ligue, groupe 3

La Chaux-de-Fonds - Moutier	9-2
Sion - Viège	1-3
Martigny - Villars	3-2

#### CE SOIR

Champéry - Monthey	20-30
Yverdon - Fleurier	20-15
Forward Morges - Lyss	20-15

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-de-Fds	18	14	3	1	142- 48	31
2. Villars	18	13	3	2	122- 55	29
3. Martigny	17	13	2	2	134- 54	28
4. Viège	18	13	2	3	111- 66	28
5. Lyss	17	10	5	2	96- 58	25
6. Monthey	17	7	1	9	106- 98	15
7. F. Morges	17	7	0	10	73- 84	14
8. Champéry	16	4	1	11	51- 87	9
9. Yverdon	17	3	2	12	68-121	8
10. Sion	18	4	0	14	55-131	8
11. Moutier	18	3	1	14	71-157	7
12. Fleurier	17	3	0	14	45-115	6

### Deuxième ligue

Le Locle - Unterstadt	5-2
-----------------------	-----

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Neuchâtel	14	13	0	1	113- 35	26
2. Tramelan	14	10	0	4	79- 65	20
3. Saint-Imier	14	9	0	5	124- 72	18
4. Université	14	8	2	4	70- 9	18
5. Le Locle	14	8	0	6	84- 66	16
6. Tavannes	14	7	0	7	64- 65	14
7. Joux-Devrière	14	6	1	7	63- 87	13
8. Noiraigue	14	4	2	8	58- 85	10
9. Unterstadt	14	2	0	12	43- 92	4
10. Pts-de-Martel	14	0	1	13	41-113	1

# C

## confidences

### L'AC Milan en faillite?

Au moment où Silvio Berlusconi s'appête à acheter la majorité des actions de l'AC Milan, le club «rouge et noir» pourrait être déclaré en faillite! A la suite de l'enquête menée par M. Folino, membre du bureau technique fédéral, le président Federico Sordillo devrait, en effet, annoncer samedi le transfert du dossier de l'«affaire Milan» à la magistrature civile.

Celle-ci se prononcera sur les responsabilités pénales et sur un déficit de 6 milliards de lires, dû en grande partie à la campagne de transferts de l'intersaison... Du coup, les pourparlers pratiquement conclus avec le groupe «Fininvest» de Silvio Berlusconi pour la vente de la majorité des actions sur la base de 15 milliards de lires semblent sur le point d'être rompus.

Le magnat des télévisions privées a certes augmenté son offre de 15 milliards supplémentaires, mais il a fait savoir qu'il voulait un club «propre», sans dettes, ce qui limite considérablement les possibilités d'entente... (si)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31  
 Fleurier (038) 61 35 75  
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
 Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)  
 Tramelan (032) 97 54 47  
 Saignelégier (039) 51 24 58

# la voix d'une région

## R regard

### «On fait avec»

Déprime, violence verbale, fugues, ... «on fait avec!» affirme le directeur de la Fondation suisse Bellevue à Gorgier. Une «maison de thérapie» qui accueille des jeunes filles entre 13 et 25 ans selon la loi. Mais plus réalistement entre 14 et 18 ans. Des jeunes filles qui arrivent, après une longue suite de ruptures (problèmes familiaux, placements divers): un chemin d'échec qui aboutit à Gorgier, en cul-de-sac. Plus qu'une solution: réussir. «Avec les moyens qu'on nous donne», précise le directeur.

Pourquoi s'étonner alors que ces moyens soient importants? Pourquoi s'offusquer de la piscine, de la salle de gymnastique - largement utilisées par un public extérieur - et du beau bâtiment?

Les comportements d'adolescents et d'adolescentes sont tout à fait différents. Si les garçons se vengent contre la société par des actes violents, les filles ont tendance à s'auto-détruire. Et les éducateurs doivent «convertir la volonté de destruction en désir de vivre», comme écrit dans le rapport 1984 du comité de gestion.

Une tâche énorme. Qui nécessite de la part des éducateurs un investissement total. Qui se conçoit uniquement avec la collaboration de la famille de la jeune fille en difficulté. En effet, les parents s'engagent à suivre une thérapie familiale. Une démarche qui n'a souvent pas été entreprise aux stades précédents des placements, et qui s'avère très concluante.

Echec? Réussite? Difficile de classer les jeunes filles qui sortent de la fondation dans deux catégories définitives et distinctes. Généralement, elles restent des marginales, mais elles s'assurent, travaillent, fondent une famille. «Est-ce qu'une jeune fille qui perd son enfant et fait une dépression postnatale est un échec?» demande un des éducateurs.

L'échec flagrant existe. Malheureusement. Si la fille n'est pas placée pénalement (en ce cas, elle doit rester), elle peut être mise à la porte. C'est rare. Et si l'on peut se demander si la réussite est toujours totale, on peut certainement féliciter l'équipe de la Fondation suisse Bellevue des succès obtenus. «Avec les moyens qu'on lui donne», comme le précise le directeur.

Anouk ORTLIEB

## Les deux spéléologues bloqués dans la grotte du Theusseret Sauvés! La délivrance après 38 heures d'angoisse

Après avoir été prisonniers pendant 38 heures, les deux spéléologues bâlois disparus depuis dimanche midi sont sortis sains et saufs de la grotte du Theusseret, hier matin, vers 7 h. 30.

Ils s'étaient réfugiés dans une galerie légèrement montante à quelque 200 mètres de l'entrée de la



Un sauveteur à l'action à l'entrée de la grotte. (Photo Imp-pve)

grotte. Mais à aucun moment, ils n'ont pu établir un contact avec les sauveteurs, ni entendre les pompes puissantes mises en action au fond de la grotte pour vider les cavités d'eau.

Expérimentés, ils se sont préparés dès la première minute à la survie en économisant leur éclairage et le peu de provisions emportées pour une expédition scientifique qui devait être de courte durée. L'un des deux spéléologues est ressorti à l'air libre très éprouvé tant physiquement que moralement.

A l'extérieur de la grotte, les sauveteurs, une quarantaine de spéléologues, les pompiers de la PC de Tramelan et les premiers secours de la ville de La Chaux-de-Fonds, appuyés par la gendarmerie jurassienne, ont tenté l'impossible pour établir le contact avec les deux disparus, Philippe Rouiller et Markus Bär.

Cinq minutes avant leur libération, on ne savait toujours pas s'ils étaient vivants. Pour parvenir jusqu'à eux, le pompage a duré plus de 25 heures dans des conditions difficiles. Et comme nous l'a expliqué un pompier de la PC de Tramelan, les limites techniques étaient quasiment atteintes. Heureusement que l'entrée de la grotte se trouvait à quelques mètres du chemin qui mène au restaurant «du Moulin du Theusseret».

Les secouristes sont venus de toute la Suisse et des plongeurs français du Plateau de Maïche arrivaient sur place au moment où les deux spéléologues étaient libérés. Moment très émouvant pour les proches des deux hommes.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 25

## RTN-2001, la radio des technologies nouvelles

A deux reprises cette fin de semaine, RTN-2001 deviendra la radio des technologies nouvelles. Jeudi soir déjà avec, en direct, une conférence et un débat depuis le Club 44 à La Chaux-de-Fonds sur le thème «Science et technologies européennes, quelles perspectives?»

Cette conférence, donnée par M. Riccardo Petrella, membre de la Commission des communautés européennes à Bruxelles et par le ministre Gérard Bauer, sera retransmise en direct par la radio neuchâteloise, comme la discussion qui suivra, dès 21 h. 30 environ. (comm)

## «ImagiNeige»: grand concours de construction de neige lancé à La Chaux-de-Fonds Bâtisseurs, à vos flocons!

Faire de la neige des cathédrales ou toutes autres constructions nées du mariage de l'imagination, de la neige, de l'eau et façonnées à la pelle, à la scie, à la lime et au talent de ces bâtisseurs sur glace.

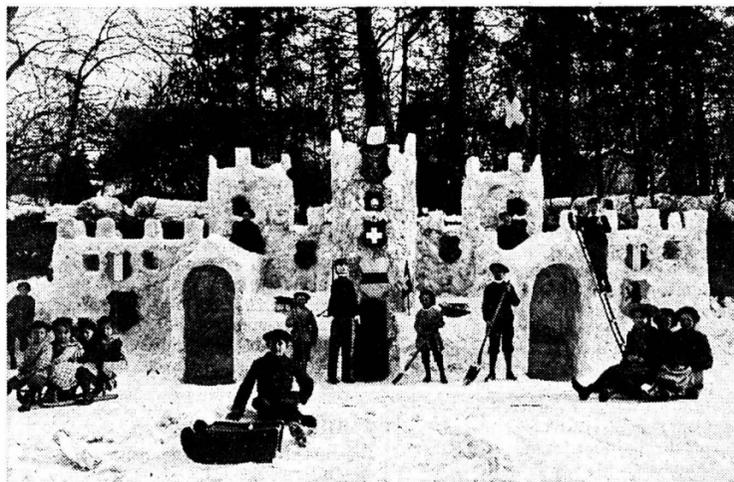
C'est l'objet du concours de neige, lancé à La Chaux-de-Fonds à l'initiative de l'Association Vivre La Chaux-de-Fonds et de divers services communaux sous le patronage de «L'Impartial».

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Les Travaux publics mettront à disposition des concurrents les tas de neige retirés des voies de circulation et appelés à être sculptés pour le plaisir de l'éphémère. L'occasion de renouer avec une tradition qui faisait les beaux jours des hivers du début du siècle. L'espoir aussi que les quartiers où seront édifiés ces monuments fassent la fête pendant que les participants mettent la main à la neige. (pf)

● LIRE EN PAGE 17



De neige et d'eau, il paraît aussi robuste que de roc. C'était au début du siècle, rue de l'Envers.

### billet

La neige tombait dru. La visibilité n'était pas fameuse. Ce n'était pourtant pas ce que les habitués des ivresses blanches appellent un jour blanc.

La pente douce était recouverte d'une fine et agréable pellicule de «poudre». Derrière la monitrice les huit gosses serpentaient en décrivant - comme elle le leur avait demandé - de larges «bananes».

Soudain, un cri! Le skieur chargé de jouer le rôle de balais avertissait la tête de la colonne qu'il fallait s'arrêter.

Une gosse à terre gémissait. La responsable remonta auprès d'elle. L'infortunée élève gisait, la tête dans la neige, les skis croisés. Ses chevilles tordues faisaient peine à voir. Pas de doute on était en face d'un flagrant cas de foulure, voire même - plus grave - de cassure.

Les secouristes n'ont mis que peu de temps à arriver. La jeune blessée s'est retrouvée dans la même heure chez le médecin de la station après une folle descente en luge.

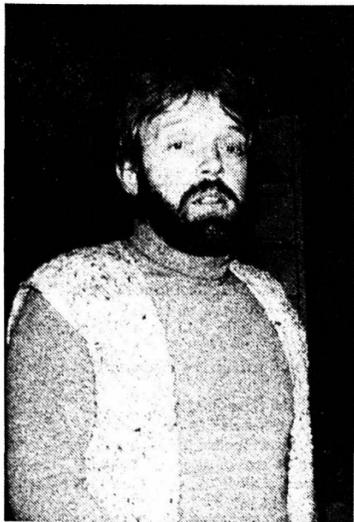
L'homme de science, au moment d'examiner sérieusement le cas a entrepris de décrocher les boucles des chaussures de skis de l'infortunée.

C'est alors qu'il s'est aperçu que la gosse avait inversé ses boucles, de sorte que les boucles s'étaient accrochées au passage provoquant sa chute!

Provoquant du même coup une mauvaise impression de distorsion de la cheville pour les témoins.

En fait, plus de peur que de mal... pour la monitrice d'une part et pour l'élève de l'autre qui avait, avant sa chute, tenté de serrer ses skis pour réussir à véritablement «godiller».

## Adolescentes romandes placées à Gorgier La maison du dernier espoir



Elles sont 16 à 18, âgées de 14 à 18 ans. Elles viennent de toute la Suisse romande et du Tessin. Elles entrent à la maison de thérapie de la Fondation suisse Bellevue, à Gorgier, après avoir subi d'autres placements. Qui se sont terminés par des échecs. Elles ont derrière elles un passé de ruptures, qui les a conduit à la déprime.

A Gorgier, elles vont terminer leur scolarité, suivre une pré-formation. Elles vont apprendre à cohabiter. Et à prendre goût à la vie. 23 personnes sont là pour les y aider. Appuyée par la famille, qui parfois n'a plus vu l'adolescente depuis des années.

Gorgier, c'est la maison du dernier espoir. Après, il n'y a plus de solution envisageable.

● LIRE EN PAGE 20

Le directeur de la maison dans l'atelier où les adolescentes apprennent à travailler le cuir, artisanalement. (Photo Impar-ao)

## Q quidam



C'est aux Pommerats où elle a passé près de la moitié de sa vie que Mme Marie Taillard-Paratte a fêté dimanche son 90e anniversaire, entourée de ses enfants, de ses douze petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Mme Marie Taillard est née le 19 janvier 1896, à la ferme des Côtes qui appartenait à l'époque à la Paroisse du Noirmont. Quatre ans plus tard, sa famille quittait les lieux, le domaine étant transformé en orphelinat pour garçons avant de devenir l'institut que l'on connaît actuellement. C'est au Bémont, puis à Saignelégier que Mme Taillard a effectué sa scolarité. Jusqu'à l'âge de 28 ans, elle a collaboré à l'exploitation du domaine agricole acquis par sa famille à la route de France. C'est en 1924 qu'elle a épousé M. Henri Taillard, agriculteur aux Pommerats. Le couple a élevé une belle famille de cinq enfants.

En 1961, l'heure de la retraite ayant sonné, M. et Mme Taillard ont remis leur domaine à leur fils Joseph et se sont retirés à Saignelégier. L'année suivante, Mme Taillard devait perdre son mari. Il y a huit ans, elle eut encore la douleur d'enterrer une de ses deux filles, âgée de 52 ans seulement.

Jouissant toujours d'une bonne santé, même si ses jambes la chicanent quelque peu, la sympathique nonagénaire vit seule dans son appartement. Elle s'occupe de son ménage, prépare ses repas et effectue encore ses courses elle-même. Mme Taillard s'occupe en tricotant et en crochétant, deux occupations dans lesquelles elle excelle, réalisant des ouvrages très appréciés. Par sa mémoire fidèle, son optimisme, sa grande lucidité, Mme Taillard force l'admiration de ses voisins et de ses proches qui l'entourent de toute leur affection. (y)

## B bonne nouvelle...

### ... pour les Polonais

Le Club IIW («International Inner Wheel»), une association qui regroupe les femmes des rotariens a créé une section au Val-de-Travers en 1984. Avant Noël, ces dames ont récolté et nettoyé quelque 900 kilos de vêtements. Un gros paquet auquel elles ont ajouté, avec la participation des élèves du Collège régional de Fleurier, près de 400 kilos d'oranges. De quoi, avec d'autres récoltes dans le canton, remplir une démenageuse qui a pris le chemin de la Pologne.

Peine à craquer, elle contenait 65 mètres cubes d'habits, de chaussures et de médicaments. Les paroissiens de Przemyls, aux confins de l'Ukraine soviétique, ont reçu ce gros cadeau à Noël. Avec le plaisir et la reconnaissance que l'on devine. (jjc)

## S sommaire

TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ. - Roupillon sur un klaxon.

PAGE 20

TRAMELAN. - Nouvelle baisse de la population.

PAGE 23

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.  
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., me, 10-12 h., 14-20 h. expo Pajak.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.  
 Musée d'histoire et médaillier: ma-je-ve, 14-17 h., sa-di, 10-12 h., 14-17 h., expo «Les Juifs en Suisse».  
 Home médical. La Sombaille: expo Pécub.  
 Galerie Club 44: expo Peter Freudenthal, 18-20 h. 30.  
 Galerie du Manoir: expo dessins de Philippe Wyser, 15-19 h., me, 15-22 h.  
 Galerie L'Echoppe: expo peintures et lavis de Roland Colliard, 14-19 h.  
 Galerie Sonia Wirth: expo maîtres suisses et français, de Courbet à L'Eplattenier.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo Victor Hugo. Expo dessins de presse.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Ménageothèque: rens. Ø 28 14 46.  
 Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h., me-je-ve, 10-21 h., di, 9-18 h.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., Ø 28 47 16.  
**Informations touristiques:** Ø 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, Ø 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.  
 Consultations conjugales: Collège 9, Ø 28 66 72.  
 Service d'aide familiale: Marché 4, Ø 28 22 22, 8-12 h., 14-16 h.  
 Ecole des parents: Ø 26 87 76 et 23 10 95.  
 Garderie: ma, Ø 23 28 53, ve, Ø 26 99 02.  
 Parents information: Ø (038) 25 56 46.  
 Information allaitement: Ø 26 06 30 ou (038) 36 17 68.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, Ø 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: Ø 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge: Ø 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: Ø 28 41 26.  
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, Ø 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, Ø 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.  
 Pro Infirmités: Marché 4, Ø 28 83 28.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
 Habilier du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.  
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.  
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, Ø 23 20 20, le matin.  
 Repas à domicile: Ø 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: Ø 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat, Ø 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., Ø 28 52 42.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, Ø 23 16 23.  
 Alcooliques Anon.: Ø 23 24 06.  
 SOS alcoolisme: Ø (038) 25 19 19.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): Ø 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: Ø 143. 20" d'attente.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: Ø 28 70 08.  
 Hôpital: Ø 21 11 91.

**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Wildhaber, L.-Robert 7. Ensuite, police locale, Ø 23 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** Ø 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
**Consommateurs Information:** Grenier 22, lu, 14-17 h., Ø 23 37 09.  
**Consult. juridiques:** Serre 67, je, 16-19 h.  
**Centre social protestant:** Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h., 14-18 h., Ø 28 37 31.  
**Ass. déf. chômeurs:** ma, me, ve, 16-19 h., Ronde 21, Ø 28 40 22.  
**Société protectrice des animaux:** D.-Jean-Richard 31, Ø 23 45 65, 17-19 h.  
**Police secours:** Ø 117.  
**Feu:** Ø 118.  
**CINÉMAS:**  
 Corso: 20 h. 45, Les loups entre eux.  
 Eden: 15 h., 20 h. 45, Antarctica; 18 h. 30, Jouir ensemble.  
 Plaza: 17 h., 21 h., L'effrontée; 19 h., Le journal d'une femme de chambre.  
 Scala: 20 h. 45, Lune de miel.

## AVIS URGENTS

Nous cherchons  
**MONTEURS EN CHAUFFAGE QUALIFIÉS**  
**MAÇONS QUALIFIÉS**  
 avec permis valable  
 Ø 039/23.04.04 1934

**LES DÉTECTIVES M. & J.-P. B.**  
 DEPUIS 1966  
 Licencié en criminologie - ex-auxil. police judiciaire  
**TOUTES MISSIONS**  
 EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER  
**CONSTATS ATTESTÉS - JOUR ET NUIT**  
 Permanence téléphonique 24 h. / 24  
**CABINET M. & J.-P. B. - NEUCHÂTEL - 038/24 54 14**  
**LA CHAUX-DE-FONDS 039/23 54 13 738**

## Neuchâtel

Salle du Pommier: 20 h. 30, «Mockinpott», Deutsch-Club.  
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Bob Jambé.  
 Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie Ditesheim: expo sculptures d'André Ramseyer, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie de l'Orangerie: expo sérigraphies de Jean-Michel Favarger, 14-18 h. 30.  
 Galerie des Amis des Arts: expo peintures sur toile et papier de Leo Zogmayer, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie de la Cité: expo Jorge Vilaca.  
 Galerie du Pommier: expo Antonio Coi.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Coop, Grand-Rue. Ensuite Ø 25 10 17.  
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, Ø (038) 24 33 44.  
 SOS alcoolisme: Ø (038) 25 19 19.

**SPORTS**  
 Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Baby-sitting: Ø 61 17 29.  
 Fleurier, Centre de rencontre: Ø 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, Ø 61 10 78.  
**Police cantonale:** Ø 61 14 23  
**Police (cas urgents):** Ø 117.  
**Police du feu:** Ø 118.  
 Fleurier, service du feu: Ø 61 12 04 ou 118.  
**Centre de secours du Val-de-Travers:** Ø 63 19 45; non-réponse, Ø 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier:** Ø 61 10 81.  
**Hôpital et maternité de Couvet:** Ø 63 25 25.  
**Ambulance:** Ø 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, Ø 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: Ø 143.  
 SOS alcoolisme: Ø (038) 25 19 19.

## Le Locle

Cinéma Casino: relâche.  
 Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30, me, 16-20 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, fermée.  
 Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.  
**Pharmacie d'office:** Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, Ø No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, Ø (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, Ø 31 20 19. Ma, me, je, Ø 31 11 49, 17-18 h. 30.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, Ø 31 52 52.  
 La Main-Tendue: Ø No 143.  
 AVIVO: Ø 31 51 90.  
 Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h., Café de la Place.  
 Service aide familiale: Ø 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: Ø 28 56 56.  
 Consult. conjugales: Ø (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36, Ø 31 62 22.  
 Assoc. familles mono-parentales: Ø 31 25 82; perm. 1er je du mois, Châpelle 5.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: Ø 28 70 08.  
 Crèche pouponnière: Ø 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: Ø 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.  
 Société protectrice des animaux: Ø 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

**Montagnes neuchâteloises**  
 Service d'aide familiale: Ø 37 13 94 ou 36 13 26.

**Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88**

## Alcooliques Anonymes

Alcooliques Anonymes: Ø (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: Ø 143.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: Ø (039) 28 70 08.  
 Consultations conjugales: Ø (038) 24 76 80.  
 Parents-info: lu, 18-22 h., ma, 9-11 h., je, 14-18 h., Ø 25 56 46.

**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, Le roi David; 20 h. 30, Touché.  
 Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les loups entre eux.  
 Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, Trois hommes et un couffin.  
 Palace: 16 h. 30, 18 h. 15, 20 h., 22 h., Opération commando.  
 Rex: 15 h., 20 h. 30, Le flic de Beverly Hills.  
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 20 h., 22 h., L'effrontée.

**Hauterive**  
 Galerie 2016: expo And Maris; me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

**Cortailod**  
 Galerie Jonas: expo peintures de Joselyne Gelot et peintures et gravures de Serge Brignoni; me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

**Bevaix**  
 Galerie Trin-Na-Niole: expo Michel Jenni; me-di, 15-21 h.

## Val-de-Ruz

Fontainemelon, salle spectacles: 20 h. 15, «Paris - Dakar», conf.-film par Michel Maître.  
 Château de Valangin: fermée.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, Ø 53 34 44.  
**Ambulance:** Ø 117.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h., Ø 53 15 31.  
 Aide familiale: Ø 53 10 03.  
 La Main-Tendue: Ø 143.  
 SOS alcoolisme: Ø (038) 25 19 19.  
 Protec. suisse des animaux: Ø 53 36 58.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, Ø (032) 93 51 66.**  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, Ø (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, Ø (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, Ø (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, Ø (032) 93 32 21.**  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, Ø (032) 91 21 20.**  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.

**Saint-Imier**  
**Bibliothèque municipale (Ecole primaire):** me, 16 h. 30-18 h. 30, je, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, Ø 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: Ø 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, Ø 41 43 45; eaux et gaz, Ø 41 43 46.  
**Service du feu: Ø 118.**  
**Police cantonale:** Ø 41 25 66.  
**Police municipale:** Ø 41 20 47.  
**Ambulance:** Ø 42 11 22.  
**Pharmacie de service: Voirol,** Ø 41 20 72. Ensuite, Ø 111.  
**Hôpital:** Ø 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: Ø 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.  
 Aide familiale: Ø 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: Ø 41 12 18 et 28 58 60.

**Courtelary**  
**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale:** Ø 44 10 90.  
 Administration district: Ø 44 11 53.  
 Infirmière visitante: Ø 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins:** Dr Chopov Ø (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

**Tramelan**  
 Cinéma Cosmos: 20 h. 30, Retour vers le futur.  
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, Ø (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: Ø 97 41 30.  
**Feu: Ø 118.**  
**Police cantonale:** Ø 97 40 69.  
**Police municipale:** Ø 97 51 41; en dehors heures bureau Ø 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Graden Ø (032) 97 51 51. Dr Meyer Ø (032) 97 40 28. Dr Geering Ø (032) 97 45 97.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger Ø (032) 97 42 48; J. von der Weid, Ø (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: Ø 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: Ø 97 61 81.  
 Landau-service: Collège 11, Ø 97 66 71.

**Tavannes**  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

**Bévillard**  
 Cinéma Palace: relâche.

**Moutier**  
 Cinéma Rex: 20 h. 30, Palace en délire.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, Ø 93 18 24.  
 Services industriels: Ø 93 12 51; en dehors heures de bureau Ø 93 12 53.  
**Service du feu:** Ø 93 18 18.  
**Police cantonale:** Ø 93 38 31.  
**Police municipale:** Ø 93 33 03.  
 Hôpital: Ø 93 61 11.  
 Ambulance: Ø 93 40 40.  
 Sœur visitante: Ø 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: Ø 93 18 69.  
 Centre de puériculture: Ø 93 20 72.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, Ø 93 15 34 ou 93 17 70.

**Bienne**  
 Aula gymnase: 20 h., récital chant Romain Didier.  
 Palais des Congrès: 20 h. 15, concert SOB; Tatiana Nicolaeva, piano, Timofei Dokshitzer, trompette; œuvres d'Albinoni, Hindemith, Chostakovitch, Kodaly.  
 Photoforum Pasquart: expo Rolf Neeser et Guy Perrenoud, 15-19 h.  
 Soc. beaux-arts: expo Ferruccio Ascari, 16-18 h., 20-21 h. 30.  
 Galerie Steiner: expo aquarelles de plusieurs artistes, ma-ve, 15-19 h., je aussi 20-22 h., sa, 14-17 h.  
 Musée Neuhaus, Suze 26: Bienne au 19e siècle, 14-18 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h., 14-17 h.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Tanner le noir.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Lune de miel.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Trois hommes et un couffin.  
 Lido 2: 15 h., 20 h. 30, Paris, Texas; 17 h. 30, Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000.  
 Palace: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Silverado.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, La cible; 17 h. 45, Dolces Horas.  
 Studio: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Legend.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, Ø 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou 20»:** Ø 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: Ø 143.

**Le Noirmont**  
 Cinéma: relâche.  
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

**Les Breuleux**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

**Saignelégier**  
 Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements Ø 51 21 51.  
**Préfecture:** Ø 51 11 81.  
**Police cantonale:** Ø 51 11 07.  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance:** Ø 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** Ø 51 13 01.  
**Médecins:** Dr Boegli, Ø 51 22 88; Dr Blou-danis, Ø 51 12 84; Dr Meyrat, Ø 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, Ø 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, Ø 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** Ø (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: Ø (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: Ø 51 14 37.

**Delémont**  
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Urgence.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Comédie érotique d'une nuit d'été.  
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: Ø 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: Ø 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.  
**Bureau renseignements:** Ø 22 66 86.  
**Services industriels:** Ø 22 17 31.  
**Service du feu: Ø 118.**  
**Police cantonale:** Ø 21 53 53.  
**Police municipale:** Ø 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** Ø 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Cattin-Gare, Ø 22 10 06.  
 Service soins à domicile: Ø 22 16 60.  
 Centre de puériculture: Ø 22 55 34.

**Porrentruy**  
 Cinéma Casino: 20 h. 30, Les rues de l'enfer.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Rendez-vous.  
 Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h., dernier di du mois, 15-18 h.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.  
 Jardin botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** Ø 66 18 53.  
**Service du feu: Ø 118.**  
**Police cantonale:** Ø 66 29 22.  
**Police municipale:** Ø 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** Ø 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Fridez, Ø 66 11 94.  
 Consultations conjugales: Ø 93 32 21.

**INDICE CHAUFFAGE**  
 (exprimé en degrés-heures hebdomadaires)  
 Rens: Service cantonal de l'énergie Ø 038/22.35.55  
**La Chaux-de-Fonds**  
 relevé du 20.01.86 ..... 3203 DH  
 (rens: CRIEE, Ø 039/21.11.15)  
**Le Locle**  
 relevé du 20.01.86 ..... 3076 DH  
 (rens: SI, Ø 039/31.63.63)  
**Neuchâtel et Littoral**  
 relevé du 20.01.86 ..... 2489 DH  
 (rens: SI, Ø 038/22.35.55)

**Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures**

# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

### «ImagiNeige»: lancement d'un grand concours de constructions de neige

Bâisseurs, à vos flocons! Tombée du ciel, puis fraisée et «chasse-neigée», cette poudre blanche-là sera la matière première de vos constructions. Un concours est lancé pour le week-end des 15 et 16 février. De tas de neige seront mis à disposition des concurrents en cinq endroits de la ville, destinés à devenir ici cathédrale, là dinosaure, ailleurs TGV... ou mille profils encore. Ces œuvres de saison, éphémères, seront le fruit de l'imagination, de la magie, de la neige. Trois ingrédients qu'on retrouve dans le nom donné au concours: «ImagiNeige». Cette initiative, due à la collaboration de l'Association Vivre La Chaux-de-Fonds et de divers services communaux sous le patronage de «L'Impartial», fait revivre une tradition du début du siècle.

«ImagiNeige», ce sera la démonstration que la neige peut être un élément de création. Pas seulement cette «mélasse» qui encombre les routes. Ou les deux à la fois. Car ce sont les Travaux publics qui fourniront la matière première, retirée

# Bâisseurs, à vos flocons!

de la circulation. Ils mettront à disposition des concurrents les gros tas qu'ils façonneront, armés d'outils de toutes sortes: pelle, pioche, scie, lime, etc, sans oublier le seau pour le transport de l'eau. Neige et eau seront l'unique matériau autorisé.

**PATRONAGE L'IMPARTIAL**



Tous les sujets sont permis. «On peut tout imaginer, tout reproduire», disent les organisateurs. Les éditions du début du siècle ont fait naître châteaux, locomotive, temples, chalet suisse. Même le fameux lion de Lucerne, resté de glace! Le coupon de participation (ci-dessous) valable pour un groupe - inscription par groupe seulement - devra être envoyé au plus tard le mercredi 12 février à midi à l'Office du tourisme, le concours étant prévu les samedi et dimanche 15 et 16 février. Un report au week-end suivant est envisagé si les conditions météorologiques l'exigent.

accueillir les tas de neige sont la place du Bois, la place Sans Nom, la cour de l'ancien gymnase, la cour du collège des Forges et le terrain de Beau-Site. Chaque groupe concurrent aura droit à son tas, entre 20 et 30 m<sup>3</sup>. Leur nombre devant être limité par la force des choses, les participants sont invités à s'inscrire au plus vite.

L'imagination, la pelle, la pioche et la neige en abondance, si le ciel le veut, seront à disposition de ces architectes de palais en glace. Le règlement proscrit le recours à des outils mécaniques, tels que pelle... mécanique, trax ou tronçonneuse. Seul carburant autorisé, l'huile de coude. Voire le vin chaud.

Les organisateurs espèrent faire de ce week-end une fête de la neige. Que les quartiers où seront édifiés ces monuments enneigés s'animent. Que les torches flambent, le thé et le vin réchauffent, les saucisses grillent derrière les stands, l'accordéon et l'orgue de barbarie mettent leurs notes à sa fête.

Une fête qui se prolongera, les œuvres emportées à la première chaleur, par la remise de prix en espèces aux meilleurs.

Un souvenir récompensera chaque participant sous la forme d'une photographie de sa construction

#### JADIS SANS FILLETTES

Les critères de jugement tiendront compte de l'âge et de l'expérience des concurrents. Voilà ce que disaient les organisateurs du concours de 1907: «Nous avons cherché à concilier l'esprit d'initiative avec le travail matériel, à récompenser l'effort de l'intelligence, qui a cherché à créer quelque chose d'original, avec la persévérance et l'énergie musculaire, qui ont aussi droit à être reconnues.»

L'effort musculaire devait paraître trop important pour admettre la participation des filles, en cette même année. Le compte-rendu de l'époque fait part des observations d'un groupe de fillettes: «C'est trop fort, il n'y en a jamais que pour les garçons, ils pourraient bien aussi faire quelque chose pour les filles». Le titre de l'article promettait que le prochain concours leur serait ouvert. L'édition 1986 aussi!

P. F.



Non pas de chair et d'os, ce dinosaure, mais entièrement de neige et d'eau.

## Napoléon III raconté par Henri Guillemin au Club 44 «Un engourdi plutôt dégourdi»

Dans la série consacrée aux assassins de la République. Henri Guillemin a fait, lundi soir au Club 44, le procès de Louis-Napoléon Bonaparte. Celui qui se faisait passer pour le neveu de l'Empereur avait tordu le cou à la 2e République, âgée de moins de quatre ans, le 2 décembre 1851, massacrant la foule au passage. Non rééligible, Napoléon le petit - Victor Hugo dixit - a gardé le pouvoir par la force pour continuer à se verser un salaire en or massif en puisant dans les finances publiques.

Née en février 1848, la 2e République a envoyé au Parlement des députés peu acquis à sa cause. Ils étaient 750, dont 600 royalistes affaiblis par leurs divisions entre Bourbons et Orléanistes. Leur seule idée était, selon H. Guillemin, de se débarrasser de cette République si dangereuse. La constitution sanctionnait le droit au travail. C'est dire le danger!

#### LA RÉPUBLIQUE FAIT UN CARTON

Le comte de Falloux allait être le maître d'œuvre des transformations appelées par les nantis. Supprimant les ateliers nationaux employant 110.000 chômeurs de la ville de Paris et abolissant leur modeste rente, il provoque une révolte anéantie dans le sang par le ministre de la guerre Cavaignac. La République tire sur la classe ouvrière et laisse 30.000 morts sur le pavé.

Une République conservatrice lui succède, avec un président élu pour 3 ans, non rééligible. Le temps que les royalistes croient suffisant pour aplanir leur différend.

Arrive sur la scène Louis-Napoléon Bonaparte, qui emporte les élections. Quarante ans. Peu connu. «Le regard terne et vitreux», selon un portrait de

l'époque. Deux tentatives de coup d'Etat à son actif. L'échec. Un séjour en prison, durant lequel il écrit: «L'extinction du paupérisme». Sa mère lui glisse à l'oreille que «La France peut-être prise deux fois au même lacet». Des avis maternels auquel Bonaparte attache du prix.

Il passe pour un «crétin» rassurant. «On pensait pouvoir lui donner des femmes et le mener où l'on voulait», note H. Guillemin. Mais il faut admettre que cet «engourdi était plutôt dégourdi». Sa politique consiste à faire le jeu des conservateurs, puis à demander sa récompense, démontre l'orateur.

Ses trois années de présidence illustrent. 1849. IL lance l'opération militaire sur Rome, destinée à rétablir le pape dans ses droits. Ensuite, «il tend la main», demandant le double de son traitement qui passe à 1,2 million. Un ministre recevait 40'000 francs, une somme considérable!

1850. Bonaparte donne sa bénédiction à la loi Falloux, donnant aux Eglises le droit d'ouvrir des écoles et faisant passer les universités sous le contrôle de ces mêmes Eglises. Il laisse aussi passer la suppression du suffrage universel. Des bonnes dispositions facturées à 3,6 millions. La Chambre ratifie.

1851. Il admet des exceptions à la loi fixant la journée de travail à un maximum de 11 heures. Son mandat arrivant à terme, il demande cette fois la révision de la constitution pour lui permettre d'être rééligible. Un vote à la majorité des deux tiers est nécessaire. «Il ne l'obtient pas et se voit condamné à se maintenir au pouvoir par la force», affirme H. Guillemin.

Le président met en place ses exécutants, fait occuper la Chambre. Des affiches sont placardées annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale, la mise de Paris en état de siège et le rétablissement du suffrage universel. Des mesures qui ne suscitent aucune acclamation dans la population. Ennuyé, Louis-Napoléon! Soudain, dans l'après-midi du 4 décembre, les troupes massées sur les grands boulevards tirent sur la foule de badauds. «On ne sait pas qui a donné l'ordre», reconnaît H. Guillemin. Et de poursuivre: «Ce que Napoléon III n'a pas réussi par l'enthousiasme, il le réussit par l'épouvante». Il restera au pouvoir une vingtaine d'années avant d'être fait prisonnier durant la guerre de 1870.

Devenu empereur, l'homme de «L'Extinction du paupérisme» avait fixé son traitement à... 16 millions. (PF)

## Exhibitionnisme dans le parc Gallet Des parents s'organisent

Plusieurs plaintes ont été déposées. Un exhibitionniste aurait sévi dans le parc Gallet, à quelques reprises. Certains parents ont décidé d'organiser une sorte de garde dans le parc, aux heures d'aller et de retour de l'école, afin que les enfants soient rassurés par la présence d'un adulte. Une circulaire a été distribuée aux enfants et dans plusieurs maisons du quartier des Gentianes.

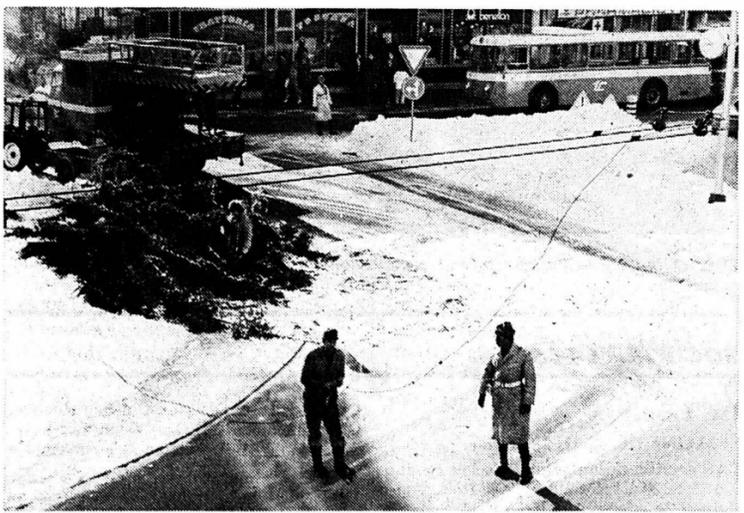
Selon un commissaire de la Sûreté: «C'est vrai qu'il y a eu quelques cas d'exhibitionnisme dans le parc Gallet. Mais c'est devenu une véritable psychose. Les plaintes déposées ont fait bouler de neige. Il ne faut pas dramatiser, ni exagérer, l'individu en question n'a jamais touché les enfants».

Et, ajoute le commissaire «il est difficile de contrôler les témoignages des enfants. Certains ont confondu nos inspecteurs de garde dans le parc avec l'exhibitionniste». (Ch. O.)

## Double collision

Hier à 13 h. 45, une voiture conduite par M. W.J. de La Chaux-de-Fonds circulait rue des Crêtets direction Le Locle. A l'intersection avec la rue de la Ruche une collision se produisit avec l'auto conduite par M. A.G. de La Chaux-de-Fonds qui arrivait de la droite. Sous l'effet du choc, ces deux véhicules ont été déviés contre l'auto conduite par Mme F.B. de La Chaux-de-Fonds qui se trouvait à l'arrêt au stop à l'ouest du carrefour. Dégâts matériels.

## Sapin de Noël: chute et fin



«C'était un accident stupide» dit un responsable de Parcs et plantations. Le sapin de Noël a eu le dernier mot hier vers 10 heures du matin lors de son ultime voyage. Alors que les employés de Parcs et plantations entreprenaient son déplacement, l'arbre est tombé sur le hauban, câble porteur des fils du trolley.

Le sapin a été déséquilibré par le poids des clous ou autres objets que l'on utilise pour fixer des branches supplémentaires destinées à regarnir les endroits un peu trop nus.

Les câbles de soutien rompus, tout le trafic des trolleybus a été interrompu sur toute la ville pendant un peu plus d'une demi heure, la durée des réparations. Pendant ce temps, on a mis en circulation tous les bus disponibles.

(Ch. O. - Photo Impar-Gerber)

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 27

N<sup>o</sup> 1022 - XXVII<sup>e</sup> Année. 5<sup>e</sup> - Le Numéro 5<sup>e</sup> Vendredi 20 Janvier 1907.

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES  
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

1<sup>er</sup> prix. — «Locomotive», rue du Temple-Allemand 68

1<sup>er</sup> prix. — «Château», rue du Progrès 125

1<sup>er</sup> prix. — «Eglise», rue de la Ruche 125

1<sup>er</sup> prix. — «Temple national», rue des Tuilleries 22

25 février 1907, les bâtisseurs de neige faisaient la une de «L'Impartial».

## Grand concours de construction de neige ImagiNeige

organisé à La Chaux-de-Fonds les 15 et 16 février 1986 (avec possibilité de renvoi aux 22 et 23 février)

### Coupon de participation

Nom du groupe \_\_\_\_\_

Nom du responsable \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

No de téléphone \_\_\_\_\_

Ce bulletin d'inscription est à adresser à

**Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds**  
Rue Neuve 11  
2300 La Chaux-de-Fonds  
jusqu'au mercredi 12 février à midi, dernier délai.

# LE LOCLE

et son district

la voix  
d'une région

Avec le Groupement des sociétés locales

## Une vie associative multiple et bénéfique

Depuis toujours, la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises a connu une très large vie associative, laquelle s'étend au plus vaste éventail d'activités.

Rassemblées depuis de nombreuses années dans le cadre du Groupement des sociétés locales, les associations s'efforcent d'animer la vie de la cité. Quelques-unes sont plus que centenaires, d'autres de naissance plus récente, mais toutes tendent au même but, s'agissant d'offrir à la population la possibilité d'exercer l'activité de son choix, tout en participant à ses divertissements.

Nous avons ressenti la vitalité de ce groupement en assistant à sa dernière assemblée générale, le 26 novembre 1985. Présidées par M. Jean-Bernard von Allmen, ces assises se sont déroulées au Café-Restaurant de La Croisette, avec la présence des délégués de plus d'une cinquantaine de sociétés.

L'ordre du jour ne comptait rien de bien particulier, sinon le rapport prési-

dentiel, l'examen des comptes et le renouvellement du comité.

Après l'admission enregistrée, ce soir-là, du Hockey-Club Le Verger, du Petit Chœur de la Paroisse catholique romaine et de La Bourdonnière, le groupement compte aujourd'hui 66 sociétés. En examinant le rôle nominatif, on constate que les sociétés sportives sont largement dominantes, avec plus d'une trentaine d'associations, alors que la musique, le chant, les concerts et le théâtre en comptent une douzaine.

### DES FINANCES SAINES

Les comptes de l'exercice écoulé se présentent favorablement, avec un bénéfice d'environ 1000 francs. Présidé par M. Jean-Bernard von Allmen, dont le mandat a été reconduit, le comité réélu par acclamations se présente de la manière suivante: Walter Nobs, vice-président; Marcel Rapin, caissier; Evelyne Huguenin, secrétaire; Michel Russi, Marcel Berner, Charles-André Myotte, Rémy Cosandey et Edmond Balmer, assesseurs.

Ainsi bien structuré et très représentatif de nombreuses sociétés, il en défend les intérêts auprès des autorités, tout en

veillant attentivement au respect des statuts.

La discussion qui s'est engagée en fin d'assemblée l'a démontré, notamment lorsque le problème des matches au loto a été abordé.

La situation actuelle est satisfaisante, mais elle pourrait être améliorée, ce que M. Jean-Maurice Maillard, conseiller communal, a relevé. Comme d'aucuns l'ont proposé, la période des matches pourrait être allongée, alors que d'autres ont souhaité qu'il n'y ait pas de grand match à la Salle Dixi, en même temps que celui d'une petite société.

### DEUX COLONNES D'AFFICHAGE

Enfin, nous avons appris que la Société générale d'affichage, à la suite des démarches des travaux publics du Locle, installera deux colonnes d'affichage «Mini-Belle», du Type Morris, semblables à celles qui ont fleuri dans Paris depuis un siècle. Situées, l'une à l'angle des rues Bournot et Henry-Grandjean, l'autre sur la place de stationnement sise près du Centre COOP, elles seront mises gratuitement à la disposition des sociétés locales pour l'affichage de leurs manifestations.

Et sur cette réjouissante nouvelle, l'assemblée s'est terminée, qui a reflété le dynamisme du Groupement des sociétés locales et sa volonté d'en synchroniser les efforts. (sp)

## Une enfant happée par un camion

Hier à 15 h. 45 un camion conduit par M. B. D. du Locle circulait sur la rue des Envers au Locle en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 19 alors qu'il croisait un autre camion et qu'il tenait l'extrême bord de la chaussée la roue arrière droite de son camion a happé la petite Aline Simon-Vermot, de 1973 du Cachot, qui jouait en bordure de route. Blessée la petite Simon-Vermot a été transportée en ambulance à l'Hôpital du Locle.

### FRANCE FRONTIÈRE

## A Villers-le-Lac

### L'homme et le chemin de fer

Depuis toujours, les chemins de fer ont passionné les hommes, les enfants tout autant, dont l'imagination leur permet de rêver en regardant passer les trains ou en manœuvrant adroitement les modèles réduits savamment aménagés dans le cadre de maquettes où rien ne manque. Ponts et tunnels le disputent aux gares, aiguillages ou signaux, au milieu desquels des trains, plus vrais que nature, glissent presque sans bruit.

Mais souvent, plus tard, cet amour du rail exerce une autre fascination, chez les adultes cette fois-ci, celle de continuer à maîtriser la conduite de trains-miniaturess, mais avec le désir, en plus, de collectionner tous les accessoires, photographies et littérature relatifs à l'histoire des réseaux ferroviaires helvétiques et des pays qui nous entourent.

Il en est ainsi de M. Yves Lorimier, habitant Les Brenets, fonctionnaire du «Régional» et qui consacre tous ses instants de loisirs et sans doute aussi toutes ses économies, pour compléter le musée-atelier qu'il a constitué chez lui, entièrement destiné à rappeler, le mieux possible, le souvenir de ce que furent les trains au cours de leurs cent-cinquante années d'existence.

Souhaitant faire partager cette passion à un plus large public, mais avec la précieuse collaboration de la Maison des Jeunes et de la Culture de Villers-le-Lac, il a choisi d'exposer en ces lieux tout son matériel.

S'agissant souvent d'objets rarissimes, tous joliment exposés, ils évoquent l'évolution des progrès techniques et du confort qui ont jalonné la longue histoire des trains, et de nombreuses photographies illustrent et rappellent le dur labeur des travailleurs qui ont construit les lignes de chemins de fer.

En outre, avec beaucoup d'intérêt, les riverains du Doubs, aussi bien français qu'helvétiques, reliront avec plaisir, par l'image et le texte, l'histoire du «Tacot»,

ce petit train qui reliait Morteau à Mâche, depuis 1904, puis Trévillers, dès 1908, en passant par Damprichard.

Les aînés de nos lecteurs s'en souviennent sans doute et ici et là, lorsqu'on en connaît le parcours, presque parallèle au cours du Doubs, on retrouve les traces de ce légendaire petit train dont l'exploitation a cessé en 1952.

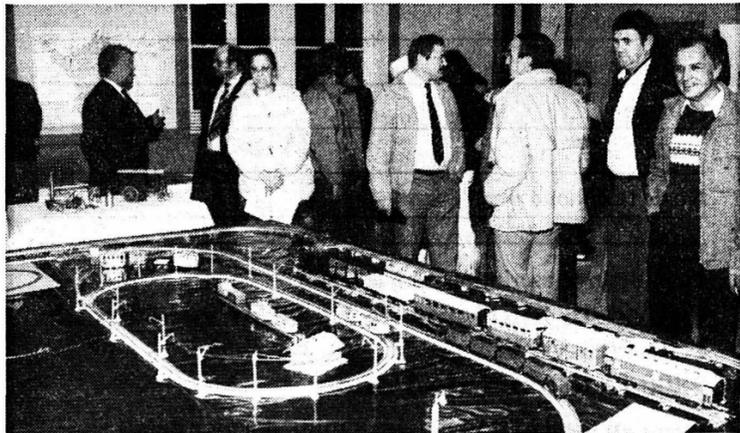
Signalons également une grande maquette comportant quatre circuits, tous d'écartements différents, sur lesquels circulent des trains composés de nombreux wagons et locomotives électriques.

Le tout dans une ambiance sympathique, très «ferroviaire», grâce aux signaux lumineux et sonores - tous d'origine - qui en font le charme.

Un nombreux public, vendredi dernier, a témoigné de son intérêt, en assistant au vernissage de cette exposition inhabituelle, voire insolite, dont la cérémonie, présidée par M. Marcel Cocard, a été marquée par les messages de sympathie et d'amitié de MM. Claude Vermot et Gilbert Dehon, respectivement maires de Villers-le-Lac et des Brenets, tous deux accompagnés de personnalités de ces deux villages des bords du Doubs.

Une verrière a renforcé, une fois de plus, les liens qui unissent les gens en ces lieux, qui n'ont jamais vraiment senti la frontière très symbolique qui les sépare. Et c'est dans la meilleure atmosphère que la soirée s'est terminée, en souhaitant à Yves Lorimier, en souhaitant à Yves Lorimier, en souhaitant à Yves Lorimier, le succès de son exposition. (Texte et photo rm)

● L'exposition est ouverte tous les jours, jusqu'au dimanche 26 janvier 1986, de 18 h. à 20 h. 30, mais de 14 h. 00 à 20 h. 30 les mercredi, samedi et dimanche. Maison des Jeunes et de la Culture, Villers-le-Lac. (A 20 mètres à l'est de la Maison de la Presse, dépositaire de «L'Impartial».)



Un jouet pour les enfants... et pour les papas!

Place  
aux amuseurs publics



La Grange présentera à deux reprises André Aubry et Louis Perrault qui, sous le nom de «La Paire Mobile» présentent un spectacle de jongleurs, magiciens, conteurs et clowns. Tous deux viennent du Québec et sont actuellement en Europe pour quatre mois.

Ils ont déjà rendu une première visite amicale au Locle lorsqu'ils ont enchanté le public lors de la soirée du Réveillon déjà organisée par La Grange, durant un passage éclair, «un flash» comme on dit au Canada.

«La Paire Mobile» se produira à la Maison du Paroisse, Envers 34, mercredi 22 janvier à 14 h. 30 et samedi 25 à 17 h. au même endroit.

Le spectacle, salué tant par la presse d'outre-Atlantique que celle

cela va  
se passer

du Vieux Continent, s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adolescents ou aux adultes. Il dure environ une heure.

Les deux magiciens du geste et de la parole forment un duo plein d'humour et de fantaisie. Ils utilisent, pour leur jonglerie, des balles, des quilles, le bâton du diable, des torches enflammées et exécutent des tours de magie éblouissants.

De surcroît ils semblent aussi à l'aise sur leur monocycle que les spectateurs le sont sur la terre ferme. (jcp)

### Inauguration au Cerneux-Péquignot

Depuis peu, le Cerneux-Péquignot a son stand de tir à air comprimé. Il a été aménagé dans les locaux de la protection civile installés au sous-sol de la nouvelle menuiserie Vermot.

Ce stand de tir sera inauguré mercredi dès 19 h. 30 avec une démonstration de Pierre-Alain Dufaux, multi-champion du monde et d'Europe, grand spécialiste du tir à air comprimé et petit calibre, trente fois champion suisse dans ces disciplines.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à cette démonstration. (cl)

## Marché d'élimination aux Ponts-de-Martel

### Nonante bêtes dans la brume

Plutôt frisquet hier matin du côté des abattoirs des Ponts-de-Martel alors qu'une légère brume enveloppait encore le fond de la vallée.

Là quelque 90 bêtes attendaient leur tour, avec plus ou moins d'impatience. L'une après l'autre elles ont défilé devant la commission de taxation. Celle-ci se charge de fixer la valeur de l'animal qui est ensuite vendu au marchand le plus offrant. Le sort de la bête après cela: elle est abattue ou destinée à l'engraissement durant quelques mois.

Les marchés d'élimination permettent aux agriculteurs de se séparer des plus mauvais sujets de leur troupeau et ainsi d'améliorer la race.

Les bêtes vendues à cette occasion sont des vaches au rendement laitier insuffisant ou des taureaux de moins de 18 mois. Elles présentent parfois aussi une croissance déficiente et c'est pourquoi l'agriculteur désire s'en séparer.

Relevons également qu'à cette occasion le propriétaire de l'animal vendu touche une subvention du Département de l'agriculture, une forme d'encouragement. Par ailleurs, la bête, si elle n'intéresse pas les marchands, est automatiquement acquise par la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande. Ce qui constitue une garantie pour l'agriculteur. (cm)

### LES PONTS-DE-MARTEL

#### Un coup de frein trop sec

Hier à 17 h. 10 un camion accouplé d'une remorque conduit par M. P. K. de Berne circulait du Locle aux Ponts-de-Martel. Arrivé dans cette dernière localité à la hauteur de l'immeuble Grand-Rue 70 il a dû freiner du fait qu'un minibus conduit par M. J. P. B. du Locle arrivant en sens inverse effectuait le dépassement d'une voiture en stationnement. A la suite de ce freinage le camion a glissé et a heurté le minibus. Blessé M. Luigi Schiavi, passager du minibus a été transporté en ambulance à l'Hôpital du Locle.

### ÉTAT CIVIL

#### LE LOCLE

##### Promesses de mariage

Carrubba Giuseppe et Robert Isabelle Marie. - Santschi Gérard Laurent et Bähler Nicole Christine.

##### Décès

Houlmann Norbert Henri Joseph, né en 1940, époux de Elves Eva Rosa, née Simoncelli. - Messerli, née Ruffieux, Yvonne Alphonsine, née en 1910, épouse de Messerli Louis Alfred. - Cachelin, née Boillod, Cécile Elvina, née en 1899, veuve de Cachelin René William.



Bien alignées, en rang d'oignons, les bêtes attendaient leur tour avec plus ou moins d'impatience. (Photos Impar-cm)



90 bêtes ont été examinées par la commission de taxation puis vendues aux plus offrant.

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

##### SEMAINE DU 22 AU 28 janvier

CAS section Sommartel. - Ce soir comité à 19 h. 30 à l'Hôtel des Trois-Rois. Vendredi 24, stamm à 18 h. au local. Samedi 25, les 4 Vallées à ski. Mardi 28, gymnastique à 18 h. 15. Gardiennage MM. R. Brodard et J. Froidevaux. Groupe des aînés: mardi 28, 18 h. aux Trois-Rois.

CAS, dames, sous-section «Roche-Claire». - Dimanche 26, La Grande-Joux - Roche-Claire. ☎ 31 59 16. Gardiennage des samedi 25 et dimanche 26: A. Draper et S. Scheurer.

Club du berger allemand. - Entraînement mercredi et samedi à 14 heures à Cortaillod. En cas de mauvais temps veuillez téléphoner. Renseignements: Marcel Gardin, ☎ 26 69 24.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Samedi 25 à 17 h. 30 au Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, assemblée générale.

Club des loisirs. - Jeudi 23 à 14 h. 30 au Casino: séance de cinéma avec la projection du film «Les aventuriers de l'arche perdue».

Club soroptimist. - Jeudi 23, rendez-vous à 19 h. à la bijouterie Josi. A 20 h. 15 repas aux Trois-Rois.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Dimanche 26 à 15 h. au Cercle de l'Union: anniversaire de notre doyen A. Jacot. Tous présents, tenue officielle. Lundi 27 à 20 h. au local: répétition. Chants du concert.

Ski-Club. - Jeudi 23 de 19 h. à 20 h. cours OJ dans les prés de La Jaluse.

Nous sommes une jeune famille avec 2 garçons (8 et 5 ans) et 1 chien; nous habitons à 10 minutes de Bienne. Quelle agréable

**jeune fille ou demoiselle** aurait plaisir à s'occuper des enfants et à aider au ménage ?  
Chambre avec salle de bain, télévision  
Etrangère serait aussi la bienvenue.  
☎ 032/55 23 80, S. Fischer.  
(l'après-midi et le soir)

**LE LOCLE**

CAFÉ DE LA POSTE  
Chez Dédée  
☎ 039/31 29 30, cherche

**EXTRA**  
pour les fins de semaine.

CAFÉ-RESTAURANT  
**JET D'EAU**  
Le Col-des-Roches  
Notre spécialité jusqu'à fin janvier

**Les croûtes au fromage**  
L'établissement sera ouvert tous les jours même le mercredi jusqu'à fin février  
☎ 039/31 46 66

**Bulletin de souscription**

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**  
dès le: \_\_\_\_\_ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois\*

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

No - Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Prix d'abonnement:**  
3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

\* biffer ce qui ne convient pas.  
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

**Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement**  
A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

**APPELEZ... nous vous répondrons!**

Electricité générale  
Vente - Installations  
Agencements de cuisines  
**MICHEL BERGER**  
Daniel-JeanRichard 25 **31 30 66**

**CONTI & CIE** La Claire 1  
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes **31 41 35**

**NARCISSE TONDAT**  
Tous systèmes de chauffages  
Installations sanitaires  
Envers 55 **31 35 04**

Installation sanitaire - Ferblanterie  
Couverture - Etanchéité  
**RENÉ VERNETTI**  
Envers 17a **31 24 39**

**DRING DRING!**

Fr. 5 000.- à Fr. 25 000.-

**Prêt comptant**  
pour salariés, sans garantie, dans les deux jours.  
Discrétion absolue.  
☎ 021/20 86 08 (8 h. à 17 h. 30)

**Radio électricien**  
OU **électronicien radio TV**  
serait engagé fin janvier ou à convenir.  
Faire offre sous chiffre JI 50091 au bureau de L'Impartial du Locle.

1946 **Frutiger** 1986

CONFECTION  
Daniel-JeanRichard 15 - Le Locle

**SOLDES DE 20 à 50%**  
sur tous les articles d'hiver  
Profitez d'acheter vos vêtements de qualité à un prix agréable

autorisés par la Préfecture  
du 15 janvier au 4 février 1986

**Seul le prêt Procrédit est un Procrédit**

**Toutes les 2 minutes** quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
**vous aussi** vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**rapide simple discret**

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 39

**LAURA BLACK**

**Le château des corbeaux**  
Roman

Traduit de l'anglais par Dominique Marion  
Droits réservés: Cosmopress, Genève et Ed. Albin Michel

- Oui, Votre Honneur. Le garçon désapprouvait la façon dont je gérais mon domaine.  
- Sur quoi basait-il sa critique ?  
- Tout cela est si vieux. Pensez, douze ans. Je ne me souviens pas des détails. En bref, le jeune homme me menaçait de me voler cinquante saumons pour me punir, disait-il. En outre, il voulait violer l'ordre établi. Détériorer nos relations de bon voisinage, en un mot faire la révolution.  
- Et le fait qu'il critiquât votre gestion vous irritait ?  
- Il y a de quoi, Votre Honneur.  
- Cependant, vous avez oublié certains passages de cette lettre.  
- Comprenez-moi, Votre Honneur. J'ai lu cette lettre et je l'ai brûlée. Je répète que toute cette affaire se passait voici douze ans.  
- Vous avez donc oublié les raisons de cette singulière menace ?  
Sir Campbell ne répondit pas. Sir Hector poursuivit: «Qu'avez-vous fait en recevant cette lettre ? Etes-vous entré en relation avec la famille, avec l'accusé ?  
- J'ai enfourché mon cheval, Votre Honneur et j'ai galopé jusqu'au château de Ravenburn.  
- Où vous avez parlé à Mr. Dundas, le tuteur de Lord Ravenburn ?

- Oui. Mr. Dundas est un avocat, un homme d'honneur auquel sa sœur, qui est veuve, voue une confiance absolue. Je lui ai parlé de la lettre de Lord Ravenburn et de ses menaces.  
- Quel résultat avez-vous obtenu ?  
- Mr. Dundas me promit d'essayer de mater le garçon.  
- Rien de plus ?  
- Je ne me rappelle pas qu'il m'ait promis d'avoir recours au châtimement corporel. Je ne le lui demandais pas.  
- Etiez-vous satisfait de la promesse de Mr. Dundas ?  
- J'appréciais le fait qu'il essayait de me comprendre sans compromettre nos relations.  
- Mr. Dundas habitait-il sous le toit de sa sœur ?  
- Oui, Votre Honneur.  
- Il gérait son domaine ?  
- C'est exact ! Il devait répondre de cette gestion à la majorité de Lord Ravenburn.  
- Avez-vous aussi parlé à Lord Ravenburn ?  
- J'ai essayé.  
- Avec quel résultat ?  
- Aucun. Il m'a conseillé de relire sa lettre et il s'est sauvé.  
- Or, peu de temps après, le premier saumon de printemps est monté dans vos eaux ?  
- Oui, Votre Honneur.  
- Et c'est à ce moment-là qu'on est venu vous voler ?  
- Oui.  
- L'accusé ?  
- Oui, Votre Honneur.  
- Comment pouvez-vous en être certain ?  
- Il m'avait averti.  
- Avez-vous renouvelé vos démarches auprès de Mr. Dundas ?

- J'étais désolé pour Dundas qui se trouvait dans une position aussi embarrassante que la mienne. Devait-il appeler la police ? Arrêter le fils de sa propre sœur ? Il me promit de tenter de raisonner le jeune Ravenburn. Je savais qu'il tiendrait sa parole.  
- De votre côté, Sir Campbell, lui avez-vous promis quelque chose ?  
- Je lui ai promis que, si nous prenions le garçon en flagrant délit, nous ne lui ferions aucun mal et que nous le ramènerions à Ravenburn sous bonne garde, plutôt que de le livrer à la police.  
- L'avez-vous dit à l'accusé ?  
- Oui, Votre Honneur. Et celui-ci m'a conseillé de relire la lettre qu'il m'avait écrite et il s'est sauvé en riant.  
- Le saumon continuait-il à disparaître ?  
- Oui, Votre Honneur.  
- Au début de l'année, Sir Campbell, employiez-vous un grand nombre de gardes-chasse ?  
- Cinq, Votre Honneur.  
- Pour surveiller quelle étendue d'eau ?  
- Six à sept kilomètres.  
- Mais, sur les terres, il n'y avait pas grand monde ?  
- Pas suffisamment, Votre Honneur.  
- Songiez-vous à engager davantage de personnel ou à déplacer certains de vos hommes pour les affecter ailleurs ?  
- En réalité, j'ai fait les deux. Ce pauvre Jock McVie venait justement d'être engagé à mon service.  
- N'avez-vous pas trouvé étonnant que l'accusé et son complice aient continué à vous échapper ?  
- Si, Votre Honneur. J'étais à la fois étonné et furieux. Mais le jeune homme semblait savoir où se cachaient mes hommes.

- Le savait-il ?  
- Oui, mais...  
- Sir Campbell, aviez-vous confiance en vos hommes ?  
- Entièrement.  
- Cependant, vous ne compreniez pas pourquoi le jeune Ravenburn leur échappait ? Et il vous semblait qu'il connaissait la planque de vos hommes ?  
- Oui, Votre Honneur et je ne conçois toujours pas que l'un de mes gardes m'ait trahi. Il n'y a pas de traître à Crossmount, Votre Honneur.  
- Sir Campbell, passons à la journée qui précéda le meurtre de Jock McVie. Le bruit courait que des bohémien allaient visiter vos réserves de faisans ?  
- Oui, votre Honneur.  
- Comment ce bruit est-il venu jusqu'à vous ?  
- Par l'un de mes hommes.  
- Lequel ?  
- Jock McVie.  
- Et que s'est-il passé ?  
- Le brave homme est venu me trouver vers midi en me disant que le bruit courait que des bohémien allaient me piller.  
- Vous a-t-il dit où et quand il avait entendu cette nouvelle ?  
- Non, Votre Honneur.  
- Et vous l'avez cru ?  
- Oui, Votre Honneur, nous étions riches en faisandeaux, on pouvait fort bien nous piller.  
- Où se trouve cette réserve ?  
- Dans le Nouveau Bois. C'est une nouvelle plantation, une étendue de vingt hectares, composée de houx, de pins et de lauriers destinés aux faisans.  
- Et avant ?  
- C'était une ferme, dit Sir Campbell, l'air surpris.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

### Tapage nocturne en tracteur

Invité chez des amis, A. B. y a beaucoup (trop) bu. Vers 3 heures, il s'est disputé avec ses hôtes. Après une brève bagarre, le prévenu est sorti et s'est rendu dans un champ. On lui aurait reproché d'avoir subtilisé les clés d'un tracteur... Les souvenirs du prévenu sont assez brumeux quant au déroulement d'une partie de la soirée. Celle-ci aurait été fortement arrosée. Toujours est-il que l'un des hôtes est parti à la recherche d'A. B. au volant de la voiture du prévenu.

Les circonstances dans lesquelles A. B. a repris possession de son véhicule demeurent obscures. Mais le prévenu ne se serait vraisemblablement pas retrouvé devant le tribunal s'il n'avait eu, ce soir-là, l'idée, pour ennuyer «ses amis» de s'affaler sur le klaxon! Avisée, la police a trouvé A. B. dormant à poings fermés sur son volant et l'a, bien sûr soumis à une prise de sang dont l'analyse a révélé un taux de 2,22‰.

Tenant compte d'un antécédent d'ivresse au volant et du fait qu'A. B. n'a pas circulé dans son état sur une grande distance, soit celle séparant le champ de la maison de ses hôtes, le Tribunal a condamné A. B. à 10 jours d'emprisonnement ferme, 100 francs d'amende et 352 francs de frais.

#### AVIS AUX PROFESSIONNELS

L'Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs profession-

nels impose toute une série d'obligations. Entre autres, chaque course nécessite l'utilisation d'un tachygraphe, l'établissement de feuilles hebdomadaires et quotidiennes de travail ainsi que la présentation des divers documents à l'Inspection cantonale du travail pour contrôle. Or, par négligence, C. A. a enfreint plusieurs de ces règles. Cela lui coûtera 300 francs d'amende et 34 fr. 50 de frais.

#### RÉCIDIVE

«Ebloui par un véhicule circulant en sens inverse», mais également pris de boisson (taux moyen de 1,30‰), P.-A. C. a perdu la maîtrise de sa voiture peu après le col de la Vue-des-Alpes, au lieu dit «Le Pré de Suzer». Le véhicule, déporté sur la droite, a heurté une clôture.

Tenant compte d'un casier judiciaire relativement «étoffé» et, notamment, d'un antécédent d'ivresse au volant, le tribunal a prononcé une peine ferme de 15 jours d'emprisonnement, 120 francs d'amende et 337 francs de frais. Il a révoqué un sursis pour une peine de 4 semaines d'emprisonnement.

#### OBSÈCÉNITÉS

C. M. et Y. I. admettent que les propos qu'ils ont échangés sur la route communale de la Montagne de Cernier n'étaient pas très aimables. En revanche, leur comportement routier respectif ne relève pas de l'unanimité. Le motocycliste Y. I. a-t-il démarré brusquement «sous les roues» de C. M. et ce dernier

a-t-il «planté les freins» sans raison à la seule vue du motard à l'arrêt au bord de la route?

Il n'est guère aisé de prouver l'un ou l'autre de ces comportements, mais il reste que, lorsque les prévenus se sont rejoints à l'intersection de la route de la Vue-des-Alpes, leurs rapports ont quitté le cadre de la circulation routière. C. M. a insulté et menacé Y. I., lequel a répliqué par un bras d'honneur et un geste obscène. Par le jeu d'une plainte et d'une contre-plainte pour injures, menaces et infractions LCR, les deux intéressés comparaissent hier devant le tribunal où chacun a accepté un arrangement.

L'un et l'autre paieront 200 francs à une œuvre moyennant retrait de plainte. Restaient les infractions LCR qui se poursuivent d'office. Là, le tribunal a prononcé l'acquiescement des prévenus, faute de pouvoir, avec certitude retenir une infraction de l'un ou l'autre. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

#### 90 JOURS DE PRISON

Le tribunal a aussi rendu son jugement dans une affaire dont les débats ont eu lieu la semaine passée. On se souvient que D. S., à la sortie du village des Hauts-Geneveys en direction de Malvilliers, avait heurté la voiture qui le précédait. Sans se soucier des dégâts, le prévenu avait quitté les lieux. Or, ce jour-là, D. S. présentait un taux d'alcoolémie peu commun: 3,2‰!

Tenant compte de deux antécédents le tribunal a prononcé une peine ferme de 90 jours d'emprisonnement, 400 francs d'amende et 311 francs de frais. (zn)

● Le Tribunal du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut du greffe.

## A Cernier, la laiterie est à remettre

Après huit ans de bons et loyaux services, le laitier de Cernier, M. Jean-Pierre Botteron et son épouse ont décidé de se consacrer uniquement à la livraison du lait à domicile sur le Littoral neuchâtelois et plus principalement à Pesieux. Une bonne occasion qui leur a été présentée d'étendre leur secteur de travail.



Une laiterie qui perd son laitier. (Photo Impar-ms)

Ils vont donc quitter la localité et leur employeur, l'Association des producteurs de lait de Cernier qui regroupe les quatre producteurs de lait du chef-lieu ainsi que l'Ecole cantonale d'agriculture. Une société qui produit plus de 500.000 litres de lait chaque année.

C'est sans histoire ni rancœur que ce départ va s'opérer à la fin avril. M. Claude Soguel, président de l'Association des producteurs de lait du village nous ayant confirmé que M. Botteron serait même prêt à assurer l'intérim si personne n'était choisi prochainement pour lui succéder.

Cette éventualité ne devrait pas se produire car la société a déjà des offres tout à fait valables.

Dans un village, le laitier fait intégralement partie du quotidien parce que les habitants n'ont pas encore perdu l'habitude de se rendre à la laiterie, entre autres le dimanche soir, pour y acquérir les ingrédients de la fondue de la dernière minute ou le lait que l'on a oublié d'acheter lors des courses du week-end.

C'est aussi un endroit de rencontre et la bonne humeur et l'amabilité de M. Botteron seront sans doute regrettés. M. S.

## Home médicalisé de Fleurier

### Séparer eaux claires et noires

L'épuration des eaux, c'est une bonne chose. Au Val-de-Travers, l'Areuse coule des eaux propres en ordre depuis que les stations ont été mises en service. Juste un petit problème les jours de pluie. Les eaux claires, celles du ruissellement de la pluie sur les toits et dans les rues, passent également dans les égouts qui les mènent à l'épuration. Les soirs d'orage, les stations ne peuvent plus suivre. Le trop-plein part à la rivière. A Fleurier, un système séparatif va être installé dans le quartier de l'Hôpital. Pour ne plus mélanger eaux claires et eaux noires.

Avec la construction du home médicalisé, une modification des canalisations s'impose dans le quartier. La conduite actuelle du système unitaire, d'un diamètre insuffisant, n'arrive pas à débiter les apports d'eaux usées et claires. Il se produit des refoulements, des inondations et même des obstructions.

On va donc ouvrir la route, devant l'hôpital, pour y enterrer deux canalisations en parallèle. La première permettra de déverser les eaux claires dans le Buttes; la seconde servira d'égout proprement dit.

Cette solution qui garantit l'assainissement du quartier reviendra à 140.000 francs. Crédits soumis à l'approbation du législatif.

#### REVOIR L'ÉLECTRICITÉ

La transformation de home, toujours, permettra à la commune de revoir complètement l'alimentation en électricité et en eau de l'établissement.

Actuellement, pour ce qui est du courant, les alimentations actuelles sont «insuffisantes et irrationnelles», constate

le Conseil communal dans son rapport à l'appui d'une demande de crédit de 80.000 francs.

L'hôpital est relié au réseau par deux lignes. La première vient de la station de la Mégisserie; la seconde est branchée sur l'alimentation du quartier. Comme un câble à haute tension passe devant l'hôpital, on va y coupler un transformateur. Il sera logé dans le futur home médicalisé.

JJC

## Môtiers Prochain Conseil général

Le Conseil général de Môtiers se réunira vendredi soir dans la salle du tribunal. Ordre du jour copieux mais un seul point vraiment important: la construction d'un abri de protection civile au Champ-du-Jour.

Cet abri serait, selon le vœu du Conseil communal, bâti en collaboration avec la Coopérative pour la promotion de l'habitat. Qui doit elle-même en prévoir des abris pour les acheteurs des douze villas mitoyennes qu'elle est en train de construire. Cette réalisation commune offrirait 156 places sous terre.

Le crédit que sollicite l'exécutif se monte à 290.000 fr. Une fois déduites les subventions, il ne restera plus que 73.000 fr. à éprouver.

D'autres crédits sont au menu. Moins importants: 5000 fr. pour la construction d'un chemin à tracteurs; 7000 francs pour l'achat d'une balance avec imprimante qui servira à peser le bétail et 4500 fr. en faveur de l'Ecole enfantine (achat de mobilier).

Dans la foulée, le législatif vendra une parcelle de 2575 m<sup>2</sup> de terrain à la Coopérative pour la promotion de l'habitat, ainsi qu'un autre terrain (1117 m<sup>2</sup>) du lotissement de Derrière les jardins à M. Guiseppe Rota. (jic)

## Décès

#### NEUCHÂTEL

M. Marcel Sterchi, 1898.  
M. Henri Rognon, 1916.  
Mlle Alice Kehrl, 1891.  
M. Georges Barbezat, 1916.  
Mme Elisabeth Landry, 1901.

## Adolescentes romandes placées à Gorgier

### La maison du dernier espoir

A Gorgier, la maison de thérapie de la Fondation suisse Bellevue accueille des adolescentes de toute la Suisse romande et du Tessin. Pour ces jeunes filles en difficulté, c'est la maison du dernier espoir.

Dans les deux tiers des cas, les placements à la maison de thérapie de Gorgier sont d'ordre civil et non pénal. Souvent, l'entretien préliminaire sert à trouver une solution moins lourde que le placement à Gorgier. Des 25 à 30 demandes de placement reçues par la Fondation suisse Bellevue, 8 à 9 aboutissent à un placement à Gorgier.

#### AVEC LA FAMILLE

La famille est convoquée. Il faut que la jeune fille manifeste un intérêt (même minime) pour entrer à Gorgier. La famille doit être très motivée. Une collaboration intense sera instaurée, sous forme de thérapie familiale. Après le premier entretien, les parents réfléchissent de leur côté, l'éducateur social du sien. Ensuite, si le placement intervient, les parents s'engagent par contrat. Il faut leur redonner une compétence, un pouvoir de décision.

Avant d'arriver à Gorgier, les jeunes filles ont connu toute une série de ruptures. Souvent, elles ont perdu tout contact avec leur famille depuis longtemps. Le fait de les réunir - qui semble impossible parfois - est un bon point de départ. Il est rare que les parents refusent cette collaboration. Cette procédure d'admission et d'accueil, constitue l'étape 1.

La deuxième étape comprend une phase d'adaptation à l'institution. La jeune fille a sa chambre. Elle est prise en charge individuellement pendant une à deux semaines, jusqu'à ce qu'on ait l'impression qu'elle peut s'intégrer dans un rythme horaire.

La troisième étape groupe la prise en charge éducative et de préformation. Entre 7 h. et 23 h., les filles sont entourées des éducateurs. Elles subissent une socialisation, vivent en groupe.

Tous les repas sont pris en commun avec les adultes qui sont là. Arrivées à différents moments de l'année, à des âges relativement proches mais aux problèmes très différents, elles ont certaines difficultés à surmonter pour s'entendre.

La préformation vise à (re)donner à ces adolescentes des habitudes et des aptitudes de travail. En créant des objets en cuir artisanalement, sur commande. Les jeunes filles se confectionnent tous leurs vêtements elles-mêmes. Tous les soirs, à tour de rôle, elles préparent le repas, gèrent le budget, vont faire les courses. Trois fois par semaine, la classe d'école ménagère s'occupe du dîner.

Pour celles qui n'ont pas terminé leur scolarité, un enseignement spécialisé est dispensé, avec cette année, des cours d'informatique.

#### POUR S'ENVOLER

Lorsque la jeune fille est prête à prendre son envol, elle va habiter à Neuchâtel, dans un studio baptisé symboliquement «La Chrysalide». Elle y est suivie, afin de ne pas prendre contact trop brusquement avec la société.

«L'aspect thérapeutique de notre action n'est pas le fait d'une équipe plutôt que d'une autre. Une conception globale permet l'intrication entre les équipes», précise M. Blaise-Alain Krebs, directeur de la maison de thérapie de Gorgier. Il est soutenu par M. Walter Tramaux, sous-directeur. Les équipes de direction, de préformation, de psychologues, d'éducateurs et «de maison» représentent respectivement 2, 3,8, 2,5, 7,75 et 3,8 postes, occupés par 23 personnes.

La journée type commence à 7 h.: diane, déjeuner (facultatif), 8 h. - 11 h. 30 activités de préformation par petits groupes (3 ateliers fonctionnent en même temps). Repas et pause. 14 h. - 17 h. préformation, activité différente de celle du matin. Souper, éducateurs à disposition, jusqu'à 22 h., coucher. Sur le temps de préformation ont lieu les entretiens individuels ou familiaux, de thérapie.

La maison de thérapie compte sept étages. Des appartements, les chambres, une piscine, une salle de jeu, une salle de gymnastique. La piscine accueille les enfants de la Béroche, des institutions comme le Devins, Pontareuse, les Perce-Neige. Elle a permis la mise sur pied en 1984 d'un cours de natation pour asmatique - car elle ne contient pas de chlore - et est réservée aux adolescentes entre midi et 14 h. et dès 20 h.

#### DROGUE ET VIOLENCE INTERDITES

Pendant les six premières semaines, il n'y a pas de congé. La porte est fermée, même si certaines filles suivent leur scolarité, un apprentissage, un stage à l'extérieur. Les fugues existent. La violence verbale aussi. Mais toute violence physique est interdite, ainsi que la drogue.

Les filles viennent de toute la Suisse romande et du Tessin. Les cantons parti-

cipent aux charges de l'institution en fonction du nombre de jeunes filles qu'ils y envoient. La journée, en 1985, a coûté 280 francs par jour. Etant donné les investissements, il y a dix ans, lorsque la maison de Gorgier a été construite, ce prix était très élevé. Il tend à s'aligner sur celui de maisons de thérapie dans d'autres cantons.

A. O.

cela va  
se passer

#### Remise de drapeau à Couvet

Pour marquer la fin de son cours de répétition, le bataillon de fusiliers 10 de Genève tiendra sa cérémonie de remise du drapeau le jeudi 30 janvier à 16 h. 30 sur le parc de l'entreprise Dubied. La population du village et du Val-de-Travers est cordialement invitée à suivre cette manifestation qui aura lieu en présence des autorités civiles.

#### Aide au tiers monde: à Fleurier et Travers

Pays riches, pays pauvres. Comment entrer en relation, comment aider? Pierre Joseph et son épouse, de Couvet, ont depuis longtemps fait leurs propres recherches et expériences. D'abord en Sicile à la tête d'un centre de formation professionnelle. En Inde aujourd'hui.

Chaque année, M. Joseph interrompt son activité pendant quelques mois pour aller vivre en Inde. Ils ont établi là-bas de nombreux contacts avec une œuvre sociale, une école technique, un jeune couple qui met sur pied une petite station d'essais agricoles, un orphelinat dirigé par un religieux catholique, etc.

Cette expérience mérite d'être connue. C'est un exemple d'aide concrète aux pays du tiers monde qui se développe sur la base de contacts personnels, de relations d'amitié.

Le Centre de réflexion chrétienne, les Magasins du monde et les paroisses qui célèbrent la semaine de l'unité offriront une tribune à Pierre Joseph. Il donnera une conférence à Fleurier le 28 janvier à 20 h. 15, à la chapelle des Moulins. Conférence que les Traversins pourront écouter le lendemain à la même heure, dans la salle de la Colombière, située près du collège. (sp-jic)

## L'œil flâneur



...a aperçu ce brave bouvier bernois dans la rue. Diana, c'est son nom avait passé un harnais pour tirer la luge de bébé. Avec un plaisir et une fierté évidentes. Sa maîtresse nous a expliqué que le bouvier, une fois adulte, était capable de s'atteler à des charges représentant trois fois son poids, soit 120 kg... (jic - photo Impar-Charrère)

Abonnez-vous à L'Impartial

**cosmos**  
**MODEMARKT**  
 SWISS DYNAMIC SYSTEM

Visitez nous à  
**Peseux / NE**  
 Rue des Chansons 39  
 (près Jeanneret Combustibles)  
 Tél. 038 / 31 31 75

**Ventes spéciales**  
 a.p.p. du 15.1. au 4.2.86

**Jogging pour enfants**  
 Seul. fr. **15.-**  
 SUPER!

**Tous les pantalons hommes + jeans**  
 Seul. fr. **25.-**

**Tous les jupes + jeans velours**  
 Seul. fr. **20.-**  
 SUPER!

**Pantalons pour dames, jeans + pulls**  
 Seul. fr. **20.-**  
 SUPER!

On demande à louer ou éventuellement à acheter  
**café-restaurant**  
 Faire offre sous chiffre 14-470076 à Publicitas, case postale 47, 2900 Porrentruy.

**Club arc-en-ciel**  
 Cours **Tik-Stacking**  
 Audi à 1800 h.

Avenue Léopold-Robert 79 - ☎ (039) 23 50 12

**Je cherche studio**  
 En location centre ville.  
 Ecrire sous chiffre LI 1699 au bureau de L'Impartial.

**SOLDES • SOLDES • SOLDES**  
**COMMERCE DE FOURRURES**

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane/NE  
 Bornand & Cie  
 ☎ 038/57 13 67

**QUELQUES EXEMPLES DE PRIX...**

	Anciens	Soldés
1 manteau vison M. all. Lunaraine	5650.-	4500.-
1 manteau vison F. all. Lunaraine	9750.-	8750.-
1 manteau vison M. all. Saga black	6850.-	5850.-
1 manteau pattes av. vison Lunaraine	4550.-	3500.-
1 veste vison F. pastel royal all.	7950.-	6950.-
1 manteau marmotte pl. px	6350.-	5300.-
1 manteau astrakan SUR réversible	4550.-	3550.-
1 veste renard rouge	3450.-	2450.-
1 manteau pattes renard gris	2850.-	1950.-
1 veste popeline int. vison black	1850.-	1500.-
1 manteau réversible mx vison + popeline	3250.-	2000.-
1 manteau swakara Okawango	3450.-	2450.-
1 manteau renard rouge	4850.-	4500.-
1 veste ovales vison black	2250.-	1800.-
1 veste pattes av. Lunaraine	3200.-	2900.-
1 manteau pattes renard rouge	3350.-	2550.-
1 veste de swakara brun	2750.-	1750.-

etc..., etc... etc...  
 Vente autorisée du 15.1 au 4.2. 86

**A vendre**  
**PEUGEOT 205 GRD**  
 Diesel, Normes V5 86-87, 4 roues neige, radio K7, exp., Fr. 9500.-  
 ☎ 039/41 13 54 dès 19 h.

**A vendre**  
**FORD TAUNUS**  
 brun métallisé, expertisée avec équipement d'hiver. Bon état  
 ☎ 039/28 70 67 le soir

**Qui m'adopterait ?**  
 ayant perdu mes patrons  
**gentil petit chien Schnautzer**  
 cherche nouveaux maîtres, contre bons soins. Urgent.  
 Téléphoner au 039/26 5 93

**Célibataire**  
 45 ans, affectueux, seul, **cherche jeune dame**, même âge pour sortie, amitié durable, pour envisager vie commune.  
 Ecrire sous chiffre RE 1611 au bureau de L'Impartial.

**A vendre**  
 ancienne machine à pointer  
**DIXI - LE PHARE**  
 montée sur socle - Layette d'origine nombreux accessoires, le tout en très bon état  
 Pour collectionneurs, musées etc.  
 Prix à discuter. ☎ 038/57 15 41

Entreprise de transports de La Chaux-de-Fonds, cherche un  
**CHAUFFEUR**  
 de camions de chantier.  
 Faire offre sous chiffre PO 1671 au bureau de L'Impartial.

**MAIGRIR RAPIDEMENT ET DURABLEMENT**  
 Sans risque de sous-alimentation. Vitalité accrue! Efficace à 100% contre le stress et vilaines peaux!  
 ☎ (021) 36 76 06 (sauf samedi)

Magnifique  
**Citroën BX 16 TRS**  
 1984, gris-bleu métallisé, 18 000 km, radio-cassettes Pioneer, + 4 roues neige complètes. Porte-skis. Expertisée. Garantie totale. Fr. 320.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.  
**M. Garau,**  
 case postale 772, 2501 Biemme, ☎ 032/51 63 60.

depuis 1969 vite résolues  
**dettes**  
 ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.  
 2072 NEUCHÂTEL  
 038.33.69.70

**Argent comptant**  
 jusqu'à Fr. 30 000.-.  
 Service exprès, sans caution. Discretion absolue.  
 ☎ 021/35 97 10.

**SAINT-IMIER**  
 Rue du Temple 7  
 A louer, pour tout de suite ou à convenir  
**APPARTEMENT de 3 pièces** avec cuisine, salle de bains, WC. Loyer Fr. 400.- + charges.

**cogestim**  
 Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861  
 Votre journal: L'IMPARTIAL

**BAR FAIR PLAY** cherche  
**sommelière**  
 tout de suite ou date à convenir.  
 ☎ 039/23 33 55.

Le restaurant de La Gréville  
**est fermé**  
 jusqu'au 9 février inclus  
 Merci et à bientôt  
 Famille L. Oppliger

**A louer**  
**appartement 3 pièces**  
 tout confort, 2e étage, quartier du Succès, pour le 31 mars 1986.  
 ☎ 039/26 89 37.

**VEYSONNAZ, à louer,**  
 sauf du 8 au 22 février  
**appartement 3 1/2 pièces**  
 tout confort, garage, près télécabine.  
 Tél. 027/22 15 05.

**BESOIN D'ARGENT**  
 Prêts jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discretion absolue.  
 ☎ (021) 35 13 28  
 Tous les jours 24 heures sur 24

**A louer ou à vendre**  
 à Saint-Imier  
**appartements**  
 libres tout de suite.  
 De 12, 6 et 3 pièces avec confort, caves, chambres hautes, grenier, avec jardin.  
 ☎ 066/72 26 66.

**NEUCHÂTEL - FRIBOURG**

désire engager pour sa **CENTRALE DE DISTRIBUTION**, à Marin  
**boucher-désosseur manutentionnaire**

**Nous offrons:**

- places stables
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux.

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg  
 service du personnel, tél. 038 35 11 11, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

- Et cette terre, la cultiviez-vous vous-même ?  
 - Non, votre Honneur, la terre était louée. A un fermier à bail.  
 - Et cette location avait touché à son terme ?  
 - Oui, Votre Honneur, le fermier est parti.  
 - Pour quelle raison ?  
 - J'avais besoin de cette ferme. Pour la transformer en réserve de faisans.  
 - Et cette raison vous a poussé à chasser un fermier.  
 - Je ne l'ai pas chassé, Votre Honneur. J'ai mis fin à son bail. C'était un procédé légal.  
 - Nous n'en doutons pas, Sir Campbell, mais le fermier avait-il payé son loyer ?  
 - Oui, votre Honneur.  
 - Et quel montant annuel représentait-il ?  
 - Environ 23.000 livres par an.  
 - S'acquittait-il régulièrement de cette somme ?  
 - Il payait souvent avec du retard.  
 - Avait-il des difficultés ?  
 - La propriété était trop petite.  
 - Ce cultivateur s'appelait McAndrew, c'est bien cela ?  
 - Andrew McQueen, Votre Honneur.  
 - Et ces gens étaient des cultivateurs à bail depuis cinq générations ?  
 - Oui.  
 - Lorsque vous avez été évincé McQueen, était-il marié ?  
 - Il me semble, Votre Honneur.  
 - Vous n'en êtes pas certain ? Avait-il des enfants ?  
 - Je l'ignore.  
 - Vous n'avez jamais visité sa ferme, jamais vu ses enfants ?  
 - Je ne me rappelle pas l'avoir fait.  
 - A quelle distance de votre maison cette ferme se trouvait-elle ?  
 - A seize cents mètres.

- Qu'est-il advenu de ce fermier après son expulsion, Campbell ?  
 - Comment voulez-vous que je le sache, Votre Honneur.  
 - Et vous avez fait raser la ferme ?  
 - Oui, Votre Honneur, puisque ce bâtiment ne servait plus à rien.  
 - C'était donc la nouvelle réserve de faisans. Et je crois également savoir que vous louez votre chasse aux faisans à des hommes d'affaires d'Edimbourg qui viennent tirer chaque hiver ?  
 - C'est exact, Votre Honneur.  
 - Sans indiscrétion, Sir Campbell, quel est le montant de ces permis de chasse ?  
 - Six cents livres par an.  
 Un silence s'abattit sur l'audience. La sympathie éprouvée pour Sir Campbell s'était évanouie comme une flaque d'eau au soleil.  
 «N'était-ce pas justement le propos de la lettre de Lord Ravenburn ? reprit Sir Hector.  
 - C'est possible.  
 - Campbell, soyez précis !  
 - Il me semble que Lord Ravenburn faisait allusion à ce permis de chasse, Votre Honneur.  
 - Voilà donc les deux raisons qui ont décidé Lord Ravenburn à braconner votre saumon. L'expulsion du fermier et le montant des permis de chasse. Il vous en parlait dans sa lettre ?  
 - Sans doute.  
 - Réfutez-vous cette critique ?  
 - La terre m'appartenait, j'avais le droit de ne pas renouveler le bail si je le jugeais nécessaire. Je n'ai rien fait de répréhensible. Les temps sont durs.  
 - Pour un fermier expulsé avec ses six enfants, les temps sont durs en effet, dit Sir Hector d'une voix sévère. Et selon Jock McVie, cette faisanderie allait être visitée. Quelle fut votre réaction en écoutant le rapport de McVie ?

- J'ai donné l'ordre au premier garde-chasse de surveiller la réserve.  
 - Etait-il armé ?  
 - Il portait un pistolet la nuit, comme beaucoup de braconniers.  
 - Mais il avait l'ordre de ne molester personne. Ne pas tuer, ne pas blesser, telle était la consigne.  
 - Oui, Votre Honneur.  
 - Avez-vous donné l'ordre à Jock McVie de surveiller la rivière ?  
 - Non ! C'est Ewan McNair qui décidait lui-même de la répartition de ses hommes.  
 - Personne n'est venu braconner les faisans, ce qui nous donne à penser que ces bohémiens étaient une pure invention.  
 - Pas nécessairement, Votre Honneur. Il se peut qu'ils se soient ravisés, que nos mesures de précaution les aient effrayés.  
 - Jock McVie est donc entré à votre service au début de l'année, après réception de la lettre de Lord Ravenburn ? A l'époque, vous aviez engagé un nombre accru de gardes-chasse ?  
 - Oui, Votre Honneur.  
 - Ce Jock McVie, d'où sortait-il ?  
 - Il avait travaillé comme garde-chasse à Ravenburn. Comme garde-chasse auxiliaire.  
 - Avait-il des certificats ?  
 - Mr. Dundas me l'avait recommandé.  
 - Il est un peu tard pour lui demander la raison qui l'a poussé à changer d'emploi pour aller travailler dans un domaine voisin. Vous a-t-il expliqué le motif de ce changement ?  
 - Sans doute, à l'époque, en avait-il fait état, mais j'avoue qu'avec le temps...  
 - Avez-vous offert à Jock McVie un salaire plus élevé que celui qu'il percevait à Ravenburn ?  
 - Je n'en ai pas la moindre idée.  
 - Quelle autre raison l'aurait-elle poussé à changer d'employeur ?

- Je vous répète que je ne m'en rappelle pas, Votre Honneur.  
 - Sir Hector, le témoin a oublié, fit observer le juge.  
 - Sir Campbell, reprit Sir Hector, vous avez dit au procureur général que vous étiez tenu de protéger la pêche et la chasse de ceux auxquels vous aviez accordé un permis. Dois-je comprendre qu'il s'agissait d'une obligation financière ?  
 - C'était une obligation morale, votre Honneur. Ces gens ont le droit de pêcher un certain nombre de poissons chaque année et le prix du permis était en somme calculé d'après le nombre moyen de saumons pêchés par saison. C'est normal, Votre Honneur.  
 - Revenons aux faisans. Le droit de chasse est-il toujours calculé en fonction du gibier tiré au cours des saisons précédentes ?  
 - Oui, Votre Honneur.  
 - Sir Campbell, combien vous rapportait la pêche au saumon ?  
 - Une livre par jour, Votre Honneur.  
 - Six lignes à raison d'une livre par jour, Sir Campbell ?  
 - Il me semble.  
 - Nous comprenons, sir Campbell, votre désir de garder vos saumons et vos faisans, conclut Sir Hector.  
 L'interrogatoire de Sir Campbell était terminé. A mon sens, Sir Hector avait fait preuve d'une grande perspicacité, Campbell, lui, s'était montré au-dessous de tout. Même les petits commerçants d'Edimbourg, qui faisaient office de jurés, comprendraient que le jeune lord qui avait braconné dans les eaux de Crossmount ne l'avait pas fait dans le but de voler leur propriétaire, mais parce qu'il avait envie de donner une leçon de justice à celui dont il désapprouvait les agissements.  
 (à suivre)

# AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**Acheter un appartement de 5 pièces, c'est:**

- DISPOSER d'un étage entier.
- BÉNÉFICIER de l'opportunité de transformer son appartement selon ses idées.
- CHOISIR une mensualité dégressive.
- JOUIR d'un véritable «Chez soi».

**LE LOCLE**  
**2 x 3 pièces**  
(transformées en 5 pièces)  
dans immeubles rénovés, jardins potagers, chambres hautes et caves. Garage à disposition.

Consultez-nous: ☎ 039/23 83 68.

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94  
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

**devo** plus de 25 ans de confiance

**LOCATION DE BUREAUX**

Nous louons pour tout de suite, à des prix favorables

**DES BUREAUX**  
à la Place du Marché 5-7 à Saint-Imier

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'administration DEVO, Frobürgstrasse 15, 4601 Olten.  
☎ 062/32 26 26.

Publicité intensive, publicité par annonces

Saint-Imier, à louer tout de suite ou à convenir, dans un immeuble totalement rénové

**appartements de 6 pièces**  
dès Fr. 980.- mensuels plus charges.  
Visites et informations: Rud. Messerli & Cie, gérance d'immeubles, Wylstrasse 109, 3014 Berne, ☎ (031) 42 03 23

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7 à La Chaux-de-Fonds

**appartement d'une pièce**  
Loyer mensuel dès Fr. 267.- charges comprises  
et pour le 1er mai 1986 un

**appartement de 2 pièces**  
au 6e étage. Loyer mensuel Fr. 360.- charges comprises.  
Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75.

A louer Bois-Noir 41, dès le 30 avril 1986

**appartement de 4 pièces**  
loyer mensuel charges comprises Fr. 695.-  
☎ 039/26 70 72

A louer à Renan, centre du village, pour tout de suite ou date à convenir

**appartement 3 1/2 pièces**  
avec cuisine agencée.  
1er étage ouest. Loyer Fr. 400.- charges comprises.  
Rez-de-chaussée. Loyer Fr. 390.- charges comprises.  
Pour tous renseignements: F. SCHAEER, architecte, Francillon 30, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 49 05.

**La Neuchâteloise Assurances**

A louer, dès le 1er février 1986, Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

**appartement 2 1/2 pièces**  
Confort. Cuisine agencée, salle de bains. Ascenseur. Cave.  
Renseignements: ☎ 038/21 11 71, int. 420.

**La Neuchâteloise Assurances**

FIDUCIAIRE JEAN-CHARLES AUBERT & Cie  
Av. Chs-Naine 1  
TOUR DES FORGES  
Tél. 039/26 75 65  
LA CHAUX-DE-FONDS

**appartement 3 chambres**  
A louer pour le 31 mars 1986 au Sud de La Chaux-de-Fonds, dans immeuble avec confort moderne, conciergerie et ascenseur  
Loyer mensuel fr. 362.- + charges

A louer à La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 36a, dans immeuble rénové

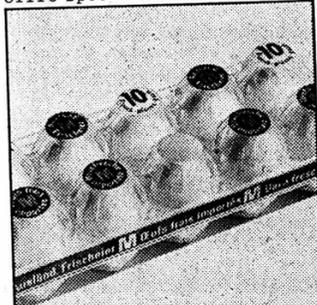
**5 pièces**  
dans les combles, cuisine agencée, galetas, cave.  
Libre 1er février 1986.  
Loyer Fr. 1 020.- + charges Fr. 250.-.

**Régie Immobilière**  
F. Bernasconi & Cie  
2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. 038 31 90 31

# MIGROS

*économies actives*

**Œufs importés classe A**  
Offre spéciale du 22.1 au 28.1



Boîte de 10 œufs  
~~180~~ **150**

**Beurre de cuisine**  
Offre spéciale du 22.1 bis 25.1



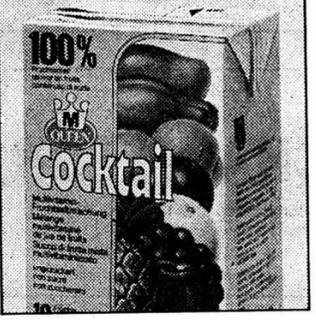
250 g  
~~315~~ **280**  
(100 g = -112)

**Biscuits complets**  
Offre spéciale du 22.1 au 28.1



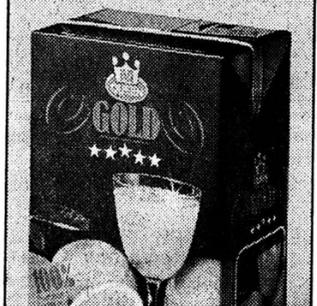
200 g  
~~240~~ **190**  
(100 g = -95)

**Cocktail M-Queen**  
10 fruits  
10 vitamines  
Multipack du 22.1 au 28.1



1 litre  
~~250~~ **210**  
Dès 2 emballages

**Jus d'ananas, d'orange et de pamplemousse M-Queen Gold**  
Multipack du 22.1 au 28.1



1 litre  
~~2-~~ **160**

Dès 2 emballages au choix

**Autres offres spéciales:**  
Offre spéciale du 22.1 au 28.1

**Pommes frites surgelées**  
350 g ~~2-~~ **160** (100 g = -45,7)  
1 kg ~~320~~ **340**

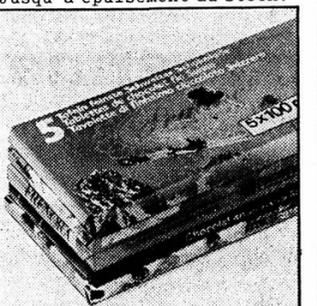
Offre spéciale du 22.1 au 28.1

**Hamburger à la minute surgelé**  
2 pièces 180 g ~~320~~ **250**  
(100 g = 138,9)

Offre spéciale jusqu'au 28.1

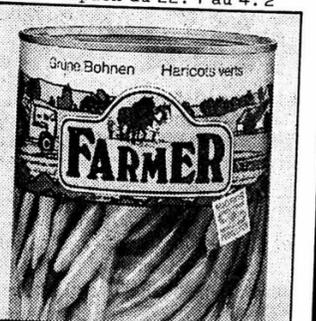
**Aproz nature, medium et Cristal**  
1 litre ~~-50~~ **-40** (+ dépôt)

**5 tablettes de chocolat de qualité suisse**  
Jusqu'à épuisement du stock!



5 x 100 g  
~~630~~ **5.-**  
(100 g = 1.-)  
Chocolat spécial au lait, Tourist, Frenora, Pralinor et chocolat amer extra fin

**Toutes les conserves de légumes Farmer**  
en boîtes de 850 g  
-40 de moins  
Multipack du 22.1 au 4.2



Exemple: Haricots verts 850 g (Eg = 460 g)  
~~190~~ **150**  
Eg (100 g = -32,6)  
Dès 2 boîtes au choix

(22.1 - 28.1)

## Surprise Migros no 4

**Bananes de 1ère qualité**

Le fruit facilement digestible et riche en vitamines pour jeunes et vieux.

le kg **160**

**MIGROS**

# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

Sornetan, treizième stage de l'Université populaire sur l'aménagement du territoire

## Halte au bétonnage des terres agricoles

Pour la 13e année consécutive, l'Université populaire jurassienne organisait deux journées d'information et de sensibilisation sur l'aménagement du territoire, pour un environnement bâti de qualité et pour une utilisation rationnelle du sol. Cette année 55 personnes du Jura bernois et du canton du Jura y ont participé. Le thème central de cette année était «Le plan de quartier». Les intervenants ont été choisis parmi les urbanistes, architectes, agriculteurs, juristes et conseillers municipaux. Ce genre de forum semble être unique en Suisse. Il en est ressorti que nos ancêtres connaissaient déjà les plans de quartier et qu'il est urgent pour nous de sortir de l'anarchie de ces dernières années.

«L'aménagement du territoire a permis de réserver les espaces nécessaires à l'agriculture, à l'industrie, à l'habitat. Tout semble donc théoriquement réglé. Et pourtant, la pression sur les terres agricoles reste très forte pour les équipements collectifs comme les routes déjà, mais aussi pour l'habitat. On gaspille de cette façon des surfaces importantes d'une terre qui n'est pas extensible.

Alors avec un peu d'imagination et de méthode, on pourrait mieux utiliser l'habitat existant, mieux occuper les actuelles zones de constructions». Voilà posée l'introduction à ces journées d'étude.

### TRADITIONS ANCIENNES

Un des intervenants, Fritz Thormann, urbaniste de l'Atelier cinq à Berne nous cite l'exemple de Tramelan qui en 1899 disposait de 40 ha. aux fins de construc-

tion pour 4160 habitants alors qu'en 1970 105 ha étaient occupés par les habitations pour un nombre d'habitants presque identique (4940 habitants).

Selon Jean-Marie Moeckli animateur de l'UP, les habitudes de planifier l'habitat ont été abandonnées pendant près d'un siècle, il est temps de les retrouver.

### VILLERET EXEMPLAIRE

Rodolphe Baumann, urbaniste de La Neuveville cite le village de Villeret qui se distingue par son dynamisme et la gestion intelligente de son territoire. Un concours d'urbanisme vient d'être lancé pour l'occupation de 4 ha de terrain communal. A cet effet plus de 100.000 francs ont été votés par les habitants du village (subvention 60.000 francs). Nous suivrons de près l'agencement de ce quartier qui devrait devenir exemple de bonne gestion du territoire.

Motion déposée sur le versement provisionnel des pensions alimentaires

## Femme lésée, quelle solution ?

Dans une motion adressée au Conseil exécutif, le député Jürg Schärer (poch), soulève le problème du versement provisionnel des contributions d'entretien, avance de l'argent dues aux époux divorcés ou vivant séparés.

Jusqu'à ce jour dans le canton de Berne, seules les pensions alimentaires dues pour les enfants bénéficient du versement provisionnel. A relever que cinq cantons romands connaissent déjà le versement provisionnel pour femmes et enfants, mais avec restrictions et limites. Dans sa réponse, le CE part de l'hypothèse qu'il y a en moyenne un divorce pour trois mariages et que 2263 actions en nullité ou demandes de divorces et de séparations ont été déposées en 1984 dans le canton de Berne. En cas de versement provisionnel pour l'épouse l'augmentation du montant avancé serait appréciable.

La loi du 6 février 1980 prévoit que la commune ou l'office compétent peut se substituer à la mère de famille (ce sont essentiellement des femmes) pour encaisser la pension alimentaire due par le père de famille pour l'entretien des enfants.

Le service communal avance la somme fixée par le tribunal et entreprend les démarches nécessaires pour récupérer l'argent auprès du débiteur. Ce fonctionnement relativement récent et qui fonctionne bien dans le canton de Berne a simplifié la vie à bon nombre de mères de famille. Dans le cadre du canton, 50,7 pour cent des montants avancés ont pu être récupérés.

Les cantons du Jura et de Neuchâtel font partie des cinq cantons qui admettent le versement provisionnel à la mère de famille. A noter que dans le canton de Neuchâtel cette possibilité est assortie de toutes sortes de restrictions contraignantes. Le canton de Berne lui, est très libéral en ce qui concerne l'avance des pensions alimentaires dues aux enfants mais n'a pas encore admis l'avance faite à l'épouse qui se trouve parfois dans une situation pénible.

### SAINT-IMIER ET TRAMELAN

Pour avoir un point de comparaison dans notre région, nous nous sommes informés auprès des assistants sociaux de Saint-Imier et de Tramelan qui fonc-

### VILLERET Les nouvelles plaques de vélo

Les plaques 1986 pour les cycles ainsi que les plaques et vignettes 1986 pour les cyclomoteurs sont en effet à disposition dès à présent au bureau communal.

Pour la période d'assurance 1986, les primes seront les mêmes qu'en 1985. Les signes distinctifs pour les cycles coûtent 11 fr., les plaques et vignettes de contrôle pour cyclomoteurs resteront à 31 fr. 80, la vignette seule quant à elle restera également au prix de 28 fr. 80 pièce.

Ces plaques et vignettes peuvent être obtenues au bureau communal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9 h. à 12 heures. (mw)

### 200 NOUVEAUX LOGEMENTS

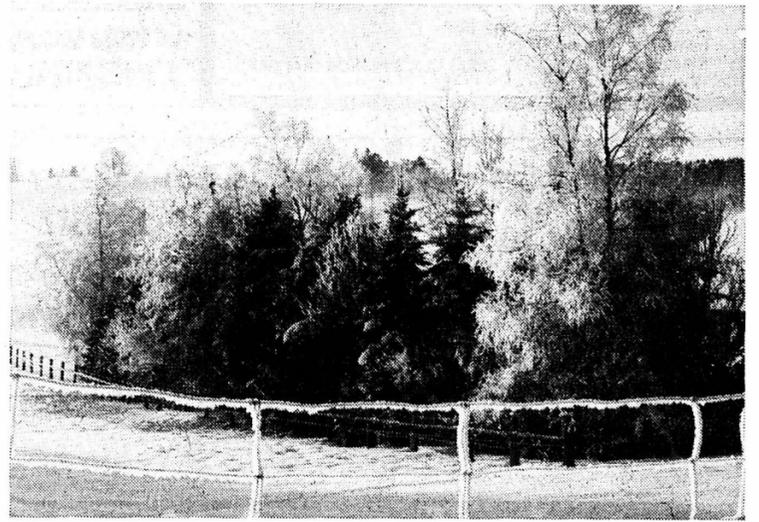
Selon Rodolphe Baumann, dans les cinq prochaines années 200 nouveaux logements devront être construits dans la région Centre Jura qui va de La Brévine à Tramelan y compris le Haut-Valon de Saint-Imier. Des plans de quartier tenant compte des nouvelles exigences devront être établis.

De nouvelles unités d'habitations devront voir le jour, et peut-être qu'un nouveau type de relations sociales devra s'établir. Dans ce sens, il est important qu'urbanistes, sociologues, architectes, autorités communales et citoyens s'unissent pour construire les cités de demain.

«Citons enfin Jean-Marie Moeckli qui pense que «la liberté en matière d'aménagement du territoire ne crée pas l'originalité mais plutôt l'uniformité!». Les zones de villas en font foi.

GyBi

Parure de givre pour paysage hivernal



L'émerveillement appartient à ceux et celles qui se lèvent tôt. Réveil de la nature après une nuit de gel. Des perles de givre s'offrent au soleil levant, le froid est sec, la neige immaculée... une journée d'hiver telle qu'on aime les vivre.  
(GyBi - Photo Impar-GyBi)

Fédération jurassienne de musique

## Antoine Bernasconi reprend la présidence

Près de 300 délégués de la Fédération de musique du Jura et du Jura bernois. La fédération, qui fêtait l'an dernier son centième anniversaire, a remercié le président sortant M. Norbert Girard, de Porrentruy, et elle a élu, pour le remplacer, M. Antoine Bernasconi, de Malleray. A relever aussi: l'entrée au comité d'une femme, Mme Arlette Kneuss, de Reconvilier. Au cours de l'assemblée, les vétérans ont été à l'honneur, puisqu'ils ont été septante à être félicités pour leurs 25, 35 ou 50 ans de musique.

L'assemblée a débuté après les salutations de M. Norbert Girard, président central, et les souhaits de bienvenue de M. Jacques Bourquin, président de la Fanfare-harmonie de Prêles. Septante-trois sociétés étaient présentes, soit quelque 300 délégués de toute la région jurassienne. M. Girard a rappelé les diverses activités qui ont marqué l'année, une année bien remplie puisqu'elle était celle du centenaire de la fédération.

### QUI ORGANISERA LE CONCOURS DE L'AN PROCHAIN ?

Dans un rapport détaillé, M. Pierre Paupe, président du comité d'organisation du centième anniversaire, a souligné la bonne marche des festivités.

L'assemblée a ensuite été appelée à voter quelques modifications au règlement des concours; puis il a bien fallu constater qu'aucune société ne s'était encore annoncée pour l'organisation du concours jurassien de l'an prochain. Le délai limite de postulation a été fixé au 15 mars. Le président central a souligné que rien n'empêche deux sociétés d'unir leurs forces pour cette tâche.

M. Girard a ensuite annoncé qu'il ne désirait pas être reconduit dans ses fonctions, ayant largement participé à la vie et aux décisions de la fédération pendant de très longues années. Un successeur lui a été trouvé en la personne du caissier de la fédération, M. Antoine Bernasconi, de Malleray. M. Girard a lui été élu président d'honneur. Au comité, tous les membres ont accepté un nouveau mandat pour quatre ans. De plus, Mme Arlette Kneuss, de Reconvilier, est nommée comme première femme.

C. D.

## 70 vétérans honorés en fanfare

### 50 ANS DE MUSIQUE

Marcel Aeschlimann, Grandval; Henri Kottelat, Mervelier; André Miserrez, Montfaucon-Les Enfers; Robert Müller, Les Breuleux.

### 35 ANS DE MUSIQUE

Georges Charmillot, Vicques; Jean Beyeler, Courrendlin; Harold Habegger, Court; Roland Kaenzig, Crémènes; Marcel Pfister, Malleray; André Barth, Cortételle; Jean-Paul Herli, Cormoret; Willy Racine, Sonceboz-Sombeval; Raymond Berdat, Guy Lovis, Delémont; Joseph Chevillat, Montfaucon-Les-Enfers; Francis Viloz, Plagne; Fritz Himmelberger, Les Breuleux; André Laville, Chevenez; Jean Faivre, Saint-Ursanne; Marcel Noirjean, Jean-Marie Wermeille, Paul Willemin, François Willemin, Saulcy; Maurice Willemin, Saignélégier; Luigi Maschietto, Porrentruy; André Perrolle, Bassecourt; Pierre Humair, Lajoux; Germain Stegmüller, Undervelier; André Duplain, Courroux.

### 25 ANS DE MUSIQUE

Othmar Allenspach, Perrefitte; Paul Meyer, La Heutte; François Euvray, Cœuve; Mario Euvray, Vicques; André Sprunger, Marcel Racine, Diesse; Henri-Noël Chappatte, Paul Frésard, Bernard Lab, Le Noirmont; Willy Laville, Philippe Riat, Chevenez; Michel Dubail, Michel Riva, Villeret; Fredy Glauser, Court, Alain Comment, Courgenay; Philippe Criblez, Péry-Reuchenette; Louis Buchwalder, Delémont; Jean-Claude Winkelmann, Bienne; William Sunier, Lamboing; Jean-Louis Marquis, Antoine Bron, Mervelier; Joseph Metille, Marcel Rebetez, Montfaucon-Les-Enfers; Guy Roche, Guy Meusy, Etienne Flückiger, Gilbert Mergy, Boncourt; Marcel Rondez, Vincent Rondez, Cornol; Robert Maurer, Marcel Racine, Hermann Flück, Fredy Tschan, Courtelary; Stanislas Huelin, Vendlincourt; Pierre Valley, Courgenay; Rodolphe Simon, Lajoux; Dominique Romeo, René Studer, Tramelan. (cd)

## Nouvelle baisse de la population à Tramelan

Comme dans de nombreuses localités de la région, Tramelan n'échappe pas au phénomène de la baisse de population. Grâce à un excellent travail du préposé à la police des habitants, M. Georges Etienne, plusieurs statistiques ont été fournies. Hier soir, le Conseil municipal prenait connaissance des chiffres dont certains doivent être interprétés avec prudence, mais surtout ne pas être ignorés. Naturellement, la baisse de population ne doit pas être prise au tragique; mais il y a lieu de relever aussi la statistique qui concerne la population résidente selon l'âge et là on se rend compte de plusieurs facteurs qui devraient donner à réflexion.

La population résidente au 31 décembre 1985 était de 4609 personnes, contre 4665 à la même date de l'année antérieure, soit une diminution de 56 personnes.

Comparé aux chiffres d'il y a dix ans où l'on dénombrait 5336 habitants, on remarque que la population a baissé de 727 personnes, soit en moyenne de 72,7 personnes par année. Pour 1985, l'on se situe donc en dessous de cette moyenne et c'est tant mieux.

La population de Tramelan se compose comme suit: mariés 2265 (-24); veufs, veuves, divorcés et séparés 453 (-2); célibataires 1891 (-30).

Selon les confessions: protestants, autres et sans confession 3507 (-39); catholiques 1102 (-17).

On dénombre à Tramelan 2216 personnes de sexe masculin (-32) et 2393 (-24) de sexe féminin. Selon les origines: 1224 ressortissants (bourgeois) soit 26,6%; 1843 Bernois soit 40%; 1251 Con-

fédérés soit 27,1% et 291 étrangers soit 6,3%.

### MOUVEMENT DE LA POPULATION

Pour les augmentations, on signale 81 arrivées (Suisse), 76 étrangers, 10 par mariage et encore 46 naissances (45 Suisses et un étranger).

Pour ce qui est de la diminution: 119 départs de Suisses, 80 d'étrangers et 21 par mariage. Les décès étant au nombre de 49.

Avec un total d'augmentation de 213 unités et une diminution de 269, l'on retrouve ainsi la diminution de 56 personnes pour 1985. Relevons que presque chaque année les décès sont équivalents au nombre de naissances. L'indice total du mouvement de la population pour 1985 est de 482.

### ET LES ÂGES ?

Pour la première fois, une statistique concernant les âges de la population résidente a été présentée au Conseil municipal. Là aussi, une très grande prudence

s'impose mais il y a lieu tout de même de faire ressortir certains points.

On constate à Tramelan que l'âge de la population doit être pris en considération lorsque des décisions importantes sont soumises en votation. En effet, l'on dénombre 1239 personnes âgées de 0 à 20 ans (27%), 1251 personnes dans la classe d'âge de 21 à 40 ans (27%), 1153 personnes de 41 à 60 ans (25%) et 966 personnes de plus de 61 ans (21%). On constate donc qu'un quart de la population environ se prépare pour assurer l'avenir du village; qu'un quart a déjà apporté sa contribution et que c'est grâce à cette classe d'âge que l'on doit notre confort d'aujourd'hui. Enfin qu'environ 50% de la population représente ce que l'on appelle la classe «active», sur qui repose l'activité du village.

En analysant ces chiffres l'on comprend aujourd'hui encore mieux les paroles de prudence apportées lors d'un Conseil général par le maire M. James Chofat, concernant les nombreux investissements à effectuer ces prochaines années. Cependant on ne doit pas tomber dans l'autre extrême et ne plus rien investir. Bien au contraire, certains projets déjà bien avancés sont tout aussi nécessaires pour l'avenir du village.

Il est important que les citoyens décident en parfaite connaissance de cause. A cet effet, les autorités doivent jouer cartes sur table afin que le corps électoral puisse connaître tous les avantages et inconvénients des objets mis au scrutin.

(vu)

Suite des informations  
du Jura bernois

► 27

**Philippe Bovay** p  
b  
Electricité  
Téléphone

Mairie fédérale

Temple-Allemand 97  
Tél. 039/23 17 25 2300 La Chaux-de-Fonds

**Bâtiment locatif à transformer**  
de 8 appartements à La Chaux-de-Fonds, partiellement loués, construction massive, Fr. 320 000.-  
☎ 036/22 01 56, 030/4 24 19.

**En toute saison, L'IMPARTIAL,**

**Ecole de Guitare et de Musique Populaire**  
Lionel Fivaz

Guitare: accompagnement, picking folk, électrique et basse  
Folklore sud-américain  
Claviers: piano jazz, orgue électronique et synthétiseurs  
Batterie - Chant  
Solfège, théorie et dictée musicale

**Rocher 14**  
2300 La Chx-de-Fds



**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
Ecole secondaire  
**MISE AU CONCOURS**

Le titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite, la Commission scolaire met au concours un poste de

**directeur(trice) à l'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds**

Le poste comprend un certain nombre d'heures d'enseignement.

**Titres exigés:** licence et certificat d'aptitudes pédagogiques, brevet pour l'enseignement des branches littéraires ou scientifiques dans les écoles secondaires du degré inférieur (BESI), brevet spécial, certificat pédagogique ou titre équivalent.

**Exigences particulières:** personnalité dynamique, qualités de directeur, d'organisateur et d'administrateur, expérience de l'enseignement secondaire inférieur, sens des responsabilités et des contacts humains, goût de l'animation pédagogique.

**Obligations et traitement:** légaux.

**Entrée en fonction:** rentrée scolaire d'août 1986.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont priés de s'adresser à M. Francis Matthey, président de la Commission scolaire, Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 15.

**Formalités à remplir jusqu'au 12 février 1986**

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Francis Matthey, président de la Commission scolaire, Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement secondaire du département de l'Instruction publique, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds, le 22 janvier 1986.

La Commission scolaire

**CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS**  
La Chaux-de-Fonds: Serre 67  
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8  
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h à 20 h.

**Brasserie la Petite Poste**  
Avenue Léopold-Robert 30a,  
☎ 039/23 15 27  
M. et Mme Gilles Brandt

**ce soir tripes**

**Armée du Salut**  
Numa-Droz 102

du jeudi 30 janvier au dimanche 2 février  
chaque soir à 20 h.

**réunion spéciale**  
avec Fernand Legrand

**prix écrasés!**

**JUSQU'À ÉPUISEMENT PROFITEZ**

**HAUTE-FIDÉLITÉ**

Chaîne en racks exemple  
JVC AK-200



2x40 W. sinus, tuner digital, deck Dolby B+C, tourne-disques entraînement direct. Enceintes 3 voies. La vraie merveille!

~~1890.-~~ **1 490.-**  
écrasé

6 autres chaînes à prix écrasés

Hitachi D-E2 deck Dolby B+C

~~378.-~~ **245.-**

Hitachi HA-2



2x55 W, sinus, entrée pour disques compacts séparée

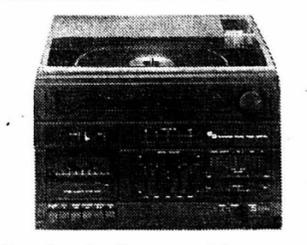
~~498.-~~ **345.-**

**STÉRÉO**

Toshiba SM-200 triocentre moderne black-line, 2 enceintes 2 voies

~~398.-~~ **298.-**

Schneider SPP 10



3 ondes, égaliseur graphique, prise casque, 2 enceintes large bande

~~écrasé~~ **378.-**

**VIDEO**

Orion VH-820



Télécommande sans fil 4 programmes, 14 jours. 12 canaux.

incroyable écrasé **998.-**

Sharp VC 486 Stéréo Dolby, slimline super-arrêt, télécommande sans fil.

~~2190.-~~ **1 698.-**  
écrasé

JVC Gr-C1 portatif vidéo autonome VHS. Zoom 6x, 15 lux. Complet avec valises et accessoires

~~3990.-~~ **2890.-**

Caméras dès 500.-

**TV COULEUR**

Panasonic TC-C 21 ligne moniteur tous canaux, écran 54 cm, télécommande infra. 30 programmes.

écrasé **1495.-**

Panasonic TC-430



ligne stéréo tous canaux, écran 36 cm.

écrasé **498.-**

Philips 14 CT 2006 écran 36 cm tous canaux

~~écrasé~~ **575.-**

CB 27 Mhz, prix écrasés, jusqu'à 60% de rabais

**RASOIRS**

Tous les derniers modèles de notre programme Remington sacrifié à des prix dingues



exemples

M 3 rechargeable

~~179.-~~ **99.-**  
Supermesh 206 **65.-**  
Microscean battery **45.-**

Braun Battery 200 i d'exposition **52.-**

Braun Micron 2004 d'exposition **79.-**

**RADIO CASSETTES**

Hitachi TRK 9110 compo de grande classe, 2x2 enceintes détachables

~~598.-~~ **478.-**

Panasonic RX-4922



4 ondes, piles + secteur. Quel prix pour une grande marque

écrasé **148.-**

Unisef Stéréo piles + secteur, 2x2 Watts, belle sonorité,

écrasé **99.-**

Droit d'échange 7 jours contre appareil du programme normal.

**VOTRE SPÉCIALISTE PAR EXCELLENCE**

Television / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

**brugger**

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 23 12 12

**LE SIGLE DES SPÉCIALISTES EN AUDIO-VISUEL**



**MERCI, BEAU COUP!**

j'ai vraiment fait une excellente affaire en achetant mon salon chez Graber, Serre 116, E.V.

**Geneviève de Marcy**

Ecoles de mannequins et agence de placement depuis 7 ans en Suisse.  
Neuchâtel - Lausanne - Genève Martigny.

Reprise des cours: inscription jusqu'au 31 janvier.  
☎ 021/20 71 82 - 024/61 15 35

**Maurer** Ferblanterie  
Appareillage  
Révision et vernissage de ferblanterie

**Déneigement de toitures**

La Chaux-de-Fonds, Hôtel-de-Ville 7bis, ☎ 039/28 57 35.

**VW** Vous savez ce que vous achetez.

**Jetta**



Qui dit mieux dans cette classe? La Jetta existe en versions à essence, diesel ou turbo diesel, à catalyseur et automatique, ainsi qu'en fringante GT et en luxueuse Carat. Jetta: déjà pour Fr. 15 200.-.

**2300 La Chaux-de-Fonds**  
**Sporting-Garage-Carosserie**  
J.-F. Stich ☎ 039/26 44 26

2400 Le Locle, Garage A. Pandolfo & Cie ☎ 039/31 40 30  
2333 La Ferrière, Garage du Jura, W. Geiser ☎ 039/61 12 14  
2877 Le Bémont, Garage du Bémont ☎ 039/51 17 15  
2610 Saint-Imier, Garage Touring-Carosserie ☎ 039/41 41 71

**VAG** **VW. Une européenne.**

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Les deux spéléologues bloqués dans la grotte du Theusseret La délivrance après 38 heures d'angoisse

Les deux spéléologues bâlois, Philippe Rouiller et Markus Bär, bloqués depuis dimanche dans la grotte du Theusseret, ont pu finalement être sauvés hier matin, vers 7 h. 30, sains et saufs, après 38 heures d'attente et 25 heures de pompage.



C'est bien terminé. On enroule les tuyaux. (Photo Impar-Pve)

Les sauveteurs, une quarantaine de secouristes et six plongeurs, aidés de manière efficace et déterminante par les douze hommes de la protection civile de Tramelan et les six hommes des premiers secours de la ville de La Chaux-de-Fonds ainsi que par la gendarmerie jurassienne, ont travaillé toute la nuit dans des conditions difficiles. Sans relâche, ils ont installé des pompes puissantes, six au total, sur une distance de 140 mètres, juste après la deuxième cavité de la grotte noyée sous l'eau boueuse. Les deux spéléologues n'étaient qu'à 200 mètres de l'entrée.

Ils ont pu trouver un abri dans une galerie légèrement montante. Mais à aucun moment ils ne se sont rendus compte de la présence des secours et n'ont pas entendu le bruit provoqué par les pompes puissantes.

#### IN EXTREMIS

Les plongeurs, qui avaient tenté hier, toute la journée, de localiser les disparus mais sans succès en raison de l'eau très boueuse empêchant toute visibilité, s'approprièrent à replonger au moment où le contact a pu être établi.

Les deux spéléologues étaient certains que l'eau baissait par décru. Cinq minutes avant leur sortie, personne ne savait s'ils étaient encore en vie ou non. Au fil des heures, les secouristes ont pu réper-

torier les lieux. Ces renseignements n'étaient pas des plus rassurants.

Le niveau de l'eau ayant baissé malgré les infiltrations qui n'ont jamais cessé dans la grotte, les deux spéléologues ont pu sortir par leur propre moyen. «Un moment très émouvant», raconte un pompier de la PC de Tramelan.

Les deux hommes étaient évidemment éprouvés mais n'ont pas dû être hospitalisés. Si l'un d'eux a conservé le moral jusqu'à la dernière minute, son compagnon était beaucoup plus éprouvé. Il s'était déjà résolu à écrire une lettre d'adieu à ses proches... Leur expérience leur a sans aucun doute sauvé la vie.

Ils sont descendus à 11 heures dimanche dans la grotte dans le but de procéder à des relevés topographiques. Au moment de leur descente, les conditions à l'intérieur de la grotte étaient normales même si les conditions météorologiques - réchauffement et instabilité des conditions d'enneigement, crue du Doubs - représentaient un risque. L'expédition devait toutefois être de courte durée. A 16 h. environ, ils étaient sur le chemin du retour lorsque la progression leur a été interdite par la brusque et importante montée des eaux.

Ils ont eu le courage de ne pas tenter une sortie en force mais ont décidé de se réfugier dans un abri, à 200 mètres de l'entrée.

#### UNE LONGUE ATTENTE

Pour eux, une longue attente allait commencer. Selon les secouristes, les deux spéléologues ont économisé dès la première minute l'éclairage. Avec eux, ils n'avaient pas de vivre mais seulement quelques carrés de chocolat qu'ils avaient prévu de ne manger qu'aujourd'hui! Ils ont constaté la baisse du niveau de l'eau mais pensaient qu'elle était due à la décru.

Les deux spéléologues sont retournés dans leur famille, hier en fin de matinée.

Le pompage de l'eau était, selon les pompiers, au maximum des possibilités techniques et l'on n'ose pas imaginer ce qui se serait passé en cas de fortes pluies, réduisant du même coup à néant tous les efforts pour vider la grotte, présentant plusieurs voûtes mouillantes se profilant horizontalement.

Hier, les secouristes, venus de toute la Suisse, ont aidé les pompiers à récupérer le matériel déployé. Les frais d'intervention seront évidemment élevés et pris en charge par l'assurance individuelle des spéléologues pour autant qu'ils en aient une. Ils se chiffrent en tous les cas à plusieurs dizaines de milliers de francs.

P. Ve

### Population des campagnols terrestres 1986: veillons au grain!

Les campagnols, on les a à l'œil! En effet, depuis 1982, l'Office phytosanitaire cantonal effectue régulièrement des comptages de campagnols terrestres, dans le but de suivre l'évolution des populations et de riposter, le cas échéant, à une forte pullulation.

Actuellement, la population est très faible. Toutefois, pour 1986, il faudra être particulièrement attentif. La population est en augmentation dans les Alpes vaudoises, de l'ordre de 200 individus à l'hectare. Et l'on sait que c'est toujours dans cette région que l'on enregistre d'abord les variations, aussi bien les montées de population que les chutes.

Le canton du Jura a mis en place une structure spéciale et particulière. Dans chaque commune des zones de montagne, un préposé à la prévention des dégâts occasionnés par le campagnol terrestre a été désigné.

Le Service phytosanitaire cantonal espère que cette structure permettra de lutter efficacement dès le début du cycle, c'est-à-dire en population basse.

#### LES CHIFFRES

Ci-dessous, les comptages réguliers effectués dans le secteur des Chenevrières et Les Emibois:

Années	Dates	Nbre/ha	Poids grammes	Biomasse kg/ha
1982	13-14.04	350	88.6	31
	13-14.05	650	78.75	51.2
	21-22.09	1400	70.2	98.3
1983	10-11.05	200	95.3	19.05
	18-19.07	150	67.4	10.1
	15-16.09	240	78.5	18.85
1984	02-03.05	100	73	7.3
	22-23.08	50	48.3	2.4
	17-18.10	50	55.3	2.7
1985	20-21.05	25	20	0.5
	18.07	0	0	0
	14-16.10	70	20	1.4

(pve-rpju)

### Association de gymnastique féminine Jura-Jura bernois à Soyhières Le comité enfin au grand complet

C'est Soyhières qu'avait choisi l'Association de gymnastique féminine Jura-JB pour mettre sur pied son assemblée annuelle. Ces débats ont été dirigés par la présidente Mme Raymonde Bourquin de La Neuveville. 45 sections sur les cinquante-trois que compte l'AGF étaient présentes.

Les débats ont surtout été concentrés autour des différents rapports présentés par les responsables des multiples organes de l'AGF. Pour sa part, la présidente a brossé un tableau prometteur de l'association qu'elle préside.

Responsable du département de la jeunesse, Mme Francine Biedermann a emboîté le pas à Mme Bourquin et a fait part de son optimisme à ses collègues.

Au plan financier, la situation la plus saine a été mise en évidence par la section des adultes. Sa trésorière, Mme Henzelin de Delémont a présenté des comptes laissant apparaître un excédent de produits de 4219 francs.

Autre son de cloche par contre, du côté des pupillettes où le déficit est de 4659 francs. Président du comité d'organisation de la Fête cantonale de Courtételle, M. Daniel Jeanbourquin a lui aussi présenté son rapport. De celui-ci, il ressort d'excellents résultats tant au point de vue sportif que dans le domaine financier. En effet, le bénéfice a été de l'ordre de quelque 32.000 francs, somme dont bénéficiera presque essentiellement la société organisatrice.

Un peu plus de modestie - dans les domaines financiers s'entend - dans les propos de M. Jean-Marie Donzé, responsable principal de la mise sur pied de la journée de jeux des pupillettes à Courtételle (un bénéfice de 9030 francs).

#### LE COMITÉ

Dépourvu de responsable durant plusieurs années, le département de la presse et de la propagande a enfin trouvé preneur samedi à Soyhières. C'est dorénavant Mme Maria Rebetez des Genevez qui assumera cette fonction. A la suite de cette désignation, le comité administratif a le visage suivant:

**Présidente:** Mme Raymonde Bourquin, La Neuveville; **vice-présidente:** Francine Biedermann, Porrentruy; **Présidentes techniques:** Marinette Berdat, Courcelon (actives) et Josiane Scherrer, Courrendlin (ressort jeunesse); **secrétaire:** Fancine Gergen, Delémont; **caissières:** Sylviane Henzelin, Delémont (actives), Mariette Maître, Delémont (jeunesse); **Expédition des circulaires:** Maryse Sanglard, Courtételle; **presse et propagande:** Maria Rebetez, Les Genevez; **assesseurs:** Rose-Marie Jubin, Chevenez, Danièle Brody, Courtételle, Béatrice Zweidler, Soyhières.

#### LE PROGRAMME

Quand au programme d'activités de l'année 1986, il a été établi de la manière suivante: tournoi de volleyball à Vicques; journée de randonnée des pupillettes à Saignelégier le 29 juin; 6e journée romande de démonstration jeunesse (Delémont le 27 avril); prochaines assemblées des délégués (Chevenez en 1987 et Châtillon en 1988).

Par contre, aucun organisateur n'a été trouvé pour la mise sur pied de la Fête cantonale des pupillettes. Toutefois, en 1987, la SFG Moutier fêtera son 125e anniversaire. A cette occasion, quelque 3000 pupillettes et jeunes gymnastes rallieront la cité prévôtoise. L'AGF procédera dès lors à des sondages auprès de ses membres afin de savoir quel caractère il conviendra de conférer à ce futur rendez-vous.

D'autre part plusieurs membres ont été récompensés pour leur grand dévouement en faveur de l'AGF. Il s'agit de Thérèse Tallat, Bonfol, présidente des pupillettes depuis 1975 et de l'Etoile bleue depuis 1977; Erika Burger et Marie Haenggi, Bassecour, respectivement monitrice et membre du comité depuis 10 ans, Bernadette Laville, Courtétoux, présidente depuis 1976, Gisèle Montavon et Catherine Cretin, Courroux, respectivement caissière et membre assesseur, Heidi Meier et Liliane Gigon, Saignelégier, caissière et vice-présidente, Blandine Lachat, Alle-Femina, secrétaire. (rs)

### La vue... un patrimoine? Le point de vue de l'ASPRUJ

Dans un article signé Pierre Froidevaux, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien relève que «dans le domaine de la conservation des biens culturels, il y a une évolution rapide et presque aussi grande que dans celui des sciences.

»Autrefois les propriétaires de terrains avaient des charges ou des avantages qui coûtaient ou qui rapportaient souvent plus que les biens eux-mêmes; en contrepartie ils disposaient librement de leurs terres.

»Aujourd'hui presque tous les biens fonciers sont grevés de servitudes souvent complexes et réciproques: droits d'eau, droits de passage, droits de jour, etc. Il en résulte que les propriétaires fonciers sont restreints dans la jouissance de leurs biens. Mais il y a plus. Dans un avenir tout proche, les propriétés auxquelles se rattachent des souvenirs historiques entraîneront des devoirs de conservation qui, même s'ils échappent à la coutume et aux usages, seront d'une grande importance pour de nombreuses personnes et pour les institutions.

Il y a des constructions, des sites et des paysages dont on s'est aperçu qu'ils étaient devenus, avec le temps, de véritables propriétés nationales. La photographie et les médias ont considérablement contribué à cette prise de conscience. Par exemple, aujourd'hui on se rend compte que les habitants d'une région ont une sorte de droit, non pas à l'usage individualisé de leur château ou de leur église, mais à la vue sur le château et leur église.

On est conscient aujourd'hui que la vue sur un site construit ou non, est un bien «spirituel» et qu'en cette qualité, «la vue» mérite protection, comme tout autre objet du patrimoine.

»Un tel droit de vue est anonyme; il s'étend logiquement à tous les citoyens d'une région et même aux touristes. Un peu de la même façon que le promeneur a le droit de suivre les bords d'un lac ou de marcher dans une forêt qui ne lui appartient pas.

»Le droit de vue ou de contemplation sur un site, un édifice ou un paysage est une chose qui paraît nouvelle: en réalité elle ne l'est pas. Dans bien de nos régions on a déjà légiféré pour conserver ces droits de vue.

Cette volonté politique d'améliorer et de conserver des «cadres de vue» découle des besoins touristiques, mais aussi et surtout du devoir d'améliorer l'environnement de l'habitant.

»Beaucoup de régions sont aujourd'hui dans une période de transition où se crée un nouveau droit ou plutôt un nouveau sens du devoir de fidélité au passé et à l'environnement naturel. Le droit de vue pourrait bien s'étendre à des notions de site et de paysage, jusqu'ici très peu prises en compte par les lois.

Il pourrait bien en résulter de nouvelles servitudes ou de nouvelles restrictions dans l'utilisation des biens fonciers. Dans le Jura nous n'en sommes pas encore là, mais autour de lui la discussion est ouverte et même déjà appliquée. Par exemple, à proximité du Grand-Pont de Lausanne, toute construction pouvant cacher la vue sur la cathédrale est interdite.

A Delémont, des bâtiments trop proches de l'allée des Tilleuls de Vorbourg devraient aussi être interdits parce que la vue sur l'allée en serait altérée.

»Si, très tôt, nos ancêtres se sont installés là où il y avait de la vue et s'ils ont aménagé et entretenu des points de vue, c'est bien parce qu'ils ont reconnu que jour d'une vue répond à un besoin.

Le panorama ou la vue sur laquelle se pose le regard influence le caractère, l'imagination, la créativité, la vision sur l'univers, mais aussi la prise de conscience sur la vie. Pour toutes ces raisons, il faut tenir compte des vues lors d'aménagements urbains ou ruraux. Les vues exceptionnelles doivent être protégées.

»La vue aussi, fait partie du patrimoine.» (comm)

#### Pâques 1986

Afin de préparer les fêtes de Pâques, les Jeunes de Lourdes du Jura et un groupe de jeunes Prévôtois se mettent au travail, semaines après semaines, pour organiser la montée pascale qui aura lieu cette année en la paroisse de Moutier.

Le thème choisi et qui anime déjà bien des discussions dans les différents groupes de préparation, s'intitule «De la servitude au service».

Il est important que la population sache que des jeunes (malgré tout ce que l'on peut dire) donnent de leur temps pour réfléchir au sens de la résurrection du Christ et préparent la fête de Pâques qui, chaque année, réunit beaucoup de jeunes du Jura et d'ailleurs. (comm)

#### Intervention parlementaire

### Informatique: le point

En réponse à une question écrite du député Marcel Frésard (psci), le Gouvernement précise que l'Etat a acquis un équipement informatique susceptible avant de couvrir ses propres besoins. A l'époque de cette acquisition, le problème d'une prise en charge de travaux pour les communes n'était pas posé et, jusqu'à ce jour, l'Etat n'a été l'objet d'aucune demande précise de la part des communes.

Le service cantonal de l'informatique a proposé au service des communes d'organiser des rencontres avec les instances communales dans le but d'examiner les problèmes posés par l'introduction de systèmes informatiques dans les administrations communales.

Toutefois, l'introduction du nouveau plan comptable constitue une étape indispensable à l'informatisation des administrations communales. Cette phase préparatoire est maintenant réalisée et des rencontres entre spécialistes informatiques et les administrations communales sont programmées pour le début 1986. L'Etat ne peut que conseiller les communes et faire part de son expérience.

Actuellement, sept communes disposent d'un système informatique: Develier, Courtételle, Porrentruy, Saignelégier, Courgenay, Boncourt, Beurvesin; cinq autres communes ont adopté le principe de l'introduction de systèmes informatiques: Courrendlin, Delémont, Les Breuleux, Le Noirmont et Alle. (pve)

**bravo à**

**Plusieurs gendarmes fidèles**

Les gendarmes suivants ont reçu les félicitations du ministre François Lachat pour leur fidélité à la police:

Sgt Narcisse Gunzinger, cpl Alexandre Hotz, Denis Rebetez, Jacques Balmer, Georges Rosse pour leurs 20 ans de services; l'inspecteur James Riat et le caporal Edmond Paupe pour leurs 30 ans de services; le sergent Joseph Cuttat, le cpl André Pégnat et le sgtm Virgile Gueniat pour leurs 25 ans de services. (pve)

Suite des informations jurassiennes ► 27



Cours  
Aérobic  
Jeunesse  
9 à 15 ans

Mardi et mercredi à 16 h. 45  
Avenue Léopold-Robert 79 - ☎ (039) 23 50 12

### Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Limosinage. 2. Ereinteurs. 3. Si; Roanne. 4. Anoblies. 5. Irun; Iéna. 6. Ota; Lest. 7. Légion; Or. 8. Elu; Urne. 9. Oculiste. 10. Sexes; Eaux.

VERTICALEMENT. - 1. Lès; Iolcos. 2. Iriarte; Ce. 3. Me; Nuageux. 4. Oiron; Ile. 5. Snob; Louis. 6. Italien. 7. Nénies; Ute. 8. Aunent; Réa. 9. Grésa; On. 10. Es; Creux.

### ENSEIGNEMENT

#### Anglais-allemand

Le pays à domicile  
La Chaux-de-Fonds  
15 km.  
Avec enseignante  
(explications)  
et cassettes  
(renforcement  
conversation-  
compréhension).  
Forfait avantageux.  
☎ 039/31 74 48  
(repas).

## SOLDES

autorisés par la Préfecture

# RABAIS 10% à 70%

sur radios et enregistreurs à cassettes

**APPAREILS VIDÉO  
CHAÎNES STÉRÉO**

**AUTO-RADIO**

**APPAREILS TÉLÉVISION**

## REICHENBACH

**TV - VIDEO - Hi-Fi**

Av. Léopold-Robert 70 - ☎ 039/23 44 60

Mandatés par nos clients,  
nous cherchons

### mécaniciens de précision

### mécaniciens

connaissant la commande numérique

### technico commercial

parlant le français et le suisse-allemand

### mécaniciens

### faiseurs d'étampes

### fraiseurs

### maçon qualifié

avec permis valable

Prenez contact  
avec nous.

Places fixes ou  
temporaires.

**OK PERSONNEL  
SERVICE SA**  
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds  
**039/230404**

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

## J'achète

horloges, pendules, layettes, montres  
de poche, montres-bracelets et tout ce  
qui concerne l'horlogerie ancienne.



Paiement comptant au meilleur  
prix, souvent mieux,  
jamais moins.

**G. Votano - Tramelan**

☎ mag. 032/97 63 13  
privé 97 66 47

## AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Maintenant, l'Eternel mon Dieu  
m'a donné le repos.

1 Rois 5/4.

Monsieur Alfred Messerli:

Monsieur et Madame André Messerli-Mercier,  
à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants,

Madame et Monsieur Claude Quinche-Messerli, à Neuchâtel,  
et leurs enfants,

Monsieur Charly Ruffieux, à Bâle, et ses enfants;

Les descendants de feu Honoré Ruffieux;

Les descendants de feu Edouard Messerli,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du  
décès de

Madame

## Yvonne MESSERLI

née RUFFIEUX

que Dieu a rappelée à Lui samedi, dans sa 76e année, après une pénible  
maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 18 janvier 1986.

La messe de sépulture et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité  
de la famille.

Domicile de la famille: rue Gérardmer 28,  
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE  
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

4547

LE LOCLE

Tu as quitté ceux que tu aimais,  
et tu vas retrouver ceux  
que tu as tant aimés.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Cachelin-Chédel, à Oberwil,  
leurs enfants et petite-fille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire  
part du décès de

Madame

## Elvina CACHELIN

née BOILLOD

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-  
grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à  
leur tendre affection dimanche, dans sa 87e année.

LE LOCLE, le 19 janvier 1986.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie et l'incinération ont eu  
lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Cachelin-Chédel,  
3251 Oberwil bei Büren.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent  
penser à La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE  
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

4548

Très touchées par l'hommage rendu à notre chère sœur

## MADEMOISELLE YVONNE LOCHER

nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes  
qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, nous apportant le réconfort  
de leur amitié et de leur sympathie.

MESDEMOISELLES  
NELLY ET JEANNE LOCHER

4551

Profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus  
lors du décès de

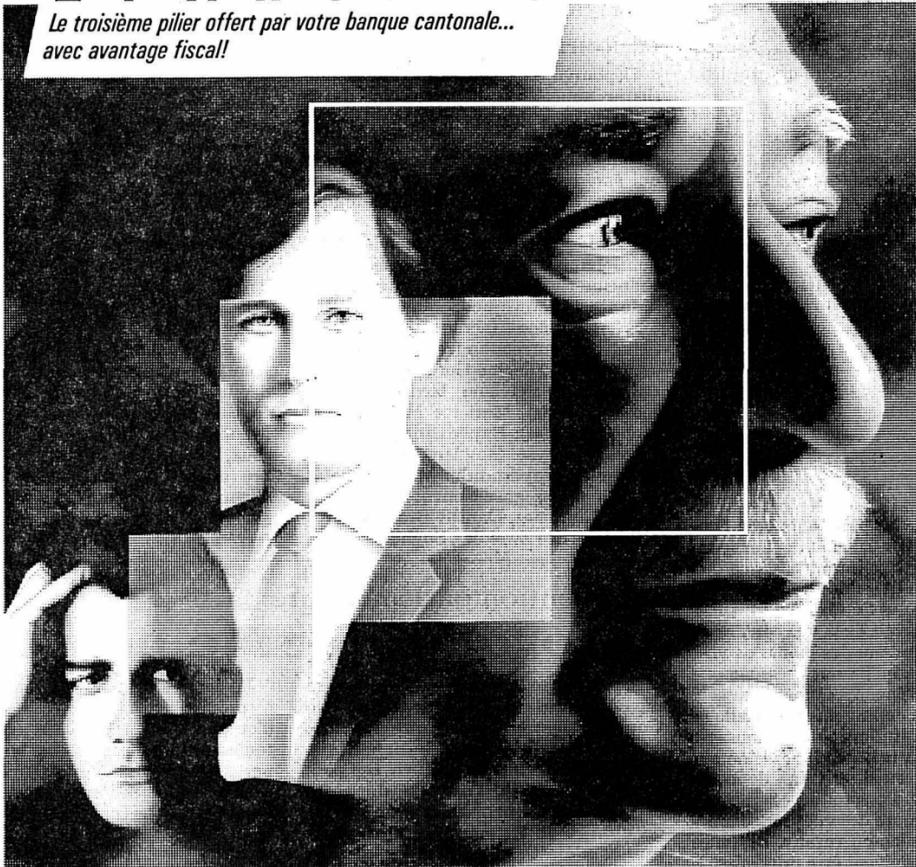
## MONSIEUR RENÉ PELLET

son épouse, ses enfants et sa famille, remercient sincèrement  
toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse  
épreuve.

1639

## ÉPARGNE 3

Le troisième pilier offert par votre banque cantonale...  
avec avantage fiscal!



Avec Epargne 3, les banques cantonales  
suisse gardent et sauvegardent l'argent  
de votre retraite.

Avec Epargne 3, vos dépôts d'épargne sont  
totalement déductibles de votre revenu  
imposable. Avec Epargne 3, l'argent que  
vous avez mis de côté pour votre retraite  
fructifie plus vite qu'avec les autres  
programmes d'épargne, grâce à un taux  
d'intérêt préférentiel.

Voici 3 des 3 fois 3 bonnes raisons de choisir  
Epargne 3. Demandez la documentation détaillée  
à votre banque cantonale à l'aide du coupon  
ci-contre.

J'aimerais connaître les 9 raisons qui font  
l'intérêt d'Epargne 3. Veuillez m'adresser le  
dépliant détaillé correspondant.

Nom, Prénom

Adresse

NPA/Localité



**BANQUE CANTONALE  
NEUCHATELOISE**



Touchées par les nombreuses marques de  
sympathie reçues lors du décès de notre cher

## MARIUS CATTIN

nous vous adressons nos remerciements  
émus et vous assurons de notre profonde  
reconnaissance.

Votre présence, vos messages et envois de  
fleurs, vos offrandes de messes nous ont  
vivement réconfortés.

Un merci tout particulier à M. le docteur  
Baumeler, le personnel soignant de l'Hôpital  
Saint-Joseph de Saignelégier, à M. le curé  
Simonin du Noirmont et aux prêtres de Sai-  
gnelégier pour leur dévouement.

SUZANNE CATTIN  
ET FAMILLE

LE NOIRMONT, janvier 1986.

1682

# JURA BERNOIS

## Objets traités au Conseil municipal de Corgémont

Lors de la première séance de l'année, le Conseil municipal, réuni sous la présidence du maire M. Roland Benoît, a notamment traité des objets suivants:

**Permis de construire.** - Les permis de construire suivants ont été accordés: M. Roland Flury, Champs Fornats, cabane de jardin et avant-toit contre le garage de sa maison. Eta S.A. cafétéria et deux garages à son usine Delà du Pont. Paroisse catholique, mise en place de 4 citernes de 2000 litres dans sa chapelle. Protection civile: pose d'un mât avec sirène d'alarme dans le quartier de Côtel.

Un préavis favorable a été donné pour la construction d'une halle de jeu avec cantine par le Boccia-Club sur la place des Casernes. Demande de dérogations pour distances à la limite et affectation de zone. MM. Zingg frères, Jeanbrenin, agrandissement du domaine agricole et aménagement du logement.

En ce début d'année, les autorités rendent un nouvelle fois attentives les personnes ayant l'intention de construire, de procéder à des transformations ou modifications dans le domaine de la construction, qu'elles ont l'obligation formelle de déposer une demande de permis de construire auprès de la municipalité. Le début des travaux ne peut être entrepris qu'après l'écoulement du délai d'opposition de 30 jours. Les sanctions prévues seront sans autre appliquées aux contrevenants.

**Sirène d'alarme de la Protection civile.** - A la suite d'une lettre d'opposition contre la pose d'une sirène d'alarme, signée par une cinquantaine de personnes du quartier de Côtel, le Conseil municipal convoquera une séance de conciliation.

**Triage forestier.** - Le Conseil municipal a pris connaissance des comptes du Triage forestier groupant la municipalité de Corgémont et les bourgeoisies de Corgémont et de Cortébert.

Le total des charges s'élève à 75.769 francs soit 48.827 francs après déduction des subventions.

### AVIS MORTUAIRE

Les amis et les connaissances de

**Monsieur Oscar MESOT**

ont la douleur de faire part de son décès, survenu lundi, à l'âge de 72 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 janvier 1986.

La cérémonie aura lieu jeudi 23 janvier à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Fleurs 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4541

### REMERCIEMENTS

Très touchée par les témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

**MADAME ALICE SCHÖNI-LEUTHOLD**

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa profonde et sincère reconnaissance. 1637

La famille de

**MONSIEUR PAUL DUCOMMUN**

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort. 1638

Sur un total de 2041 heures de travail, avec 592,5 heures, la part de la municipalité de Corgémont est de 17.929 francs.

Le projet de budget pour 1986 prévoit une augmentation des charges brutes à 79.000 francs.

**Nouvel estimateur communal.** - En remplacement de M. Adrien Wettach démissionnaire, M. Werner Harnisch a été nommé en qualité de nouveau membre de la Commission locale d'estimation, avec effet au 1er avril 1986.

**Cours de perfectionnement.** - M. Roger Siegrist prendra part au cours sur les plans de quartier qui se déroulera deux jours durant sous l'égide de l'Université populaire.

Mlle Patricia Romy, employée communale participera au cours de trois jours de formation pour les problèmes de la Caisse de compensation, qui aura lieu à Berne.

**Stationnement de la troupe.** - Du 5 au 28 juin prochain, une compagnie

radio d'une centaine d'hommes effectuera son cours à Corgémont.

**CRIDOR.** - M. Werner Harnisch représentera la municipalité à l'assemblée générale de CRIDOR, à La Chaux-de-Fonds.

**Affaires sociales.** - La municipalité a été informée de l'autorisation accordée à M. Kurth Lehmann pour l'exploitation d'un home pour personnes âgées qui est déjà en service.

**Centre-village: nouveau magasin.** - Avec satisfaction, les autorités ont appris l'ouverture prochaine d'un magasin d'habits professionnels, de matériel d'équitation et de peinture paysanne par M. Béat Wütrich, dans les locaux disponibles du complexe centre-village.

**Quelques chiffres.** - En 1985, le Conseil municipal a tenu 25 séances, représentant 63 heures de débats, soit une moyenne de 2,5 heures par séance. Ces délibérations ont été consignées dans 142 pages de procès-verbal! (gl)

## Sapeurs pompiers de Frinvillier La fin du monde en 1999?

Si Nostradamus a prédit la fin du monde pour l'an 1999, le cap. R. Villard cdt du service de défense de Frinvillier a quant à lui prédit une catastrophe au village le 23 août 1986. Cette révélation a été faite lors de la première assemblée de l'état-major du corps des sapeurs-pompiers qui s'est tenue lundi soir.

Lundi soir donc, à 20 h. précises le cap Villard ouvrait la première assemblée d'état-major de l'année. Après avoir fixé les dates des exercices en 1986, (à savoir pour les cadres et spécialistes les 7 et 14 avril, pour la compagnie les 9 juin, 18 et 23 août, et pour le groupe accident les 20 et 25 août), le cdt nous parla de l'organisation de son dernier exercice.

En effet, le cdt Villars ainsi que l'amicale des sapeurs-pompiers planifient

actuellement un exercice de très grande envergure, agrémenté probablement d'un concours pour les sapeurs-pompiers le tout, accompagné d'une fête du village le 23 et 24 août. Ce sera l'occasion au cap Villard de prendre congé «en catastrophe» de ses hommes puisqu'il quittera le corps à la fin de l'année.

Dans les grandes lignes, l'exercice catastrophe du samedi matin 23 août devrait occuper 8 corps de sapeurs-pompiers de la région, les centres de renfort de Saint-Imier et Tramelan, la police, un hélicoptère, etc. Bref environ 150 hommes et une douzaine de véhicules.

En conclusion un bon conseil. Réservez déjà le 23 et 24 août, vous ne serez pas déçus de ces deux jours. A bon entendeur salut! (car)

### VIE POLITIQUE

#### Parti radical du district de Courtelary Candidatures pour le Grand Conseil

C'est demain soir jeudi, sous la présidence de M. Hubert Boillat, que se déroulera à Sonvilier, l'assemblée des délégués du Parti radical du district de Courtelary.

A part les traditionnels objets statutaires, l'assemblée devra notamment se prononcer et arrêter la liste des candidatures pour les élections au Grand Conseil d'avril prochain.

Rappelons qu'à ce jour les sections de Courtelary, Corgémont, Saint-Imier et Tramelan présentent respectivement MM. G.-A. Houriet, Ch. Brandt, H. Pigeon et H. Boillat. Une cinquième personne complètera assurément cette liste et l'assemblée délibèrera ensuite de l'opportunité des apparentements et sous-apparements avec les autres partis gouvernementaux. (comm-vu)

En cas de décès

**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Semaine universelle de prière pour l'unité Oecuménisme: une certaine lassitude

La Chaux-de-Fonds compte une quinzaine d'Eglises chrétiennes, dont les plus importantes sont l'Eglise Réformée Evangélique du canton de Neuchâtel (EREN) - qui compte environ 19.000 fidèles - et l'Eglise catholique romaine (dans les 16.000). Partant du principe qu'elles pouvaient entreprendre ensemble ce que les convictions de chacune ne les obligeaient pas à faire séparément, cinq d'entre elles se sont constituées au début des années septante en Conseil Chrétien de La Chaux-de-Fonds.

En font partie: l'Armée du Salut, les Eglises catholique romaine, catholique chrétienne, mennonite et l'Eglise Evangélique Réformée.

Cette structure d'action et de coordination oecuménique a eu des répercussions au-delà de la métropole des Montagnes Neuchâteloises, puisqu'un Conseil Chrétien existe maintenant dans l'entité Corcelles-Cormondrèche-Peseux depuis quelques années et un autre devrait voir le jour à Saint-Aubin-La Béroche-Bevaix. De plus, une des issues de l'ASOT, l'Assemblée Synodale Oecuménique Temporaire, - dont le mandat vient impérativement à échéance en janvier prochain - serait d'arriver à une structure de coordination oecuménique semblable au niveau du canton de Neuchâtel.

Le Conseil Chrétien trouve son origine au début des années septante. C'est, affirme le pasteur Pierre-Henri Molinghen, qui représente l'EREN au bureau du Conseil Chrétien, le «sabordage» de la Commission oecuménique de la Fédération des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds qui a donné naissance au Conseil, malgré certaines réticences du côté catholique. A cette époque, il y avait quelques frictions entre pasteurs et curés, notamment au sujet de l'enseignement religieux à l'école.

Une des grandes activités du Conseil Chrétien à ses débuts et jusqu'en 1984 a été d'organiser chaque année des rencontres bibliques au moment du Carême.

Une autre activité est la préparation chaque année de la Semaine de l'Unité! Ces trois dernières années, le Conseil a organisé des échanges de communautés. Cette année, les échanges entre les paroisses et communautés se déroulent les 19 et 26 janvier, une veillée est organisée ce soir par les jeunes catholiques et réformés. Les offrandes de la Semaine de l'Unité sont affectées cette année à un

# CANTON DU JURA

## Quarante ans dans la même entreprise... aux Breuleux Un horloger complet à l'honneur



A 126 millions de secondes de sa retraite!

Dernièrement, la direction de la fabrique d'horlogerie Catorex aux Breuleux avait convié ses employés à un petit souper dans un restaurant du village.

Le but de l'opération n'était pas seulement gastronomique, il s'agissait surtout de témoigner sa reconnaissance à un ouvrier méritant, Monsieur Julien Triponez pour ses quarante années de bons et loyaux services.

M. Guy Cattin, directeur se plût à relever les mérites de ce fidèle employé entré dans l'entreprise en janvier 1946 et à qui il remit une magnifique pendule neuchâteloise.

Quarante années de fidélité à la même maison, autant dire une vie, méritait bien ce petit temps d'arrêt. A l'entrée de M. Triponez chez Catorex l'atelier était situé à la rue du curé Beuret et comprenait un seul local où les ouvriers allumaient eux-mêmes le fourneau à bois en arrivant au travail chaque matin.

A l'époque, M. Triponez y formait les apprentis. L'un d'eux était même sorti au premier rang des jeunes horlogers jurassiens lors de ses examens finaux.

C'est en 1964 que l'entreprise déménagea dans une construction toute neuve comprenant un vaste atelier et répondant mieux aux exigences d'une fabrication moderne.

Horloger complet, Julien Triponez s'occupe aujourd'hui du remontage des montres squelettes avec lesquelles la maison Catorex s'est bâtie une flatteuse réputation.

Dans quatre ans, M. Triponez pourra faire valoir ses droits à la retraite. Il aura tout le loisir d'écouter s'égrener les heures à la pendule offerte délicatement par la direction de son entreprise.

(Texte et photo ac)

### Ponts et chaussées M. Walter Bucher a pris sa retraite

A la fin de l'année, M. Walter Bucher, adjoint au chef du Service des ponts et chaussées, a pris sa retraite.

A l'occasion d'une petite manifestation, MM. François Mertenat, ministre de l'Environnement et de l'Equipement, et Jean Eckert, ingénieur cantonal, ont pris congé de ce fidèle collaborateur en compagnie de ses collègues de travail. Le ministre s'est plu à lui rendre hommage pour sa disponibilité et les importants services rendus à la collectivité jurassienne, tout en lui remettant la traditionnelle attention de l'Etat en de telles circonstances.

M. Walter Bucher était entré au Service des ponts et chaussées en qualité d'adjoint le 1er mars 1958.

Il a dirigé pendant de nombreuses années le bureau technique et s'est occupé, comme directeur de projets, de l'aménagement des routes cantonales. Cette occupation l'a conduit à entretenir des relations étroites et fréquentes avec les autorités communales, les ingénieurs et les entrepreneurs. Dès la création du nouveau canton, il a été en outre le responsable de la signalisation routière.

Ses contacts avec les autorités, les mandataires et les entrepreneurs, fondés sur la confiance réciproque, ont toujours été excellents. C'est avec beaucoup de compétence, comme l'ont relevé le ministre et ses collègues, que M. Walter Bucher a accompli ses diverses tâches. Les orateurs ont souhaité qu'il jouisse d'une longue et fructueuse retraite au cours de laquelle il pourra s'adonner à la peinture, car l'artiste Walter Bucher n'a nulle intention d'abandonner ses pinceaux. (rpju)

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114. Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP: Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortiob, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires: Christiane Ory, Jacques Hourlet, Pierre Arletaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité: La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: Publicitas

### Ramassage des ordures ménagères Avant l'heure, c'est trop tôt

Les éboueurs ne sont pas très contents. Avec les chutes de neige de ces derniers jours, la pêche aux sacs à ordures enfouis sous quelques dizaines de centimètres, est devenue un exercice fort pénible pour eux. D'autant plus que souvent les sacs sont entravés par le passage d'un chasse-neige, un chien perdu ou les corneilles.

Le seul moyen d'éviter ce genre de désagréments, c'est de déposer les sacs à ordures le jour-même du ramassage et non le soir précédent, comme beaucoup d'habitants de la ville en ont pris la fâcheuse habitude. Les éboueurs en seront reconnaissants. C'est d'ailleurs une prescription à respecter en toute saison, et l'aspect «esthétique» de la ville aura tout à y gagner. (Ch. O.)

mercredi

TELEVISION RADIO

**Suisse romande**

**France 1**

**a2 Antenne 2**

**France régions 3**

**RAI 1**

- 12.00 **Midi-public**
- 13.25 **Rue Carnot**  
Une grande nouvelle. Avec C. Marchand.
- 13.50 **Un après-midi jeunesse**  
Quick et Flupke; Il était une fois l'espace: *L'étrange retour d'Oméga*; Un bon petit diable, série; 3, 2, 1... contact: *Ordre/désordre*; Sherlock Holmes: *La corde*; Petites annonces jeunesse; Les plus belles fables du monde: *Le chien et son image*; Klimbo; Paddington va au cinéma, dessin animé; *Fraggle Rock: La grande pénurie de radis*; La montagne nue: *Le Nanga-Parbat*.
- 17.50 **Téléjournal**
- 17.55 4, 5, 6, 7... **Babibouchettes**
- 18.10 **Vert pomme**  
Quick et Flupke; Du rock à l'opéra; Essai et catastrophe; Les aventures de l'énergie; Concours vert tige.
- 18.35 **Mille francs par semaine**
- 18.55 **Journal romand**
- 19.15 **Dodu Dodo**
- 19.30 **Téléjournal**

- 7.15 **Régie française des espaces**
- 10.15 **Antiope 1**
- 10.45 **Salut les petits loups!**
- 11.45 **La une chez vous**
- 12.00 **Flash**
- 12.02 **Tournez... manège**
- 13.30 **Midi trente**
- 12.35 **Tournez... manège**
- 13.00 **Le journal à la une**
- 13.50 **Vitamine**  
Toffsy; L'invité; Les petits creux de Loula; Les Minipouss; Vitaboum; Look; Les mains magiciennes; Les Biskitts; Pourquoi, comment; L'invité; Les Gobots.
- 16.10 **La petite maison dans la prairie**  
Dernier épisode. Le mensonge.
- 17.00 **La chance aux chansons**

- 6.45 **Télématin**
- 9.00 **Récré A2**  
Heidi; Latulu et Lireli; Tchaou et Grodo; L'école en bateau; Johan et Pirlouit; Le monde selon Georges; Mafalda, etc.
- 12.00 **Midi informations**  
Météo
- 12.08 **L'académie des 9**
- 12.45 **Antenne 2 midi**
- 13.30 **La vallée des peupliers**  
13<sup>e</sup> épisode.
- 14.00 **La taverne de La Nouvelle-Orléans**  
Film de W. Marshall (1951).  
En 1860, à La Nouvelle-Orléans. Une séduisante créole se venge de ceux qui ont voulu sa perte. Durée: 95 minutes.
- 15.40 **Récré A2**
- 17.00 **Terre des bêtes**  
Alerte en Australie.
- 17.30 **Superplatine**
- 18.00 **Anna et le roi**  
Dernier épisode. Serana.
- 18.30 **C'est la vie**
- 18.50 **Des chiffres et des lettres**
- 19.10 **D'accord, pas d'accord**
- 19.15 **Actualités régionales**
- 19.40 **La trappe**
- 20.00 **Le journal**

- 17.00 **Annonces régionales**
- 17.02 **L'âge en fleur**
- 17.15 **Télévision régionale**
- 17.30 **Fraggle Rock**
- 18.00 **Télévision régionale**
- 18.55 **La panthère rose**
- 19.00 **Flash infos**
- 19.05 **Télévision régionale**
- 19.35 **Un journaliste un peu trop voyant**
- 19.55 **Les Entrechats**
- 20.04 **Jeux de 20 heures**
- 20.35 **Les totems du Bataclan**  
Avec J. Birkin, J.-P. Mader, Les Communards, A. Pigalle, J.-L. Mahjun.
- 21.35 **Thalassa**  
Les classes de mer, une nouvelle forme de découverte.
- 22.15 **Soir 3**

- 9.30 **Televideo**
- 10.30 **La ragazza dell'adio**
- 11.35 **Taxi**
- 12.00 **TG 1-Flash**
- 12.05 **Pronto... chi gioca?**
- 13.30 **Telegiornale**
- 14.00 **Pronto... chi gioca?**
- 14.15 **Il mondo di Quark**
- 15.00 **L'olimpiade della risate**
- 15.30 **DSE**
- 16.00 **Storie di ieri, di oggi, di sempre**
- 16.30 **Pac Man**
- 16.55 **Oggi al Parlamento**
- 17.00 **TG 1-Flash**
- 17.05 **Magic**
- 18.00 **TG 1-Cronache**
- 18.30 **Italia sera**
- 19.35 **Almanac del giorno dopo**
- 20.00 **Telegiornale**
- 20.30 **Professione: Pericolo!**
- 21.25 **Tribuna politica**
- 22.10 **Telegiornale**
- 22.20 **Appuntamento al cinema**
- 22.25 **Mercoledì sport**
- 23.55 **TG 1-Notte**

À PROPOS

**Tous au départ**

La TV romande, hier après-midi, plaçait son émission de télévision éducative sous l'aspect du passage de la vie d'écolier à celle d'adulte et de ce que signifie le choix d'une profession. «L'avenir à quinze ans», réalisé par Jacqueline Veuve et Gérard Segatelli, a été primé au Festival européen des moyens audiovisuels en 1984. Il montre, au travers de six jeunes, questionnés à la fin de leur scolarité obligatoire, et retrouvés régulièrement de 1977 à 1982, l'évolution de leur formation professionnelle.

A quinze ans, on se trouve devant un choix difficile quant à son orientation scolaire/professionnelle qui provoque un choc entre les propres désirs et les impératifs de la réalité. Un choix influencé également par tous les changements propres à l'adolescence. «Durant le temps de l'école, les parents, les profs s'occupent de nous; après, on nous laisse libres!» Mais est-ce bien cela?

Dans les exemples retenus, plusieurs adolescents avaient choisi l'école de culture générale, à même d'enrichir leur bagage intellectuel tout en leur donnant la possibilité de faire encore un choix.

Deux ont réussi dans la ligne qu'ils s'étaient tracée, alors que les autres ont changé, ou dû changer d'orientation: regard tourné vers d'autres horizons, découverte d'autres intérêts, mais aussi échec sans la trajectoire en raison du manque de capacités. On a visé parfois un peu haut, en tout cas juste au-dessus de ses forces. Non pas par manque de volonté. Mais ces échecs, sans décourager, ont parfois laissé un goût amer, un relent de nostalgie. Chez celui qui ne sera jamais aviateur mais assistant social. Mais il y a celui qui prépare un deuxième examen d'entrée aux Beaux-Arts, et c'est encore raté, ce sera quand même l'Uni, pour étudier l'histoire de l'art.

Aux jeunes qui ont quinze ans aujourd'hui, ceux d'hier n'ont pas de conseils à donner. Si, un seul: «Il faut faire ce que l'on veut, et s'il y a des difficultés, il faut travailler pour y arriver, mais il faut vraiment en avoir envie». C'est l'ingénieur de l'EPFL qui l'a dit. Mais les choix présentés étaient faits en 1977. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que les places sont si difficiles à trouver? C'est là le grave problème! Qu'il serait bon de découvrir.

Lundi à 17 h. 15 et mardi à 14 h., la TV éducative présentera encore deux des protagonistes de cette enquête, pour savoir où ils en sont aujourd'hui.

Yolande Borel

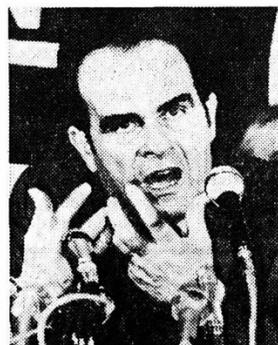


**A 20 h 10**  
**Agora**  
Le tabagisme. J'ai du bon tabac, interprété par Olivier Achard, Erik Desfosses, Nicole Dié, Micheline Larpin, Jean-Pierre Malo, Kathia Marquis, Pierre-André Sand, Patrick Uhlmann. Sur un scénario de Pierre Matteuzzi, sept comédiens interprètent diverses situations qui, toutes, mettent en cause les fumeurs. Les endurcis et les repentis qui recourent désespérément aux méthodes les plus extravagantes pour tenter d'échapper à l'emprise tenace du tabagisme.  
Photo: les comédiens en répétition. (tsr)



**A 17 h 25**  
**Billet doux**  
Série avec Pierre Mondy, Delia Boccardo, Jacques Frantz, etc. Dernier épisode. Florence ne peut pas se convaincre d'aimer Yves Jardel, son cœur ne sait pas. Elle décide de quitter Yves et de venir en aide à Philippe.  
Photo: Pierre Mondy. (a2)

- 18.25 **Minijournal**
- 18.40 **La vie des Botes**
- 18.45 **Santa Barbara**
- 19.10 **La vie des Botes**
- 19.28 **Loto sportif**
- 19.40 **Cocoricocoboy**
- 19.53 **Tirage du tac-o-tac**
- 20.00 **Le journal à la une**
- 20.40 **La guerre du cochon**  
2<sup>e</sup> partie.
- 21.40 **Football, en différé**  
Lille - Paris Saint-Germain (sous réserve).  
21.15 Tirage du loto (mi-temps).
- 23.15 **Performances**  
Tardi, de pied en cap; Les Youpies; Jeux de rôles; Entretien avec Georges Dumézil.
- 23.45 **Une dernière**
- 24.00 **C'est à lire**



**A 20 h 35**  
**L'heure de vérité**  
Invité: Georges Marchais. Ce soir Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français est interrogé par François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy.  
Photo: Georges Marchais. (a2)

- 21.55 **Le dossier d'Alain Decaux**  
Ibn Séoud ou l'épopée du désert.
- 23.10 **Edition de la nuit**
- 23.35 **Bonsoir les clips**



**A 22 h 40**  
**L'homme blessé**  
Film de Patrice Chéreau (1983), avec Jean-Hugues Anglade, Vittorio Mezzogiorno, Roland Bertin, etc. De nos jours, dans la région parisienne. Fuyant son étouffante famille, un jeune homme se prend d'une passion dévorante et inexplicable pour un individu douteux qui se prétend policier et hante le milieu de la prostitution masculine. Durée: 105 minutes.  
Photo: Jean-Hugues Anglade. (fr3)

- 0.25 **Prélude à la nuit**
- 8.45 **Mountain Habitat - Slipstream**
- 9.15 **Sky Trax**
- 14.15 **Skyways**
- 15.05 **World Games**
- 16.00 **Sky Trax**
- 18.30 **The Brady Bunch**
- 19.00 **The Lucy show**
- 19.30 **Green Acres**
- 20.00 **The Greatest American Hero**
- 21.00 **Neither Sea nor Sand**
- 22.40 **International Motor Sports**
- 23.45 **Sky Trax**

**RADIOS**

**La Première**  
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, etc.; 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 12 h 30, Midi première; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Label suisse; 20 h 30, Fair play; 22 h 40, Paroles de nuit: *Le chef*, de S. Chevallier; 22 h 50, Relax; 0 h 05, Couleur 3.

**Espace 2**  
9 h 05, Séquences; 10 h, Points de repère; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 05, Musimag; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 86; 18 h 30, JazzZ; 20 h 05, Le concert du mercredi; 22 h 15, Concert-café; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Notturmo.

**Suisse alémanique**  
9 h, Palette; 11 h 30, Le club des enfants; 12 h, Rendez-vous; 12 h 30, Journal de midi; 13 h 15, Revue de presse; 14 h, Mosaique; Freudenkalender; 14 h 30, Le coin musical; 15 h, Moderato; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 18 h 30, Journal du soir; 19 h 15, Sport-télégramme; forum du mercredi; 20 h, Spasspartout; 22 h, Music-box; 24 h, Club de nuit.

**France musique**  
9 h 05, Le matin des musiciens; 12 h 10, Le temps du jazz; 14 h 02, Jeunes solistes; 15 h, Acousmathèque; 15 h 30, Après-midi de France musique; 17 h 30, Les grands interprètes; 19 h 10, Interlude; 19 h 30, Spirales; 20 h 04, Jazz d'aujourd'hui; 20 h 30, Concert en hommage à Henri Dutilleul: œuvres de Dutilleul, Debussy; 23 h, Les soirées de France musique.

**RTN - 2001**

FM 97,5 (Montagnes neuchâtelaises), Coditel 100,6, FM 90,4, (Val-de-Ruz et Littoral) Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7

- 6.00 **Biscottes et café noir**
- 6.55 **Journal**
- 8.00 **Rappel des titres**
- 8.30 **Revue de presse**
- 8.35 **Naissances**
- 8.55 **Espace 5**
- 11.30 **Déjeuner-show**
- 12.00 **Les titres du journal**
- 12.15 **Journal**
- 12.30 **Magazine de midi - Jeu**
- 13.00 **Dédicaces**
- 13.55 **2000 et un après-midi**
- 17.05 **Hit-Parade**
- 18.00 **Les titres du journal**
- 18.02 **Hit-Parade**
- 19.00 **Journal**
- 19.15 **Magazine espagnol Rincón español**
- 20.00 **Soir musique**
- 21.00 **Jazz**

**Le destin fabuleux d'Ibn Seoud**

**A2, à 21 h. 55**  
Quand il naquit en 1880, Abdul Azis n'était que le fils d'un roi sans trône. Quand il mourut en 1953, il avait reconquis son royaume et il était peut-être l'homme le plus riche du monde. C'est l'histoire de ce conquérant, nommé Ibn Seoud, que nous raconte Alain Decaux: l'histoire d'un destin absolument fabuleux.  
Peu doué pour les études, ce petit prince est en revanche un véritable athlète. Bien lui en a pris d'avoir su maîtriser son corps et ses muscles. Car, lorsqu'avec les siens, il est contraint par le puissant Rachid à vivre dans le désert, il saura survivre et accomplir son destin. Il marche pieds nus sur le sable chauffé à blanc. Il dort sans couverture dans la nuit glaciale.  
Dès l'âge de huit ans, il est capable de rattraper un cheval au galop, de bondir sur lui et de le dompter sans étriers.

Etonnant tireur, il manie aussi le sabre avec maestria.  
Très tôt, son père le met à dure école. Il lui confie la direction des caravanes. Le jeune homme parcourt ainsi des centaines de kilomètres dans le désert. Chaque matin il lui faut s'éveiller deux heures avant le lever du soleil. Pour subsister, il n'a qu'un peu d'eau, quelques dattes, et une maigre ration de lait de chamelle.  
Un jour pourtant, son père et lui manquent mourir dans le désert. Mais Abdul Azis a foi en son destin. «Demain, assurément, nous serons sauvés et je serai roi d'Arabie». Et ce sera vrai. Le lendemain, l'émir du Koweït envoie des chameliers à sa rencontre. Durant les sept années qui suivent, Abdul Azis et les siens vivront chez l'émir. Là le jeune prince regarde attentivement comment on exerce le métier de souverain. Mais ce bouillant jeune prince n'accepte pas de vivre loin de ce qu'il estime être son royaume.  
(ap)

**note brève**

**Robert Duvall**  
Frédéric Mitterrand a non seulement le sens des formules heureuses, mais la force, dans l'assemblage des reportages demandés à ses collaborateurs, de les faire passer dans la réalité du cinéma de fiction qu'il défend si bien.  
«Le meilleur de ce qui reste du rêve américain est à trouver dans les Américains eux-mêmes». Et de la prouver, entre autres, par un portrait de l'acteur Robert Duvall, qui travailla avec les plus grands, comme Altman, Lucas, Coppola, et maintenant, en Allemagne, avec le Polonais exilé Skolimovsky, pour le plaisir de donner la réplique à l'Autrichien Brandauer (colonel Redl)... pour lui, il y a de bons rôles et les rôles que l'on joue bien. Et Duvall semble de plus être un réalisateur intéressant, à en juger par les extraits de son «Angelo my love» (1983), un film à redécouvrir... (flyly)